

Département de  
Géographie

Master DTNR



# De la patrimonialisation à la valorisation : étude des leviers de développement des pratiques d'élevage de la chèvre du Massif- Central

**Estelle Venier**



Chèvres du Massif-Central, Élevage de Lapra (Ardèche), Valérie Mokry, 2015

**Mémoire de Master 1**

**Sous la direction de Laurent Rieutort**

**Année universitaire 2014-2015**

## REMERCIEMENTS

*Je tiens tout d'abord à remercier les éleveurs d'Ardèche, de Haute-Loire et du Cantal, qui m'ont accueillie chaleureusement et qui ont accepté de me consacrer une partie de leur temps de travail. Merci pour toutes ces précieuses discussions.*

*Je remercie également Lionel Roucan, vice-président du Conseil régional d'Auvergne, en charge de la prospective et du développement durable, ainsi que Marie-Agnès Petit, conseillère d'opposition à la Chambre d'agriculture de Haute-Loire, pour s'être rendus disponibles afin de compléter ce travail.*

*Je remercie les membres du Syndicat caprin de Haute-Loire ainsi que les responsables des questions agricoles et environnementales au sein des Parcs naturels régionaux du Livradois-Forez et des volcans d'Auvergne pour les nombreuses informations fournies.*

*Enfin, je remercie particulièrement Laurent Rieutort pour son accompagnement tout au long de l'élaboration de ce mémoire ainsi que pour ses précieux conseils.*

# INTRODUCTION

## *a. Pourquoi une étude de cas sur l'élevage de chèvre du Massif-Central ?*

Lors d'un voyage en Israël en 2012, j'ai eu l'occasion de vivre quelques temps auprès d'éleveurs de chèvres dans les montagnes du nord du pays. Ces éleveurs d'origine nomade possèdent des chèvres de race locale adaptées à la vie pastorale qu'ils mènent. En outre, ces derniers sont détenteurs de pratiques d'élevage et de savoir-faire spécifiques à leur mode de vie en montagne. Cette expérience a ainsi déclenché un intérêt marqué pour l'étude des différents systèmes d'élevages caprins. En outre, l'image de la chèvre « de montagne » attisait fortement ma curiosité, d'autant qu'il n'y avait à ma connaissance aucune race de chèvre de ce type en France. En effet, les seules chèvres généralement connues en France sont les races Alpine et Saanen. Toutefois, la découverte de l'existence d'une race de chèvre provenant du Massif-Central a orienté mes recherches jusqu'à définir un sujet d'étude.

En 2010, la chèvre du Massif-Central est reconnue officiellement par le Ministère de l'Agriculture comme une race locale, définie par un standard de robe et une appartenance à une aire géographique spécifique. Jusqu'à présent, les effectifs n'étant pas jugés assez nombreux pour atteindre le critère de race, les spécialistes préféraient lui donner le statut de « population ». Cette reconnaissance officielle vient notamment saluer le travail de sauvegarde et de sélection opéré sur la race depuis plusieurs années par de nombreux acteurs, tels que les éleveurs du Massif-Central et les membres de l'Institut de l'Élevage. En outre, de son statut de patrimoine vivant, témoin des traditions d'élevage du siècle dernier, on est passé à la valorisation tant de ses qualités et aptitudes que de son système d'élevage respectueux des paysages du Massif-Central. Dans cette optique, le développement d'une filière d'élevage de chèvre du Massif-Central, dans laquelle il s'agit notamment de valoriser ses produits au sein d'un territoire, se profile.

La notion de « valorisation » d'une race est souvent entendue dans son aspect économique. Or les races, et particulièrement les races à petits effectifs dont fait partie la chèvre du Massif-Central, prouvent aussi leur valeur dans d'autres domaines que la vente de produits. L'entretien des espaces naturels, par exemple, au sein de collectivités territoriales mais aussi d'élevages extensifs est une forme de valorisation de plus en plus plébiscitée.

Mais la valorisation passe également par leur ancrage dans l'histoire agricole de leur berceau d'origine et le lien qu'elles entretiennent avec les acteurs de leur territoire. Elles font ainsi partie du patrimoine rural et constituent donc un élément culturel important. Ainsi, au-delà de la fonction de production alimentaire, « la gestion de l'espace, l'animation du territoire, la qualité des produits et la préservation des ressources naturelles et des paysages » sont pris en compte.<sup>1</sup> En ce sens, étudier les modes de valorisation des produits issus de la chèvre du Massif-Central et ses pratiques d'élevages dans le cadre du développement de la filière rencontre des problématiques territoriales importantes comme celle du développement rural et la question de la durabilité des systèmes agricoles contemporains.

L'orientation prise par ce travail vise à analyser les rapports que les éleveurs de chèvre du Massif-Central entretiennent avec leurs animaux et leur territoire, tout en prenant en compte les enjeux territoriaux, sociaux, environnementaux et paysagers liés à l'élevage de chèvre du Massif-Central. En outre, l'étude des nombreux acteurs de la filière constitue un fond de réflexion sous-jacent, se traduisant notamment par des tensions et conflits impactant son développement. Ainsi, l'ensemble de ce travail se base sur une ambition transdisciplinaire qui croise une étude géographique, permettant de saisir les enjeux de territoires liés à l'élevage de chèvre du Massif-Central, ainsi qu'une analyse sociologique voire anthropologique, visant à définir l'ensemble des interrelations entre éleveurs, animaux et environnement, habitants du territoire, acteurs institutionnels et techniciens. En outre, le regard géographique permet de souligner un double enjeu territorial à l'œuvre dans les systèmes d'élevage de la chèvre du Massif-Central. Le premier consiste dans l'éclatement des territoires d'élevage de la race, celle-ci étant répartie sur une vaste étendue géographique définie comme le Massif-Central, entraînant par conséquent des difficultés pour les acteurs de son développement dans la gestion cohérente de la filière. Le second enjeu consiste quant à lui dans l'évaluation de l'ancrage territorial des élevages de chèvre du Massif-Central, potentiellement porteur d'une reconnaissance territoriale menant au soutien de sa valorisation et à un développement rural local. De ce double enjeu constaté proviennent ainsi plusieurs hypothèses élaborées au regard d'une problématisation de la situation.

---

<sup>1</sup> Guillaumin A. et ali., *Des indicateurs pour caractériser la participation des exploitations agricoles d'un territoire au développement durable.*, Recommandations pour la mise en œuvre, OTPA, 2007.

## ***b. Problématique et hypothèses***

Le point de départ de notre interrogation s'est constitué autour de la recherche des modes de valorisation de la chèvre du Massif-Central étant donné que cette dernière demeure une race minoritaire et peu connue auprès de nombreux acteurs agricoles ainsi que du public. **Comment valoriser ainsi les produits d'une telle race ? La valorisation peut-elle passer par un ancrage territorial de la race étant donné la complexité géographique de ses territoires d'élevage ? Parallèlement, en quoi la diversité et l'étalement de ces territoires peuvent-ils être un frein au développement de la filière et à la coordination des acteurs ? Comment les systèmes d'élevages de chèvre du Massif-Central constituent-ils une perspective de développement rural durable ?**

Suite à ces questionnements, nous avons pu établir une série d'hypothèses sur lesquelles appuyer notre travail de recherche.

La première hypothèse est basée sur une conception selon laquelle **la valorisation de la chèvre du Massif-Central s'affirmerait dans une territorialisation de la race, de ses produits et des acteurs de son développement.** En ce sens, cette dernière se trouve être adaptée à un environnement de moyenne montagne propre au Massif-Central. La nécessité de valoriser ses atouts apparaît ainsi aux yeux des éleveurs, pour qui la race offre de plus en plus un regain d'intérêt dans le contexte d'intensification et d'uniformisation des races domestiques au sein des élevages. En outre, les produits de qualité issus de cette dernière bénéficient d'une reconnaissance accrue de la part de multiples consommateurs, accroissant leur valeur ajoutée.

De plus, les modalités de commercialisation des produits *via* la vente directe participent de l'ancrage au territoire local des élevages et de la diffusion de l'image de la chèvre du Massif-Central. Enfin, en élevant la race au rang de patrimoine vivant local, les éleveurs participent de l'animation et de l'identité des territoires ruraux. En ce sens, les éleveurs de chèvre du Massif-Central sont en phase de devenir des acteurs responsables du développement rural notamment par l'attractivité touristique qu'ils génèrent avec la création de certains évènements culturels.

La seconde hypothèse s'attache à l'idée selon laquelle **le développement de pratiques d'élevage spécifiques engendre un développement orienté dans une logique de durabilité**. Par la mise en place de pratiques écopastorales d'entretien des espaces naturels au sein d'élevages productifs, mais également dans les collectivités et chez les particuliers amateurs, la chèvre du Massif-Central peut trouver une voie supplémentaire de développement et de reconnaissance. En outre, les éleveurs s'illustrent comme détenteurs de savoirs et de pratiques alternatives permettant d'apporter des réponses durables aux systèmes agricoles actuels. Enfin, l'élevage de chèvre du Massif-Central est de plus en plus reconnu parmi les acteurs institutionnels et politiques qui soutiennent son développement. Les politiques supra locales, régionales et nationales notamment, plébiscitent une agriculture durable et multifonctionnelle au sein desquelles les races à petits effectifs, telles que la chèvre du Massif-Central, ont leur place. La filière, encore quelque peu fragile, a donc fortement besoin du soutien de ces instances, dont les Parcs naturels régionaux constituent un maillon essentiel sur son territoire d'élevage.

Ainsi, après avoir contextualisé le renouveau de la chèvre du Massif-Central depuis son déclin jusqu'aux étapes de sa sauvegarde par de nombreux acteurs, et présenté les caractéristiques et atouts principaux de la race au sein de son territoire d'élevage, nous verrons comment les modalités de valorisation de cette dernière réunissent des enjeux territoriaux, sociaux et environnementaux. Enfin, nous analyserons comment les pratiques d'élevages peuvent être sources d'une gestion durable des territoires, conjuguant protection de la biodiversité et du patrimoine local avec le développement social et économique du territoire.

### *c. La démarche méthodologique*

Ce travail s'est avant tout nourri d'un corpus bibliographique composé de diverses sources d'information. La lecture de plusieurs brochures et articles publiés par les éleveurs de chèvre du Massif-Central au sein de leur association a ainsi été effectuée. Parallèlement, des écrits et documents vidéo de l'Institut de l'Élevage, dont certains membres mènent des travaux sur les races à petits effectifs et donc la chèvre du Massif-central, et de chercheurs de l'Inra ont complété les recherches. Enfin, des ressources statistiques ont pu être recueillies principalement auprès du recensement général agricole. Toutefois, les informations concernant la race ne sont pas nombreuses, il a fallu en outre actualiser et croiser les données afin de retranscrire au mieux la réalité de la situation et des pratiques.

Pour ces différentes raisons, un terrain de recherche a été effectué sur une durée d'un mois et demi. L'objectif principal ayant été de recueillir un nombre conséquent de données quantitatives et qualitatives sur les élevages et les pratiques des éleveurs, mais également afin d'avoir leur perception sur leur métier et l'organisation de la filière. Le terrain a donc été réalisé dans une démarche personnelle d'observation participative auprès d'une quinzaine de personnes dont une dizaine d'éleveurs de chèvres du Massif-Central dans les départements de la Haute-Loire, du Cantal et de l'Ardèche ainsi qu'auprès d'acteurs institutionnels. Ces trois départements accueillent la plupart des élevages et ont été choisis pour cette raison. Tous les éleveurs n'ont pu être rencontrés pour des questions de temps et de disponibilités, beaucoup n'ayant pas été joignables.

Afin de recueillir au mieux les données, nous avons choisi de mener des entretiens semi-directifs auprès des personnes interrogées. Le principe de ces modes d'entretien vise à polariser leur discours autour de thèmes définis au préalable. Contrairement au questionnaire ou à l'entretien directif, cette méthode permet notamment d'ouvrir le discours en laissant une plus grande liberté d'expression. L'entretien semi-directif se révèle particulièrement intéressant dans le cadre des récits de vie. Une grille d'entretien a ainsi été établie (annexe 3), variant selon le profil des personnes interrogées. Les principaux thèmes abordés au cours des entretiens auprès des éleveurs ont donc été : la présentation du troupeau et de l'exploitation, le choix de la race, le rapport au collectif d'éleveurs et aux acteurs institutionnels, les modes de valorisation des produits (dans le cas des éleveurs fromagers) et les difficultés, et enfin le rapport au territoire et à l'environnement. Sur les quatorze entretiens effectués au total, huit éleveurs ont ainsi été interrogés, dont cinq éleveurs-fromagers, un allaitant et deux éleveurs en écopastoralisme. Parmi eux, deux éleveurs membres de l'Association pour le Renouveau de la chèvre du Massif-Central (ARCMC) ont un statut important et ont apporté leur expérience de longue date ainsi que le recul nécessaire. Didier Bouet, ancien président de l'association, et Fabien Fuchez, actuel président, ont donc apporté leur contribution à ce travail de recherche. En plus des questions propres à leur élevage, ces derniers ont pu souligner les enjeux à l'œuvre au sein de la filière ainsi que les relations entretenues avec les acteurs institutionnels et techniques.

Si les noms de ces deux éleveurs apparaissent au cours du développement, étant donné qu'ils représentent des figures importantes de la filière, nous avons fait le choix, sur demande,

d'anonymiser les témoignages des autres éleveurs ; ces derniers apparaîtront donc sous la forme de « Madame X » ou « Monsieur Y ».

Par ailleurs, nous avons sollicité le point de vue de techniciens auprès du Syndicat caprin de la Haute-Loire afin d'évaluer la place de la chèvre du Massif-Central aux yeux du monde de l'élevage caprin en général, ainsi que l'existence ou non de soutiens auprès de la filière. Cet entretien a été réalisé par e-mail. Deux autres entretiens téléphoniques cette fois ont été réalisés auprès de responsables agricoles membres des Parcs naturels régionaux (PNR) Livradois-Forez et volcans d'Auvergne. Les thématiques abordées se sont essentiellement polarisées autour de la reconnaissance de la race et de son potentiel, ainsi que de l'implication des parcs dans le soutien à cette activité étant donné que plusieurs élevages se situent dans la zone des PNR. Enfin, dans le but d'évaluer au mieux la perception des acteurs institutionnels sur les pratiques d'élevage de la chèvre du Massif-Central, nous avons sollicité le point de vue de deux élus auvergnats. Nous avons donc interrogé par entretiens téléphoniques également Marie-Agnès Petit, conseillère d'opposition à la Chambre d'agriculture de Haute-Loire, et Lionel Roucan, vice-président du Conseil régional d'Auvergne, en charge de la prospective et du développement durable, et président de l'association de préfiguration du futur Parc du Haut Allier.

Les entretiens ont enfin été complétés par une observation de terrain qui a visé à renforcer l'analyse, en s'immergeant auprès des éleveurs afin de saisir au mieux les différentes dynamiques à l'œuvre dans la filière. Cette observation a notamment fait l'objet de réalisation de plusieurs photographies visant à étayer la réflexion et l'argumentation, tout comme la réalisation de plusieurs cartes de localisation sur les territoires étudiés.

## Partie I HISTORIQUE ET CONTEXTUALISATION

### I. Histoire des races locales

#### 1. De la standardisation des races

Il nous apparaît nécessaire d'expliquer, dans un premier temps, les raisons pour lesquelles, au cours du XXe siècle, certaines races caprines ont été sélectionnées et d'autres mises au ban par les différents acteurs du développement agricole. Ce bref rappel du contexte historique dans lequel s'inscrit l'élevage de chèvre du Massif-Central garde toute son importance pour la suite, puisqu'il affleure régulièrement dans les problématiques de développement et de valorisation de la filière que nous traiterons plus tard.

Dans le dernier numéro de la revue écologiste *Nature&Progrès*<sup>2</sup>, un dossier complet est consacré à la biodiversité animale et notamment à l'histoire de la sélection des races depuis la seconde moitié du XXe siècle. Les pratiques ont évolué, à partir de cette époque, vers une simplification des cheptels d'animaux en diminuant le nombre de races et en augmentant leur spécialisation. L'utilisation de la sélection génétique à grande échelle est alors en plein essor. C'est dans ce contexte d'intensification, de spécialisation et de standardisation, que la Loi sur l'élevage de 1966 est votée. Suite à ces décisions politiques, les races dites aujourd'hui « à faibles effectifs » ont été délaissées, parfois interdites d'élevage et les effectifs ont rapidement chuté jusqu'à frôler la disparition pour certaines. La critique faite alors aux organismes de sélection par de nombreux éleveurs réunis en collectif fut centrée sur la prise en compte de la performance individuelle de l'animal uniquement, oubliant ses liens avec un système plus global qui inclurait les différentes pratiques d'élevage et leur environnement. Le faible nombre de critères de sélection est également remis en cause : quantité de lait, qualité du lait, facilité de mise-bas, facilité de traite et contrôle de performance (contrôle laitier pour les animaux laitiers) sont les principales références classant les animaux afin de choisir les « meilleurs ». Cette orientation vers la perfection programmée, l'agronome de Charnacé l'expliquait ainsi : « Les races perfectionnées naissent des besoins déterminés dans des conditions définies et suivant la loi du progrès. Le véritable nom qu'il faille leur donner est

---

<sup>2</sup> Bessin J., « La biodiversité animale à la ferme », *Nature&Progrès*, n°102, Avril-Mai 2015, pp.21-36.

donc celui de *racés industrielles* ; toutes les autres ne sont que les produits incultes de terres incultes, de la pauvreté et de l'ignorance »<sup>3</sup>. Ce système industriel excluait donc des animaux qui auraient su développer des résistances aux maladies, par exemple, mais dont la production de lait ou de viande ne serait pas suffisante. De la même manière, si la sélection se concentre essentiellement sur les performances de jeunes animaux dont le renouvellement doit être effectué fréquemment, l'expression de la rusticité des animaux, qui se développe avec le temps, n'est pas permise.

Il importe ici de définir précisément le sens du mot « rusticité ». Le dictionnaire de la langue française Le Petit Robert donne à ce sujet plusieurs sens intéressants à interpréter. L'adjectif « rustique » adopté au XIV<sup>e</sup> siècle, provient tout d'abord du latin *rusticus*, de *rus*, *ruris*, signifiant la « campagne ». Si la première définition qualifie quelqu'un ou quelque chose « de la campagne, des champs », la quatrième définition datant du XVIII<sup>e</sup> siècle transforme ce qui est rustique en « ce qui est robuste, qui demande peu de soins » engageant alors la notion de résistance et de force que ce soit pour un animal ou une plante. Le dictionnaire Larousse quant à lui, définit la rusticité comme l'« aptitude d'une plante ou d'un animal à supporter des conditions de vie difficiles ». Ainsi, la rusticité exprimerait la capacité d'adaptation d'un animal à des contraintes environnementales, ainsi qu'à des pratiques d'élevage spécifiques. Cependant, la faculté de résistance de certains animaux, dont beaucoup de races dites « locales » sont un exemple, peine encore à être reconnue partout, du fait sans doute de son caractère objectivement non-mesurable, ni quantifiable en données scientifiques. Aujourd'hui, après la nouvelle Loi sur l'élevage de 2006, dite Loi d'Orientation Agricole, même si les objectifs de sélection ont évolué, l'évaluation des animaux reste encore concentrée sur des critères économiques de performance.

## **2. Race locale et race à petits effectifs**

« La biodiversité, ce n'est pas seulement celle que l'on trouve dans la nature, c'est aussi les races domestiques locales qui sont un patrimoine à la fois génétique et culturel à préserver »<sup>4</sup>

Elles étaient autrefois appelées « de pays » ou « communes » et n'étaient pas reconnues par une administration agricole ou par l'État. L'élevage d'aujourd'hui possède de grandes races

---

<sup>3</sup> De Charnacé G., 1868, in Porcher J., *Vivre avec les animaux, une utopie pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, la Découverte, Paris, 2014, 151p.

<sup>4</sup> Duclos D., « Ils ont choisi les races locales », *La Chèvre*, Mars-Avril 2011, n°303, p.17.

sélectionnées dont les effectifs ne sont pas en périls, mais d'autres telles que les races dites « locales » ou « à petits effectifs » trouvent actuellement un nouveau souffle. Mais qu'entend-on précisément par race « locale » ? Le Code Rural du 21 décembre 2006 soutient qu'une race locale est « liée par ses origines, son lieu et son mode d'élevage à un territoire donné. » Elle doit en outre contenir 30% de ses effectifs dans un seul département ou 70% dans trois départements limitrophes deux à deux.<sup>5</sup> Ainsi, en reconnaissant leur appartenance directe à un territoire originel, les races locales trouvent un ancrage culturel, patrimonial et identitaire qu'il s'agit de préserver. De cette façon, elles apparaissent comme un « carrefour d'intérêts et d'enjeux dans les systèmes agraires régionaux dont elles constituent un élément d'identité »<sup>6</sup>. En ce qui concerne les races dites « à petits effectifs », leur évaluation se base sur les données du dernier recensement agricole complété éventuellement par l'institut technique chargé de l'espèce concernée. Ainsi, une race est dite à petit effectif si elle présente sur l'ensemble du territoire national un effectif de moins de 8 000 femelles reproductrices pour les ovins et caprins, de 5 000 pour les bovins, et de 1 000 pour les porcins. Aujourd'hui, 27 races sont mentionnées comme étant à petits effectifs (arrêté ministériel du 26 juillet 2007). Si leur renouveau s'est accentué depuis une vingtaine d'années, leur stabilité est toute relative. En outre, de nombreux acteurs tels que les instituts techniques, les associations d'éleveurs, les éleveurs « amateurs », les collectivités territoriales ou encore les banques génétiques, s'investissent dans la sauvegarde de ses ressources dans le but d'éviter leur disparition définitive. Une race dont les effectifs se situent au dessous de mille individus reste de ce fait relativement fragile et peut figurer, à un certain point, dans la catégorie des races menacées. Selon Delphine Duclos, « il suffit d'un problème sanitaire ou de l'arrêt de quelques troupeaux importants pour que sa survie soit menacée »<sup>7</sup>. Mais le schéma inverse peut également s'opérer : bien qu'une race soit locale, celle-ci peut très bien avoir des effectifs suffisants pour ne pas émarger dans la catégorie des races à petits effectifs. C'est le cas notamment de la chèvre du Rove, située dans les régions PACA, Rhône-Alpes, et Languedoc-Roussillon, dont le statut de race à petit effectif n'est plus valable étant donné qu'elle a dépassé les 8 000 individus depuis peu.<sup>8</sup> Par ailleurs, la Commission nationale d'amélioration génétique (Cnag) a officiellement reconnu onze races de chèvres en France métropolitaine : l'Alpine et la Saanen, la Corse, la Poitevine, la chèvre des Fossés, la Massif-Central, la Rove, la Provençale,

---

<sup>5</sup> Article D.653-9 du Code Rural du 21/12/2006, complété par l'arrêté du 26/07/2007, Articles 3 et 4.

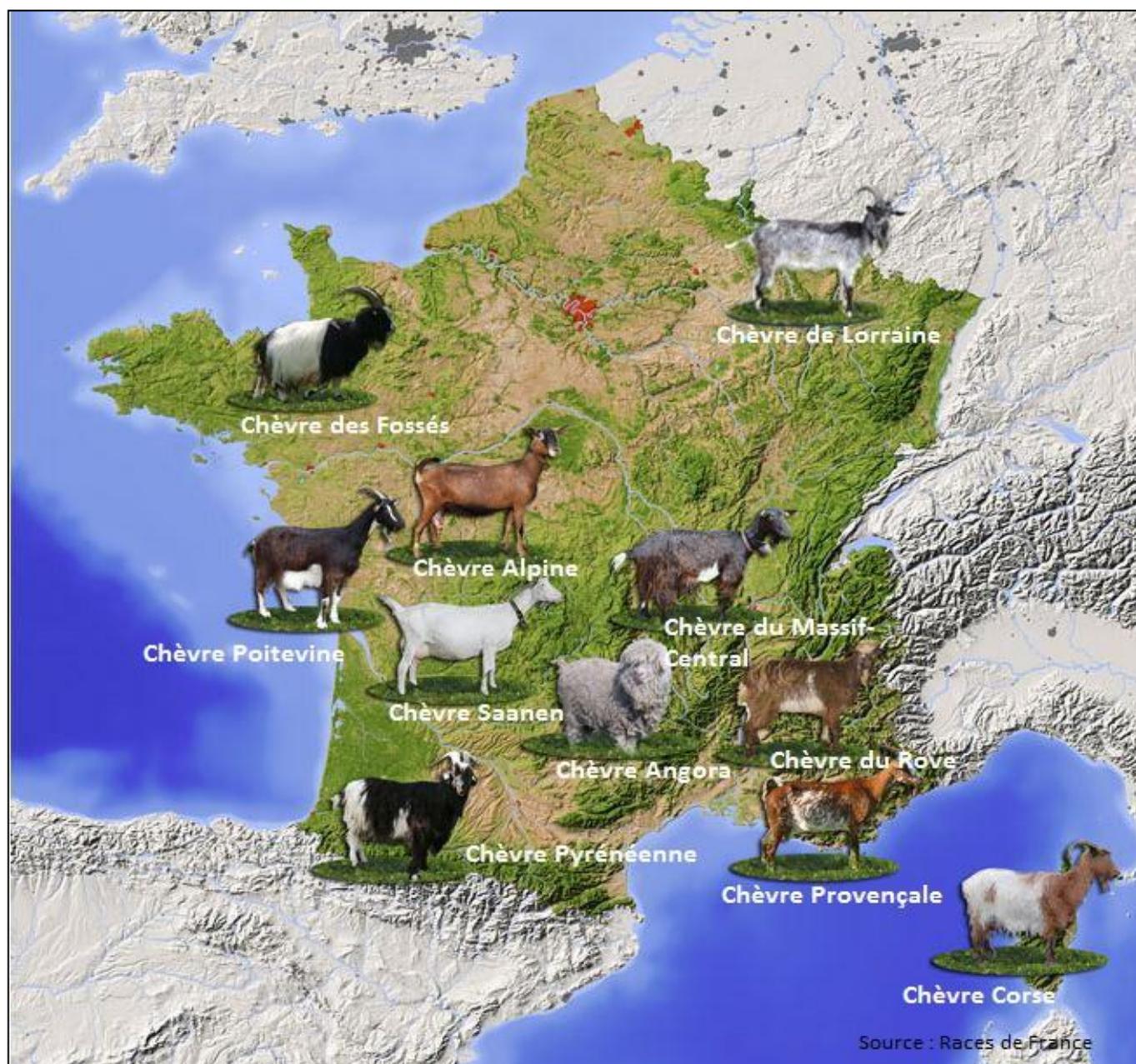
<sup>6</sup> Casabianca F., Vallerand F., « Gérer les races locales d'animaux domestiques : une dialectique entre ressource génétique et développement régional », *Génétique, Sélection, Évolution*, INRA, Paris, n°26, 1994, pp.343-357.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> [www.chevredurove.com](http://www.chevredurove.com), consulté le 16/04/2015

la Pyrénéenne, l'Angora, et tout récemment en janvier 2013, la chèvre de Lorraine. Dans l'élevage caprin français actuel, ces races ne représentent toutefois qu'1% de la population caprine totale, cette dernière étant essentiellement composée d'Alpines et de Saanen<sup>9</sup>. La carte ci-dessous montre la localisation originelle des différentes races caprines sur le territoire français.

### Carte 1 : Les races de chèvre en France métropolitaine



<sup>9</sup> [www.idele.fr](http://www.idele.fr), consulté le 30/03/2015

## **II. La chèvre du Massif-Central, une race de montagne**

### **1. Un vaste territoire d'élevage**

En avril 2010, la chèvre du Massif-Central était officiellement reconnue par le ministère de l'Agriculture comme une race à part entière (annexe 1).<sup>10</sup> Celle-ci serait originaire du Massif-Central dans toute son étendue, ce qui représente un vaste territoire d'environ 85 000 km<sup>2</sup>, réparti sur 22 départements soit six régions. Les départements entièrement ou en grande partie compris dans le Massif-Central sont notamment l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire, le Puy de Dôme (Auvergne), la Corrèze, la Creuse, la Haute-Vienne (Limousin), l'Aveyron, le Lot (Midi-Pyrénées), la Loire (Rhône Alpes), la Lozère (Languedoc-Roussillon) à 100% et l'Ardèche (Rhône-Alpes) à plus de 60%. Le nombre de territoires concernés est donc très important. Historiquement, la chèvre du Massif-Central était localisée dans toutes ces régions, des limites du Morvan au nord, au plateau des Millevaches à l'ouest, en passant par l'Auvergne jusqu'à la vallée du Rhône et les contreforts des Alpes dans le Sud Est (partie occidentale des départements de l'Isère et de la Drôme). Ce vaste territoire a notamment compliqué les démarches de sélection et de définition d'un standard de la race pour les acteurs de sa conservation, et est à l'origine encore aujourd'hui de certaines problématiques dans le développement de la filière.

La caractéristique principale de cet ensemble géologiquement homogène, ce massif de « hautes terres » pour reprendre l'expression du célèbre géographe Paul Vidal de la Blache, est d'être un vaste plateau de moyenne altitude aux paysages divers. Les volcans au nord, et les failles et causses du sud contrastent avec les plaines et vallées encaissées du reste du territoire. « Monts du Forez », « Mont Gerbier de Jonc », « montagne Noire », « plateau des Millevache », etc., la toponymie du Massif-Central se révèle aisément dans ces noms connus du territoire et de ses habitants. Le climat de ce vaste ensemble est relativement froid en hiver, typiquement montagnard dans certaines zones isolées et sur les sommets les plus importants.<sup>11</sup> Dans le Forez (Puy-de-Dôme), la population de chèvres du Massif-Central existait traditionnellement mais en faible nombre. Elle s'étendait sur une ligne allant des Bois Noirs

---

<sup>10</sup> Journal officiel de la République française N°99 du 28/04/2010

<sup>11</sup> Bouet G., Fel A., *Atlas et géographie de la France moderne : le Massif-Central*, Paris, Flammarion, 1983, 348p.

au nord-est au pays d'Allègre au sud, en passant par les Monts du Forez et le plateau de Craponne. Dans ces espaces, notamment vers les Hautes-Chaumes dans les Monts du Forez, les landes couvertes de callunes ou « fausse bruyère » et de genêts forment un paysage où la vie d'antan était de type pastorale. Les fermiers y fabriquaient notamment la fourme dans les « jasseries »<sup>12</sup>.

Plus au sud, sur le plateau du Mézenc (Haute-Loire), où la chèvre fut historiquement conservée par de nombreux petits paysans, la végétation est particulièrement pauvre : landes, tourbières et pelouses à perte de vue. Les hivers y sont très marqués, parfois interminables, et le blizzard y souffle régulièrement. Sur ces terres d'élevage bovin – on y trouve l'AOP « Fin gras du Mézenc » – la chèvre du Massif-Central s'est malgré tout maintenue puis développée avec l'installation de plusieurs éleveurs au cours des années 1990 dans le cadre de sa réhabilitation. C'est aujourd'hui un des lieux centraux de son implantation.

**Photographie 1 : Landes et tourbières du Mézenc**



**Photographie 2 : Plateau du Mézenc vers Fay s/Lignon (à droite le mont Mézenc)**



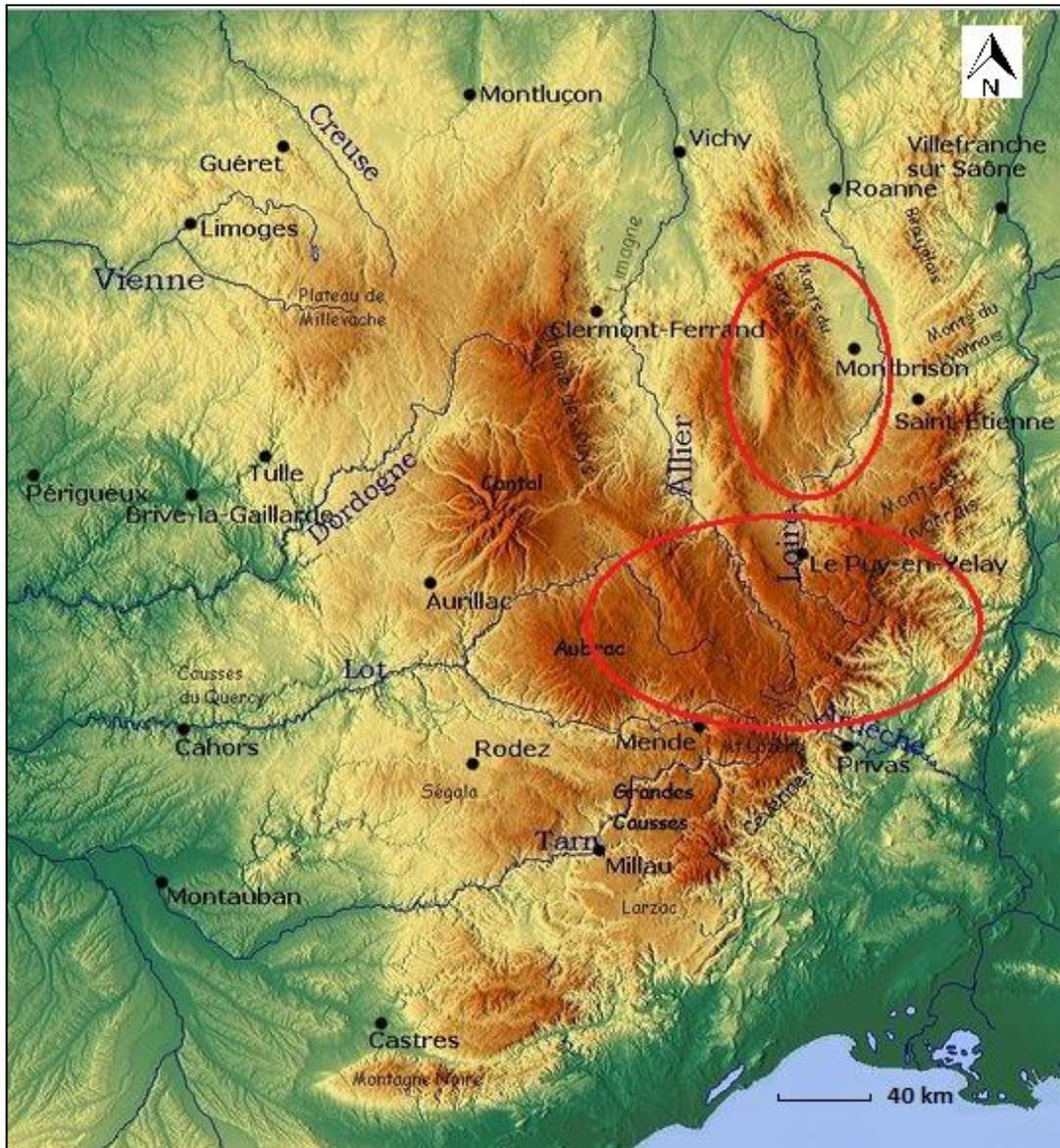
**Photographie 3 : Les Gorges de l'Allier (Margeride) et ses forêts de hêtres et de résineux**

Réalisation : Estelle Venier (avril 2015)

<sup>12</sup> Nom donné aux pâturages et abris d'altitude des Monts du Forez. in : « La vie pastorale dans le Massif du Forez », *Annales de Géographie*, n°35,1926, pp.298-308.

Elle s'est également maintenue de l'autre côté du département, vers le Haut-Allier, en Margeride, où les pratiques agro-pastorales sur les landes et les terres difficiles sont fortement ancrées. Mais on y trouve également des forêts de pins sylvestres et de hêtres, au sein desquelles les chèvres pâturent aisément. Séparant deux plateaux granitiques à l'est et à l'ouest, la Margeride est un pays « en marge », isolé, au « bout du monde » selon un éleveur situé non loin de Saugues, qui n'a pas hésité à nommer sa ferme par ce qualificatif. Un peu plus à l'ouest, au pied des monts du Cantal et autour de Saint-Flour (Cantal), on trouve également plusieurs élevages de chèvres du Massif-Central. Ce territoire traditionnel d'élevage bovin, est caractérisé quant à lui par de vastes étendues herbagères et des forêts de résineux. De toute évidence, l'adaptation aux climats, à la topographie ainsi qu'à la végétation pauvre de ces espaces a constitué chez la chèvre du Massif-Central un patrimoine génétique certain dont les qualités sont fortement mises en avant aujourd'hui. La carte ci-dessous montre les principales zones de répartition de la chèvre du Massif-Central aujourd'hui. On peut en effet constater sa forte implantation en territoire montagneux, se situant généralement autour des mille mètres d'altitude.

**Carte 2 : Aires de répartition de la chèvre du Massif-Central**



Source : d'après le diagnostic biodiversité du PNR Livradois-Forez, 2011

## **2. Caractéristiques principales**

### *a. Une chèvre « colorée »*

La chèvre du Massif-Central est traditionnellement décrite comme étant de grand format, osseuse et trapue. Son poil long sur l'échine, les cuisses et le dessous du ventre est également une grande caractéristique de la race, témoignant de l'adaptation de l'espèce au climat rigoureux des montagnes du Massif-Central. Cette longueur de poil fut notamment une des raisons pour lesquelles la race, ainsi que d'autres populations de chèvres « de pays » à poil long, ont été évincées de la sélection agricole au XXe siècle. En effet, les poils longs sont devenus problématiques lors du passage à la traite mécanisée - préférée par l'agriculture

intensive qui se développait- en se prenant dans les trapeuses, empêchant ainsi le bon fonctionnement de la machine. Bien que les animaux mottes (sans cornes) fussent traditionnellement préférés, semble-t-il, on trouve aujourd'hui la plupart des individus avec des cornes. Enfin, étant donné que son territoire originaire est un des plus vastes pour une race dite « locale », la chèvre du Massif-Central présente une diversité de robes importante : noire, noire et blanche sous le ventre, grise et noire, grise et blanche, voire marron dans le Cantal, blanche à poils longs type « Blanche des Cévennes », beige rosé à poils longs de type chèvre du « Mont D'or », blanche avec liste et raie grise sur le dos ainsi que noire à barrettes devenu un trait répandu de la race. Le trait alpin caractérisé par une robe marron et une raie noire sur le dos est en revanche clairement proscrit par les éleveurs. Les troupeaux parmi lesquels on peut trouver certains individus dont ce trait ressort sont, soit en voie d'absorption, c'est -à-dire en cours de sélection du type Massif-Central, soit non conformes au standard défini. Cette forte « variabilité phénotypique », pour reprendre l'expression d'ingénieurs, généticiens et techniciens de l'Institut de l'élevage, celle-là même qui a freiné la standardisation, était aussi considérée comme un signe suspect d'abâtardissement au regard de races plus nobles de type Saanen à la robe blanche unie. Aujourd'hui, bien que les éleveurs travaillent sur la sélection et l'élaboration de standards de race, cette diversité de robe reste une volonté commune pour beaucoup. Ainsi de Madame C., éleveuse de chèvres Massif-Central dans le Cantal :

« Ce qu'il y a de bien avec la Massif-Central c'est qu'il y a un panel de couleur impressionnant, il y a de la variété quoi ».

**Photographie 4: Bouc Massif-Central gris argenté**



Réalisation :

Photo.4 : Institut de l'Élevage

Photo.5 et 6 : Estelle Venier (avril 2015)



**Photographie 5 : Chèvre Massif-Central noire à barrettes et blanche des Cévennes**

**Photographie 6 : Bouc Massif-Central noir uni**



Cette « variété » de couleurs traduit aussi la diversité des territoires dont la chèvre du Massif-Central est issue, nous l'avons mentionné. Elle engage toutefois un dilemme qui a encore toute son actualité au sein des éleveurs de Massif-Central. En ce sens, il s'agit de trouver le juste milieu entre une standardisation de la robe afin de créer véritablement une race à part entière, et une diversité d'individus, dans une optique davantage esthétique, en contre-pied des élevages classiques d'Alpines et de Saanen. Plusieurs éleveurs ont ainsi exprimé leur plaisir à posséder un troupeau d'individus de diverses couleurs, bien que le noir et blanc à poil long dominait. Une nouvelle problématique affleure ici : elle concerne une autre difficulté rencontrée par les éleveurs dans le développement de la race Massif-Central aujourd'hui. Il est nécessaire d'opérer une sélection basée sur des critères phénotypiques (couleur, longueur du poil, barrettes, etc.) afin de définir une race nous l'avons dit. Mais dans une optique de production de type laitière par exemple, on trouvera certains individus dont la ligne phénotypique ne correspond pas au standard défini mais qui pourtant produisent beaucoup de lait, par rapport à d'autres individus plus proches du standard mais moins prolifiques. Cet aspect justifie la présence fréquente dans les troupeaux de chèvres quelques peu éloignées du standard mais que les éleveurs souhaitent garder pour des raisons économiques. Enfin, la question de la diversité des robes rencontre une dernière difficulté. Elle concerne les éleveurs eux-mêmes, issus de différentes régions, qui peinent encore à s'harmoniser sur les standards de la race, en découlent tensions et freins à une organisation collective. Nous n'étudierons toutefois cet aspect que dans la seconde partie du développement, en tant que limite aux démarches de valorisation collective de la filière et résultat hypothétique d'un territoire d'action très -voire trop- vaste.

#### ***b. Qualités et spécificités de la chèvre du Massif-Central***

Afin de mieux cerner les spécificités de la chèvre du Massif-Central, nous proposons trois thématiques alimentées par plusieurs témoignages d'éleveurs. La première concerne la production laitière, la seconde la conduite d'élevage, et la dernière la rusticité.

##### **La production laitière**

La chèvre du Massif-Central, comme d'autres races de chèvres locales, produit moins de lait que les chèvres Alpines ou Saanen. Sa production est en effet estimée à environ 500 litres par an, quand une chèvre Alpine peut en produire 800 litres. En outre, sa période de production

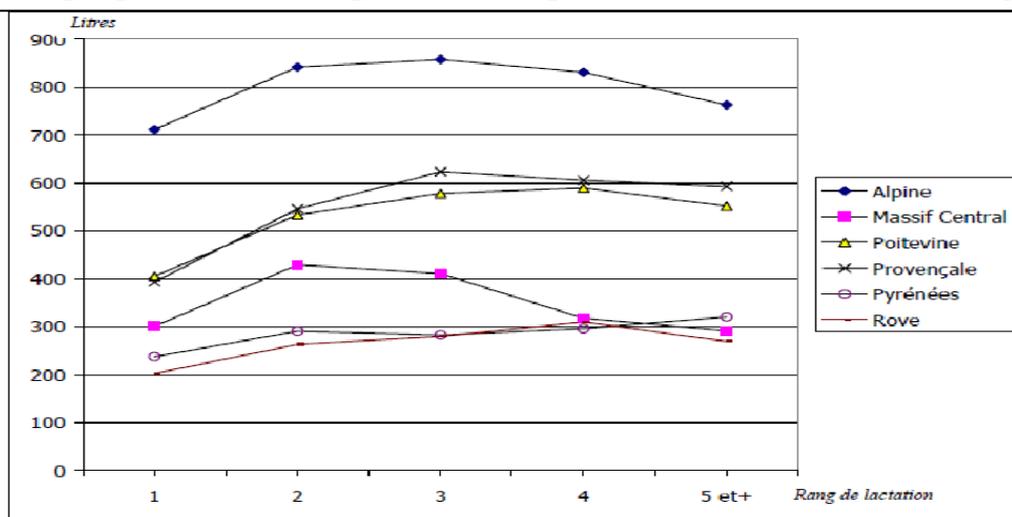
laitière est relativement plus tardive, comme d'autres races locales, puisqu'il faut attendre généralement deux à trois ans avant qu'elle n'atteigne sa pleine maturité laitière (graphique 1)<sup>13</sup>. Toutefois, une des qualités majeures de la chèvre du Massif-Central réside dans la qualité de son lait qui est dit très « fromageable ». En effet, cette dernière, en valorisant particulièrement bien les pâtures et fourrages divers, produit un lait très riche en matières grasses ; c'est ce que les taux protéiques (TP) et les taux butyreux (TB) mesurent. Le taux butyreux concerne la teneur en matières grasses du lait, et le taux protéique la teneur en matières azotées. Ces taux varient en fonction des races et de leur alimentation. Ils définissent ainsi la fromageabilité du lait, en influençant notamment le goût, l'odeur, la texture du fromage ainsi que son rendement. Pour la chèvre du Massif-Central ces taux sont relativement élevés (tableau 1). Pour reprendre les mots d'un éleveur, on produit « avec moins de lait davantage de fromages » qu'avec une chèvre Alpine.

Madame F. explique ainsi son choix d'avoir des chèvres de race Massif-Central :

« Je ne veux pas avoir une super production, je veux des chèvres du Massif-Central pour avoir du bon lait fromageable, et en alpin on trouve pas. J'ai une chèvre qui fait un très beau caillé, presque comme du lait de brebis ! Le fromage d'Alpine ou de Saanen est beaucoup plus blanc, celui des « Massifs » est plutôt crème. »

La chèvre du Massif-Central bénéficie en outre d'une très bonne durée de lactation, certains éleveurs n'hésitent pas de ce fait à garder leurs meilleures laitières plus de huit ans, quant les chèvres Alpine et Saanen seront généralement réformées à cinq ans dans le cadre d'un élevage laitier hors-sol.

**Graphique 1 : Évolution par race de la production laitière suivant le rang de lactation**



Source : Institut de l'Élevage, 2009

<sup>13</sup> Danchin-Burge C., Duclos D., « Situations et perspectives d'avenir des races caprines à petits effectifs », Institut de l'élevage/INRA/AgroParisTech, 2009, 14 p.

**Tableau 1 : Aptitudes laitières de certaines races caprines (Contrôle Laitier Officiel)**

	<i>Effectif</i>	<i>Durée</i>	<i>Lait</i>	<i>TB</i>	<i>TP</i>
Chèvre du Massif Central	206	225	351	37,3	30,5
Poitevine	3 848	248	491	35,1	30,7
Provençale	1 940	249	529	37,2	30,4
Pyréenne	663	222	298	39,0	30,4
Rove	281	240	363	45,3	31,4

TB = Taux butyreux

Source : Institut de l'Élevage, 2009

TP = Taux protéique

Alpine : TP = 31,4 ; TB = 34,2

### La conduite d'élevage

De manière traditionnelle, les troupeaux de Massif-Central étaient systématiquement conduits en extensif, pâturant et broutant toute la journée dans les montagnes. Aujourd'hui, la très grande majorité des éleveurs agissent de la même manière, car, en effet, la chèvre du Massif-Central est mal adaptée à la stabulation et à la conduite en bâtiment (hors sol). Par son habitude à parcourir de grandes surfaces afin de chercher sa nourriture quotidienne, cette dernière possède la capacité de valoriser divers fourrages tels que les ronces ou les arbustes, en plus de l'herbe des prairies de montagne. Cette aptitude a participé du développement d'une morphologie spécifique et adapté à un système d'élevage particulier. En outre, une récente étude sociologique montre comment les pratiques d'élevage conditionnent la taille des mamelles, et plus particulièrement la conduite du troupeau. La conduite en zéro-pâturage et en chèvrerie des chèvres Saanen par exemple, dans le but d'obtenir un rendement constant et élevé, a abouti à la formation de mamelles très grosses. Ces chèvres produisent beaucoup de lait, mais la taille de leurs mamelles les empêcherait d'aller pâturer sur les parcours broussailleux et épineux au risque de se blesser. À l'inverse, la chèvre du Rove, dont la capacité à la marche et à la pâture dans les collines rocailleuses méditerranéennes est reconnue, possède de petites et hautes mamelles lui évitant ainsi de se blesser. C'est aussi le cas de la chèvre du Massif-Central. Ces races n'ayant pas été sélectionnées pour leurs aptitudes laitières, la taille des mamelles ne s'est pas développée excessivement, leur

permettant de valoriser à 100% les terrains embroussaillés.<sup>14</sup> Deux témoignages d'éleveurs rencontrés viennent également confirmer les qualités « marcheuses » appréciées de la chèvre du Massif-Central. Marie-Laure estime ainsi que cette dernière est « une race vraiment sympa, elles marchent, elles sont calmes. Celui qui veut faire du hors-sol avec des Massifs il a tout faux ». Écoutons également le témoignage de Didier Bouet, éleveur et ancien président de l'association pour la chèvre du Massif-Central :

« Je pense que c'est une chèvre qui est faite pour être gardée [...] mais on est en train de perdre ce caractère. Les miennes, elles n'ont plus du tout l'habitude d'être gardées, elles se barrent ou n'acceptent pas de rester dans une zone quand tu les conduis. Elles croient que c'est l'heure de rentrer ! [...] Ce n'est pas une bête qui est faite pour être poussée : l'an dernier je leur ai donné plus de concentré, il n'y a pas eu plus de lait. Il faut faire de l'extensif avec les Massif-Central »

### De la rusticité

Ce sont en fait toutes ces qualités qui confèrent à la chèvre du Massif-Central une authentique rusticité, celle-là même qui est recherchée aujourd'hui par de nombreux éleveurs jeunes, et moins jeunes, qui souhaitent s'installer. En effet, de part sa capacité à brouter sur des terrains très variés, jusques dans les sous-bois, ronciers et bords de chemins, elle trouve des plantes qui lui permettent de renforcer son système immunitaire et de lutter contre divers parasites. La présence de nombreux tanins dans la flore locale notamment, tels que les résineux, expliquerait la résistance aux parasites et donc la qualité du lait de cette dernière.<sup>15</sup> La résistance aux maladies entraîne par conséquent une réduction des dépenses vétérinaires et non des moindres puisque la grande majorité des éleveurs rencontrés assurent n'avoir quasiment aucun frais de vétérinaire pour leurs chèvres. Ceux-ci utilisent toutefois des remèdes dits « alternatifs », souvent à base de plantes et de minéraux, afin de renforcer l'immunité de leurs animaux. En outre, le coût de ses remèdes ne constitue pas une dépense majeure. Par ailleurs, comme le souligne Didier Bouet, ces chèvres ont de faibles besoins en concentré alimentaire, à condition d'être menées en extensif et d'avoir suffisamment de fourrage, aussi grossier soit-il. Ceci permet donc aux éleveurs de faire de grosses économies sur les charges alimentaires. Certains éleveurs situés en Margeride (Haute-Loire) appliquent encore aujourd'hui d'anciennes méthodes paysannes locales pour nourrir leurs chèvres lorsque l'herbe verte et riche du printemps se raréfie, confectionnant des fagots de feuilles de

---

<sup>14</sup> Baumont I., Huguet J., « Quand le terroir est dans le fromage... à la rencontre des chevriers du sud-est de la France », *Étude ethnologique pour Terres Caprines*, 2008, pp.44-45.

<sup>15</sup> Notes prises lors d'une journée d'échange entre éleveurs organisée par le réseau Pâture'Ajuste le 21 et 22/04/2015 à Chichilianne (Isère).

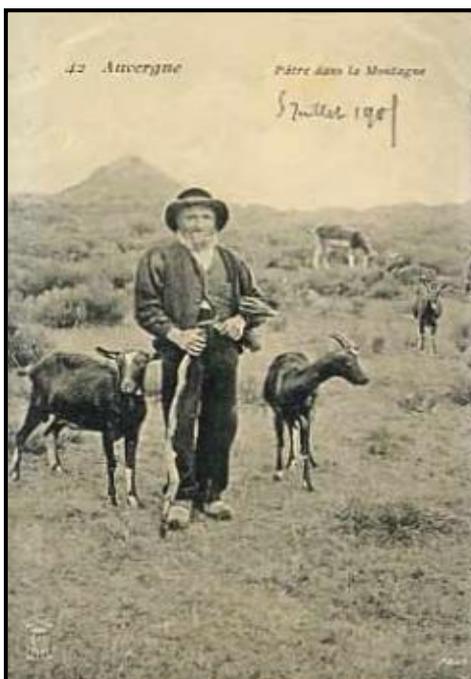
frêne. Ainsi, la chèvre du Massif-Central garde encore toutes ses qualités de chèvre rustique d'antan, que les éleveurs actuels se donnent à cœur de perpétuer pour des raisons esthétiques et affectives, mais aussi, de plus en plus, économiques.

**Photographie 7 : Chèvres du Massif-Central pâturant dans les broussailles**

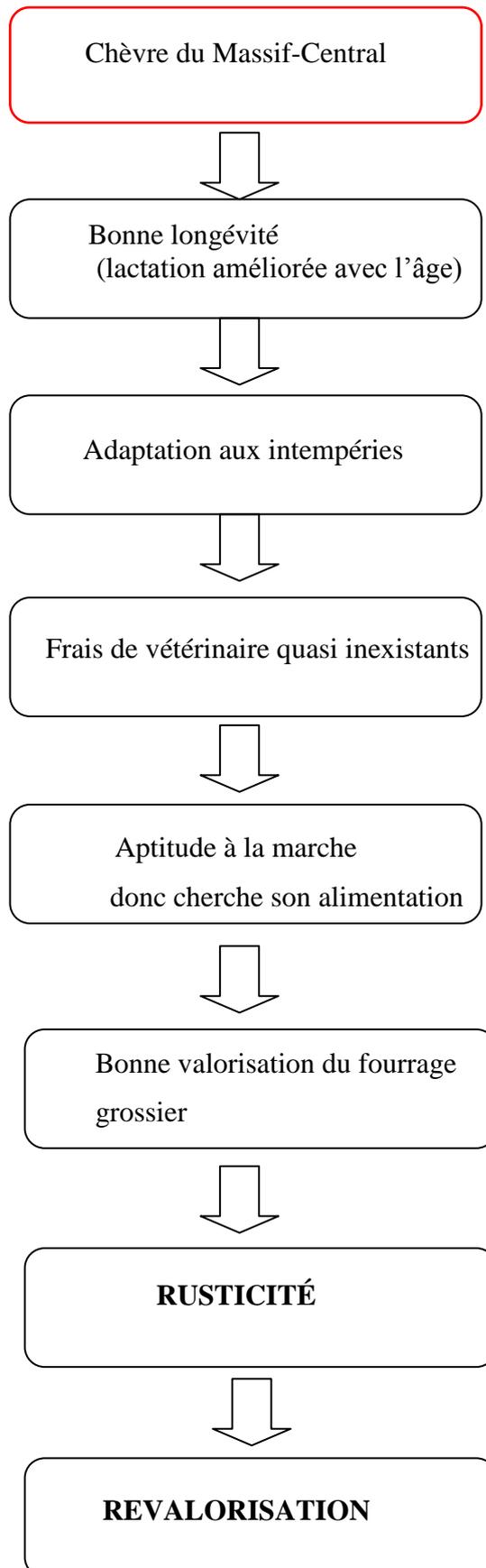


Source : Association FERME

**Photographie 8 : Berger auvergnat gardant ses chèvres**



## Schéma 1 : Les facteurs de rusticité chez la chèvre du Massif-Central



### **III. La mise en place de sa sauvegarde des années 90 à aujourd'hui**

#### **1. Éleveurs et associations : acteurs de la première heure**

Les premiers programmes de sauvegarde de races caprines à petits effectifs se sont mis en place dans les années 80, pour les chèvres Poitevine et Rove notamment. Ce sont des initiatives très locales d'associations d'éleveurs, ou des structures régionales telles que les conservatoires, qui ont lancé les premières actions. Dans le cas de la chèvre du Massif-Central, la situation était particulièrement critique puisqu'il restait un très faible nombre d'individus supposés purs pouvant permettre la relance de la race. Les premiers à s'inquiéter de sa disparition probable sont les membres de l'association FERME (Fédération pour promouvoir l'Élevage des Races domestiques Menacées). Des recherches d'animaux pouvant correspondre à la race sont initiées en 1994, les adhérents répertorient et inventorient leurs découvertes afin de constituer un troupeau conservatoire et de placer les animaux chez des volontaires de l'association. Une centaine de chèvres ont ainsi été inventoriées chez 23 éleveurs, de la zone de Saint-Front dans le Mézenc au nord de l'Ardèche mais aussi dans le Livradois-Forez et le Haut-Allier. Les rares éleveurs « traditionnels » à avoir gardé des chèvres du Massif-Central étaient restés en marge du mouvement dominant de standardisation. En outre, plusieurs d'entre eux n'étaient pas réellement éleveurs, plutôt amateurs de races anciennes. Beaucoup d'animaux présentaient toutefois des signes de croisement. À l'issue des premiers recensements, les éleveurs décidèrent de créer une association dont le but serait la revalorisation de la chèvre du Massif-Central ; ils fondent ainsi en 1996 l'Association pour le Renouveau de la Chèvre du Massif-Central (ARCMC). À ce stade, des contacts sont pris avec l'Institut de l'Élevage qui tiendra un répertoire génétique et les noms des éleveurs adhérents. L'objectif des tenues de répertoire devient en outre indispensable pour suivre l'évolution démographique de la race (établissement de généalogie), mais également pour contrôler la procréation et mieux gérer la consanguinité en maintenant une variabilité génétique satisfaisante. Mais le rôle capital de l'ARCMC se révèle aussi dans la « promotion patrimoniale » qu'elle fait de la race, lui consacrant notamment une fête annuelle dont le siège se situe à la ferme pédagogique de Saint-Front en Haute-Loire. Nous nous sommes notamment intéressés lors de nos rencontres avec les éleveurs à la dynamique et aux liens entretenus par l'association avec ses adhérents, l'objectif étant d'avoir un aperçu des relations et types d'échanges au sein des différents territoires d'élevage de la chèvre du Massif-Central. Nous avons ainsi appris lors des différents entretiens que plusieurs éleveurs

avaient choisi d'élever des chèvres du Massif-Central suite à la promotion faite par l'association, lors de la fête de Saint-Front notamment, car le but est bien d' « attirer et d'aider de nouveaux éleveurs » selon Fabien Fuchez, président de l'association depuis la fin de l'année 2013. Si sa fonction première est de repérer et de sélectionner les animaux correspondant au standard de la race, l'association doit également assurer sa communication afin de promouvoir la chèvre du Massif-Central aux yeux du public et des institutions. La fête de Saint-Front créée en 1995 est en ce sens une passerelle majeure dans la mise en avant de la race pour un public de néophytes, d'amateurs et de touristes de passage (le fête de déroule en plein mois de juillet). De nombreuses activités sont ainsi au programme chaque année : défilés de chèvres du Massif-central et d'autres races locales ou à faible effectif, vente de fromages et produits de terroir, démonstration de tonte de moutons, etc. C'est aussi l'occasion de faire confirmer les boucs lors d'un concours présidé par plusieurs éleveurs membres de l'association. Car la fête est bien aussi l'occasion pour le public de rencontrer les éleveurs de chèvre du Massif-Central et leurs animaux, et de contrôler la qualité des géniteurs de chaque troupeau. Mais comme le souligne Didier Bouet, ancien président de l'association et éleveur en Ardèche, « ce n'est pas évident de voir tous les éleveurs et leurs boucs ». Didier fait ici référence aux visites effectuées par lui-même et d'autres éleveurs de l'association au sein des différents élevages répartis sur tout le territoire. Celles-ci ne sont pas toujours faciles à réaliser compte-tenu de la distance parfois immense à parcourir en une journée souvent, notamment entre la Haute-Loire et l'Allier où deux éleveuses se sont installées récemment. On rencontre encore ici une limite d'ordre géographique au fonctionnement optimal du collectif d'éleveurs. Didier Bouet précise de ce fait à propos de la fête de Saint-Front :

« C'est le lieu de rencontre du public et des éleveurs et des animaux, on voit ce qui existe, on discute de ce que le [Conseil d'administration] a fait dans l'année... et puis il y a le jury d'agrément des boucs, ce point oblige un peut les gens à venir car il y en a qui n'ont encore rien à faire de l'agrément. Il y a des gens dont on n'a jamais vu les boucs, et l'exigence qu'on avait eu au départ c'était de vraiment voir tous les boucs qui étaient utilisés en reproduction. »

Les éleveurs et l'association sont donc confrontés, dans leurs démarches de développement de la race, aux comportements humains difficilement contrôlables pouvant sans doute porter préjudice à la chèvre du Massif-Central à long terme. Mais le rôle fédérateur de l'association fonctionne cependant relativement bien, faisant ainsi « réseau » entre les différents élevages et les nouveaux arrivants. La plupart des éleveurs se contactent régulièrement pour vendre ou acheter des animaux, « ça nous apporte un réseau et des contacts (...) et permet d'échanger

des conseils entre éleveurs via le forum notamment », précise une éleveuse adhérente à l'association. D'autres sont aussi très impliqués dans l'association en allant régulièrement aux assemblées générales mensuelles.

## **2. Des effectifs en constante augmentation**

Partis de 120 animaux au pourcentage de sang étranger assez élevé, les éleveurs de chèvre du Massif-Central ont réalisé un travail de sélection essentiel qui a amené les effectifs à 512 animaux en 2003, et à plus de 900 aujourd'hui (ARCMC 2015). Mais il s'agit de définir précisément la constitution de ces effectifs. Ceux-ci incluent les animaux à l'inventaire, les éleveurs devant déclarer leur registre d'animaux auprès de l'Institut de l'élevage. Mais comme l'explique Fabien Fuchez de l'ARCMC, « il y a trois types d'effectifs en réalité, car les chèvres répondent au critère de race selon le pourcentage de sang étranger. » Ainsi, il y aurait 973 chèvres du Massif-Central comptabilisées, mais si on ne compte que celles comprenant un quart de sang étranger, autrement dit les plus pures possibles, il n'y en a que 850. Il y a enfin un dernier effectif rassemblant les animaux connus mais pas forcément déclarés, ce dernier se rapprochant du millier. En ce qui concerne les éleveurs, les effectifs ont progressé puisque l'association compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents. Mais il s'agit de prendre en compte également les éleveurs non-adhérents, soit par désintérêt du réseau soit par manque de temps, et qui ramène les effectifs à 90 éleveurs. Tous ces élevages ne sont cependant pas uniformes.

Nous avons tenté d'élaborer une typologie des éleveurs selon les effectifs de bêtes et les pratiques de chacun, d'après les données récupérées de l'ARCMC. Toutefois, nous n'avons pu obtenir toutes les données pour chaque adhérent, l'inventaire n'ayant pas été toujours effectué. De plus, quelques éleveurs demeurent adhérents bien qu'ils n'aient plus d'animaux, ils ne sont cependant que cinq. Ceci révèle en outre une autre difficulté pour les collectifs d'éleveurs dont le suivi du développement de chaque élevage est essentiel. Nous interprétons donc cela comme une limite à l'organisation collective d'une filière telle que celle de la chèvre du Massif-Central. Didier Bouet explique ainsi cette limite :

« L'association pour la chèvre du Massif-Central a un noyau de quinze à vingt éleveurs qui font l'inventaire et c'est à partir de là que ça a pu être reconnu. C'est dix ans de boulot et pendant ce temps là on fait pas autre chose. Mais sur les inventaires on est pas au top (...). Il faut vraiment qu'il y ait un noyau qui fasse l'inventaire tous les ans. Les nouveaux le font, mais les deux premières années, après on a plus de nouvelles. »

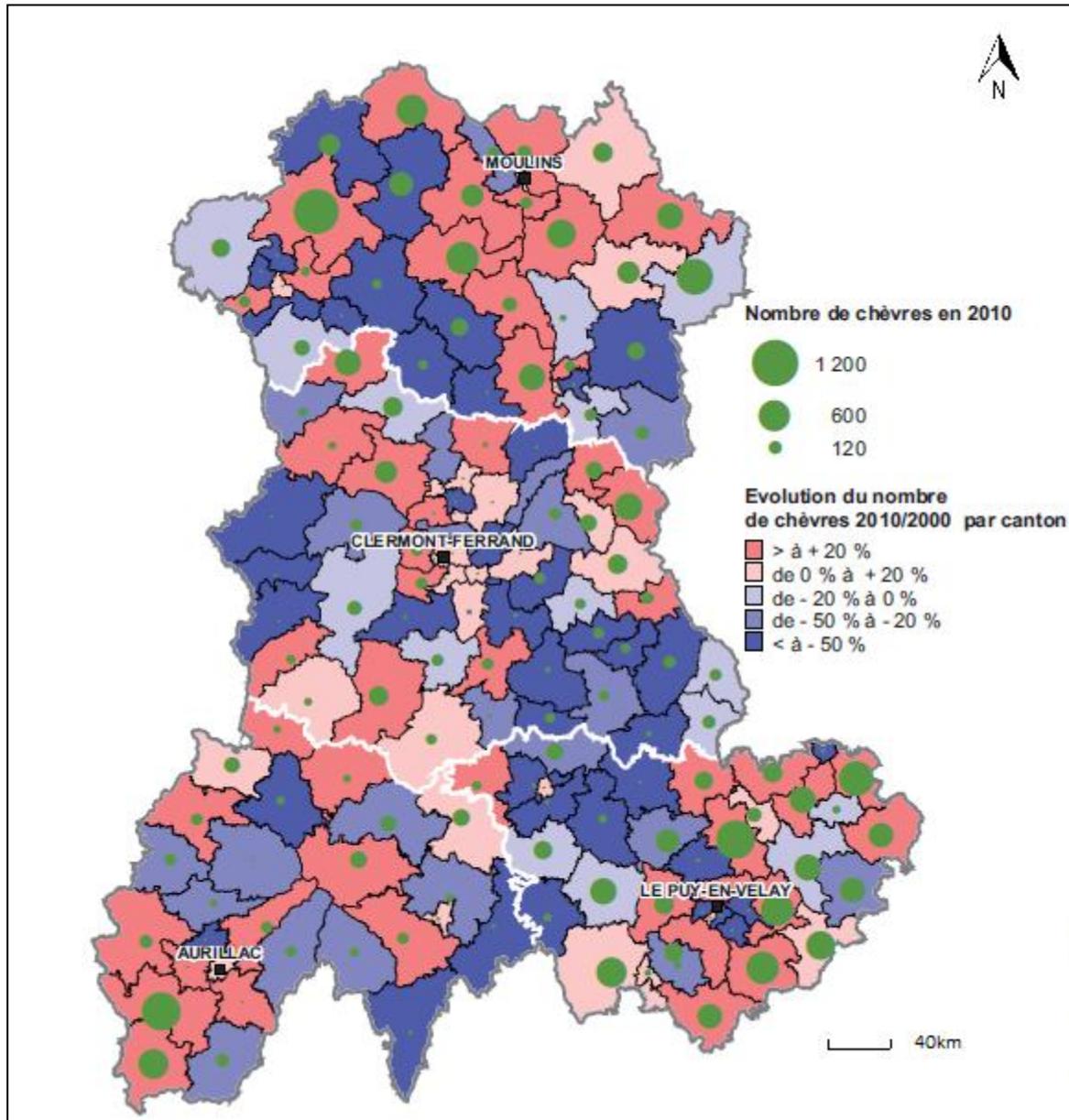
Une première variable concerne donc le nombre de chèvres du Massif-Central pour chaque éleveur. Il nous a semblé pertinent de retenir cette variable car nous constatons en effet que plus les élevages sont importants en nombre d'animaux, plus les éleveurs sont des fromagers ou des allaitants, donc dans une logique de production dans le but de dégager un revenu. À l'inverse, plus le nombre d'animaux est faible, plus les élevages relèvent du loisir ou de la pratique d'amateur sans logique de rentabilité économique. Notons par ailleurs que pour des élevages de chèvre du Massif-Central, un « gros troupeau » regroupera entre 40 et 100 animaux, la moyenne se situant davantage autour d'une vingtaine de bêtes. Cette dernière se rapproche notablement de la moyenne régionale des élevages caprins étant estimée à 26 chèvres ; la Haute-Loire et l'Allier concentrent par ailleurs plus des deux tiers du troupeau régional (carte 3). La majorité des éleveurs auvergnats possèdent en effet de petits troupeaux, les trois quart ont moins de 25 chèvres, seuil permettant de bénéficier de la prime à la chèvre (PBC). Ces effectifs sont toutefois loin de la moyenne nationale estimée à 68 chèvres par élevage. En outre, ce n'est pas un secteur très spécialisé sauf pour les gros troupeaux. Seulement 58% des exploitations sont ainsi classées moyennes ou grandes exploitations. Ce chiffre s'explique par le choix de diversification de beaucoup d'élevages, en particulier dans les élevages fromagers. C'est également dans ces élevages que la commercialisation via les circuits-courts est la plus répandue avec (30%).<sup>16</sup>

La seconde variable concerne les différentes pratiques des éleveurs étant donné qu'elles impliquent directement le développement de la filière et relèvent des modes de valorisation que nous analyserons dans la deuxième partie du travail. Quatre pratiques sont ainsi distinguées : l'élevage de loisir ou d'amateur, l'éco-pastoralisme, l'élevage fromager et l'élevage allaitant (graphique 2). Nous sommes partis sur la base de 60 exploitations correspondant aux adhérents de l'ARCMC. La localisation des élevages s'étale sur douze départements au sein du Massif-Central avec notamment 21% des éleveurs en Haute-Loire, 16% dans la Loire, 15% en Ardèche et 14% dans le Puy de Dôme. Les valeurs changent quelque peu quant au nombre effectif d'animaux par département puisque l'Ardèche en compte 22%, la Loire et la Haute-Loire 16% chacune, le Cantal 13% et le Puy de Dôme 11% (ARCMC 2015).

---

<sup>16</sup> Agreste – Recensement agricole DRAAF Auvergne, 2010.

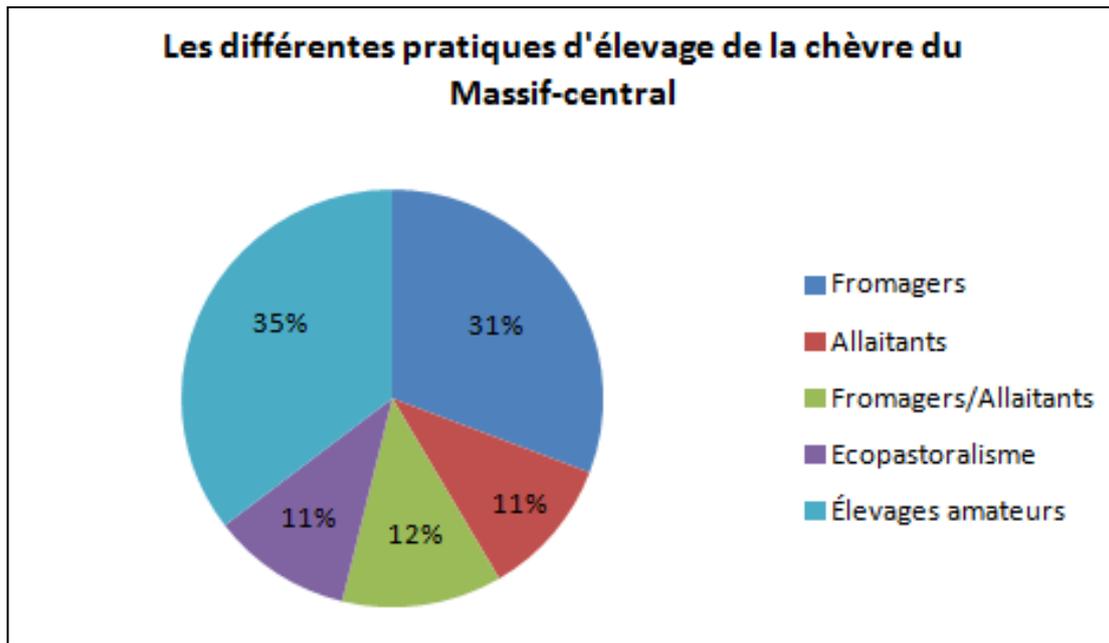
**Carte 3 : Répartition des élevages caprins en Auvergne**



Source : Agreste Auvergne 2010

Cette carte permet de mettre en évidence les terres d'élevage de chèvre privilégiées en Auvergne, à savoir les départements de l'Allier et de la Haute-Loire essentiellement. C'est notamment dans l'Allier que l'augmentation des effectifs caprins a été la plus importante en dix ans.

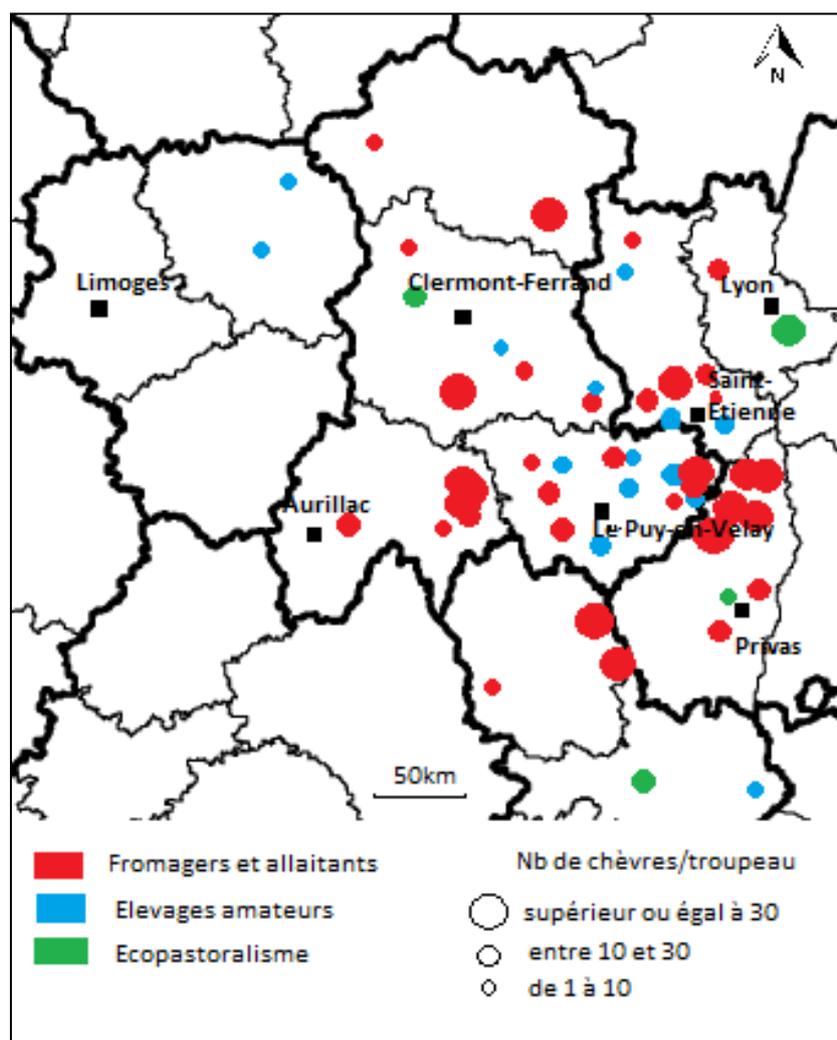
## Graphique 2



Réalisation : Estelle Venier

Nous avons choisi d'élaborer la carte de répartition des élevages de chèvre du Massif-Central issue de notre typologie à l'échelle du Massif-Central uniquement. En effet, bien que de rares élevages soient situés hors de cette entité géographique, la très grande majorité y demeure. Les éleveurs fromagers et allaitants ont également été regroupés puisqu'ils appartiennent tous deux à la catégorie des élevages de production. Dans le cadre de l'étude des modes de valorisation et de développement de la filière, il nous a semblé essentiel de distinguer visuellement sur la carte les différents types d'élevage. En outre, cette représentation cartographique doit renforcer l'analyse en apportant une dimension géographique et territoriale importante.

#### Carte 4 : Localisation des différents élevages de chèvre du Massif-Central



Réalisation : Estelle Venier

Bien que les élevages soient dispersés au sein du Massif-Central, on observe néanmoins une présence forte dans le sud-ouest du territoire notamment dans la zone du Mézenc, dans le nord de l'Ardèche, le sud Loire, ainsi qu'à l'est du Cantal autour de Saint-Flour. En outre, ces territoires accueillent les plus gros élevages de chèvre du Massif-Central, ceux-là même qui sont engagés dans une dynamique productive. À l'inverse, les éleveurs en écopastoralisme sont relativement éloignés et dispersés par rapport au berceau originel. De manière générale, les éleveurs dont le nombre de chèvres n'est pas excédent à dix font de l'élevage de loisir, en amateurs, souvent avec d'autres races locales menacées. Ce sont également pour beaucoup des personnes relativement âgées qui souhaitent conserver la race par tradition. Au sein de cette catégorie, plusieurs éleveurs ont notamment participé à la relance de la race, certains étant des membres fondateurs de l'ARCMC.

Enfin, cette catégorie intègre également de jeunes éleveurs en phase d'installation et de croissance, dont les troupeaux sont encore petits. Parmi eux certains font du fromage pour leur propre consommation personnelle ou élèvent des chevreaux en allaitant afin d'alimenter la filière. La seconde catégorie d'éleveurs dont les troupeaux contiennent entre dix et trente chèvres, intègre également des nouveaux arrivants en phase de croissance ainsi que d'autres en perte de vitesse pour diverses raisons (familiale, personnelle, problème sanitaire ou manque de débouché). Certains complètent avec des chèvres Alpines ou d'autres ruminants ce qui explique le faible nombre de chèvre du Massif-Central dans leur troupeau. Enfin, les éleveurs dont les troupeaux atteignent les trente têtes et plus sont essentiellement fromagers ou allaitants. Parmi eux, seuls trois élevages –les plus gros- possèdent une centaine de chèvres. Mais là encore les chèvres constituent la moitié de la production. Un éleveur du Mézenc possède ainsi une trentaine de brebis Rava en complément ; un autre en Ardèche six vaches laitières de race Ferrandaise et Tarine afin de produire de la tomme fraîche en plus des fromages de chèvre. Enfin, le troisième éleveur possède des brebis et des porcs ainsi qu'un atelier de transformation.

## Partie II VALORISATION ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

### I. Quel potentiel de développement et de valorisation pour la chèvre du Massif-Central ?

#### 1. Structuration et mise en cohérence

##### *a. De la complexité territoriale...*

Dans le cadre du développement d'une race menacée, le passage par la structuration de la filière par ses acteurs, que sont les éleveurs en premier lieu, semble plus que nécessaire afin de garantir une ligne de conduite cohérente et efficace. Pour les éleveurs de chèvre du Massif-Central, une première difficulté d'ordre géographique semble toutefois freiner la coordination et la mise en cohérence des actions entre les différents élevages. En effet, la problématique du territoire étendu pose depuis plusieurs années maintenant un réel souci pour beaucoup d'éleveurs, certains estimant se retrouver en marge du cœur des décisions et des événements. La fête annuelle de Saint-Front constitue notamment une véritable pomme de discorde entre les éleveurs de Haute-Loire et du Cantal, ces derniers dénonçant la trop grande distance géographique à parcourir en une journée lors de l'évènement, d'autant que celui-ci se déroule tous les ans au même endroit. Comme le précise un éleveur, ces derniers « aimeraient bien pouvoir la faire un peu là-bas [dans le Cantal] de temps en temps. » Mais si la fête a lieu dans le Cantal, ce n'est « plus pareil ». Ainsi, le positionnement géographique de la fête de la chèvre du Massif-Central constitue un point de tension qui ne facilite pas les échanges entre éleveurs.

Bien que la question du déplacement de la fête soit évoquée, cette hypothèse ne constituerait pas une solution puisqu'en se délocalisant elle perdrait une partie de son sens et donc de son identité première qui est bien d'être « la fête de la chèvre de Saint-Front » selon les éleveurs de la région. On constate donc la présence d'un fort ancrage territorial localisé dans le secteur de Saint-Front, qui n'est autre que le bassin originel de la race. Cet ancrage local, dont la fête est la plus forte expression, constitue d'autant plus un ciment identitaire et culturel pour une grande partie des éleveurs situés autour de cette zone, et c'est pourquoi son déplacement éventuel ne peut être envisagé. La complexité territoriale de la situation entraîne par ailleurs quelques conséquences importantes puisque, n'encourageant pas les éleveurs du Cantal à venir à la fête, ceux-ci risquent de ne plus venir présenter leurs boucs à la confirmation et

donc d'amener l'association à une perte de visibilité sur les élevages quant au respect du standard de la race. Conscients de la fracture géographique et de la complexité de la situation qui constitue « le point faible » de la filière, certains évoquent même une « aire du Massif-Central trop grande » devenue difficile à gérer, au regard des installations de plus en plus fréquentes très loin des bassins originels et de la structure associative (carte 4). Mais si le territoire est un enjeu de développement, il l'est aussi surtout dans sa diversité et ses spécificités locales pour la chèvre du Massif-Central, dont on sait qu'historiquement les animaux étaient de robe assez variée. Nous avons tenté de comparer avec la situation géographique de la chèvre du Rove pour comprendre cette problématique territoriale, son aire de répartition étant également très vaste (régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc Roussillon). Mais étant donné que sa couleur rouge fauve originelle est uniformément reconnue dans tous ses territoires d'élevage et ce de manière historique, les disparités géographiques ne constituent pas un problème commun à l'élevage de chèvre du Massif-Central. Pour celle-ci à l'inverse, malgré la création d'un standard de race et de caractéristiques définies, chaque territoire possède encore ses propres critères à l'origine de petits tiraillements au sein des éleveurs. Dans le Cantal notamment, les éleveurs estiment que la robe de la chèvre doit être marron « caramel » et non noire à barrettes comme le stipulent les éleveurs de Haute-Loire. Une sorte de frontière culturelle, voire idéale, semble à cet égard se dresser entre les deux départements auvergnats, « deux pays différents avec deux façons de voir la chèvre du Massif-Central » comme le rappelle un éleveur. Mais les différences sont également à l'œuvre dans les autres territoires limitrophes, tel que nous l'explique un autre éleveur.

« « En Haute-Loire, ils sont très très noirs à barrette, alors qu'en Lozère ou Cévennes ce sera plus la blanche [blanche des Cévennes], et nous dans le Cantal ce sera plus chocolat au lait, mais c'est vrai qu'on est pas du tout fixés sur la noire et même moins on en a mieux c'est. »

Dans cette configuration, tenter d'obtenir une unité globale pour une efficacité d'action en particulier dans la sélection des animaux est une gageure, les modes d'organisation collective étant en partie déterminées par l'inclusion des techniques collectives mais également des pratiques individuelles des acteurs. <sup>17</sup>Comme le souligne l'ancien président de l'ARCMC Didier Bouet, ces clivages sur la définition de critères de race entre éleveurs mènent à des erreurs faisant que « des animaux sont classés purs alors qu'ils ne devraient pas l'être » et que peuvent survenir des conflits aboutissant au désengagement de certains. De nombreux

---

<sup>17</sup>Casabianca F., Vallerand F., opus cité, p. 343.

éleveurs du Cantal ont notamment quitté l'association. Toutes ces tensions conduisent en outre à entraver les efforts de communication faits par l'association et les éleveurs sur la race, car l'objectif est bien de faire connaître avant tout la race au plus grand nombre dans le but de valoriser la chèvre et ses produits par la suite.

***b. ...à la coordination des acteurs ?***

« Une race n'existe que s'il y a des gens qui l'élèvent pour en vivre, sinon c'est du conservatoire, du musée... »

Monsieur D

Dans le cadre de la structuration d'une filière dont l'optique majeure est de créer des débouchés économiques satisfaisants pour les éleveurs, la question des usages de la race peut se poser. Pour la chèvre du Massif-Central, bien qu'elle ait pu être « sauvée » par des éleveurs amateurs, souvent possesseurs d'autres races menacées ou à faibles effectifs, cela signifie-t-il pour autant qu'elle soit destinée à l'élevage de loisir uniquement qui semble être devenu une mode ? Au contraire, les anciens estimaient que cette race était destinée à « faire du lait », pouvant donc entrer dans une logique de production de fromages par exemple. Aujourd'hui, bien que les éleveurs fromagers se soient multipliés, quelques clivages sur le mode d'utilisation de la chèvre du Massif-Central demeurent. De plus en plus d'éleveurs font le choix d'avoir des chèvres de race locale et choisissent la chèvre du Massif-Central, mais si une part certaine s'installe en éleveur-fromager, une autre partie fait le choix d'être allaitant ou encore de ne pas être dans une démarche de production. Pour certains éleveurs-fromagers, de plus en plus de nouveaux arrivants commettraient des erreurs dans la sélection et l'approvisionnement en jeunes animaux en vendant « n'importe quoi ». Des croisements trop importants à la vente dans un seul troupeau de tous les bouquillons<sup>18</sup> de l'année sans opérer de sélection, la mise en déséquilibre de la variabilité génétique se profile et peut constituer un risque de perte de la souche originelle à long terme.

De plus, l'élevage fromager de chèvres du Massif-Central ayant des difficultés à se faire reconnaître comme rentable et viable économiquement risque de voir baisser ses effectifs pour laisser place à des filières non laitières. Cette situation difficilement envisageable conduit notamment l'association ARCMC à encourager fortement les éleveurs à s'installer en

---

<sup>18</sup> Jeune bouc de moins d'un an.

fromager. L'objectif délicat pour cette dernière consiste donc à maintenir une cohésion nécessaire entre les amateurs, détenteurs d'une réserve génétique certaine, et les producteurs, assurant le développement de la filière ; mais également entre anciens et nouveaux arrivants. En ce sens, la définition de la ressource à valoriser suppose une entente entre les deux partis, basée sur des critères qui satisferaient à la fois des exigences de conservation et de valorisation.<sup>19</sup> Actuellement, dans un souci de préservation des qualités de l'animal et pour des raisons économiques, notamment de valeur ajoutée, le mode de valorisation premier est l'élevage fromager. Cela ne revient pas, comme le rappelle Dider Bouet, à « éliminer 50% des animaux sous prétexte qu'ils ne produisent pas », mais beaucoup de travail reste encore à être fait « avec prudence » sur l'amélioration des qualités laitières de la race. Ceci nous amène vers un deuxième clivage à l'œuvre au sein des éleveurs de chèvre du Massif-Central et qui concerne le contrôle laitier.

Développé dans les années soixante, le contrôle laitier est géré par les départements et a pour principe le suivi de la production laitière d'un troupeau par la connaissance individuelle de ses animaux. S'il évalue la quantité de lait produite par un animal, il permet également de mesurer les taux butyreux et protéiques. La connaissance des résultats de chacun des animaux permet enfin de faciliter la sélection des mères et chevrettes mais aussi d'évaluer la qualité des boucs. Il existe en réalité deux types de contrôles laitiers : le contrôle laitier simplifié non officiel et « interne » au troupeau permettant un premier tri des animaux, et le contrôle laitier officiel avec une réglementation spécifique à respecter. Dans le cas des races caprines locales, les données laitières sont de plus en plus précises et cinq races de chèvres figuraient en 2013 dans les résultats du contrôle laitier officiel et simplifié ; la chèvre du Massif-Central n'y figurait cependant pas.<sup>20</sup> En effet, le contrôle laitier est encore peu répandu au sein de la filière. Bien qu'il soit organisé par les Chambres d'agriculture, celui-ci relève de la volonté première des éleveurs d'y adhérer ou non, et son coût n'est pas toujours abordable pour certains. Pour Fabien Fuchez, président de l'ARCMC, le contrôle laitier n'a pu être organisé cette année [2015] étant donné la complexité territoriale de la filière et le manque de motivation personnelle des éleveurs.

Par ailleurs, la difficulté pour des élevages de chèvre de race à faibles effectifs, bien que reconnus officiellement par le Ministère de l'Agriculture, est de se faire une place au sein du

---

<sup>19</sup> Danchin-Burge C., Duclos D., opus cité, p. 3

<sup>20</sup> [www.idele.fr](http://www.idele.fr), consulté le 18/04/2015

répertoire des élevages laitiers d'un département, autrement dit, d'avoir une reconnaissance de la part des organismes agricoles locaux. Mais afin d'obtenir cette reconnaissance il est nécessaire d'avoir des informations concernant le rendement laitier des élevages. La plupart des éleveurs de chèvre du Massif-Central ne font pas de contrôle laitier pour des raisons de coût trop élevé de l'opération mais également parce qu'ils estiment n'avoir pas suffisamment de lait, faisant alors leurs pesées personnelles sans passer par un organisme de contrôle. Le fait qu'ils représentent souvent de très petites structures est aussi un motif de refus, et ce sont la plupart du temps les plus grosses qui l'effectuent ; seulement deux élevages l'ont toutefois effectué cette année. Bien qu'il reconnaisse son coût élevé, Didier Bouet, assure pourtant que ce serait une étape « importante » pour l'association qui pourrait éventuellement le financer en partie. Selon lui, le contrôle laitier possède un véritable intérêt dont la filière devrait profiter afin de se développer, en particulier pour améliorer son rendement laitier. Ce dernier, basé dans le secteur nord de l'Ardèche, a notamment tenté d'encourager auprès des instances agricoles de son département le contrôle des élevages de chèvres Massif-Central sans succès : « (...) le contrôle ne voulait pas se faire sur des Massif-Central, ils ne m'ont jamais dit pourquoi mais je pense que ça fait baisser la moyenne du département », déclare-t-il. Le dialogue avec les syndicats caprins semble également difficile, d'autant plus que ces structures sont plutôt habituées à des élevages de chèvres Alpines ou Saanen, dominantes sur ces territoires. Mais pour Didier Bouet, le contrôle laitier est aussi dans l'intérêt des nouveaux éleveurs qui souhaitent s'installer avec la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) notamment. En effet, lorsque ceux-ci présentent leur projet d'installation à la Chambre d'agriculture avec des chèvres du Massif-Central la réponse est souvent négative faute de chiffres convaincants. « Tant que les institutions agricoles ne sauront pas combien [la chèvre du Massif-Central] produit » assure-t-il, « l'avis sera négatif ». La clé pour le développement de ces races à faibles effectifs réside donc dans l'équilibre à trouver entre une production laitière inférieure à celle des races Alpines et Saanen, et une valorisation améliorée de ses produits, tout en réduisant les coûts de production par la conduite en extensif notamment.

## **2. Des valorisations diversifiées mais qui restent classiques**

### *a. Les produits alimentaires*

## Les produits fromagers

La grande majorité des éleveurs fromagers de chèvre du Massif-Central produisent des fromages lactiques en raison des faibles quantités de lait obtenues notamment.<sup>21</sup> En effet, seuls les plus gros élevages produisent des fromages à pâte pressée tels que la tomme de chèvre, en complément des lactiques. La fabrication de lactique permet en outre une meilleure marge brute dans la valorisation du produit, et sont généralement vendus frais ou affinés. Plusieurs éleveurs, dont le nombre de chèvres dépasse généralement les 30 têtes, choisissent toutefois de diversifier leurs produits en fabricant des yaourts en plus des fromages lactiques. En outre, la pratique de la vente directe encourage vivement cette diversité des productions. Ainsi, un étal présentant une diversité de fromages et de produits laitiers sera plus attractif qu'un étal n'offrant que des tommes par exemple. Enfin, la totalité des éleveurs fromagers produisent des fromages de type « fermier », en valorisant les ressources locales dans l'alimentation de leur troupeau.<sup>22</sup>

La ferme de Monsieur R. est située au coeur du plateau du Mézenc, à une quinzaine de kilomètres du village de Saint-Front, et accueille sur 90 hectares –essentiellement des pâturages- 40 chèvres du Massif-Central, 15 vaches Tarine, Aubrac et Ferrandaises ainsi qu'une vingtaine de brebis Rava. C'est par souci d'adaptation au climat local et par plaisir que les trois éleveurs originaires de Savoie et installés en GAEC depuis une dizaine d'années ont choisi des races rustiques et locales, celles-ci valorisant bien les pauvres pâturages du plateau et étant moins sujettes aux maladies. L'hiver, les éleveurs transforment le lait de ces dernières en tommes de vache et de chèvre qu'ils écoulent avec succès l'été sur le marché hebdomadaire du Mont Gerbier de Joncs. La région est de ce fait particulièrement fréquentée par les touristes en période estivale, surtout le fameux Mont Gerbier de Jonc, célèbre pour sa forme arrondie et sa flore sauvage, mais également parce qu'il accueille les trois sources de la Loire. C'est surtout par choix et par manque de temps l'été que les trois éleveurs ne pratiquent pas l'accueil à la ferme. En outre, le GAEC valorise très bien sa production dont la diversité

---

<sup>21</sup> Les fromages lactiques sont obtenus à partir d'une fermentation lactique, qui, par ajout de ferments consomme du lactose et acidifie le lait. On obtient ainsi un caillé ferme qui s'égouttera lentement, à la différence d'un fromage à pâte pressé dont le lait sera initialement chauffé puis pressé afin d'extraire le lactosérum. Les fromages de chèvre lactiques peuvent être consommés frais ou affinés, généralement entre huit jours et un mois. Les tommes de chèvre seront consommables à partir de deux mois.

<sup>22</sup> Les fromages fermiers sont fabriqués uniquement avec le lait de la ferme et sur la ferme. Seulement 3% des fromages de chèvre français sont « fermiers ».

est un point central, et n'hésite pas à opérer une sélection stricte sur les chèvres du Massif-Central afin d'obtenir un meilleur rendement laitier ; c'est notamment l'un des plus gros troupeaux de Massif-Central du secteur de Saint-Front, où les trois éleveurs se rendent tous les ans. Dans cette région isolée et traditionnellement en élevage bovin, mais où l'élevage de chèvre du Massif-Central a su se maintenir, les habitants sont habitués à l'usage de races rustiques locales. L'influence de l'Ardèche voisine, davantage « terre de chèvres », sur les marchés du Mont Gerbier de Jonc y est également pour quelque chose dans la reconnaissance des produits de qualité issus d'un animal « qui parcourt à l'air libre... ». En ce sens, les représentations mentales des consommateurs divergent selon le type d'élevage associé traditionnellement à leur région. C'est ce qu'une éleveuse du Cantal explique lorsqu'elle s'est rendu compte que le fromage de chèvre, qui n'est pas un fromage « du pays », est sujet à divers préjugés autour de chez elle :

« J'incite les gens à venir voir car beaucoup disent que le fromage de chèvre pur ça n'existe plus, que tous les éleveurs caprins sont en hors-sol, etc. »

Le Cantal est en effet bien plus une « terre de vaches » qu'une « terre de chèvres » avec plus de 70% des exploitations en élevage bovin lait ou viande contre 10% seulement en ovin et caprin.<sup>23</sup> Il n'y a d'ailleurs aucune appellation pour le fromage de chèvre dans le département. De plus, la majorité des élevages de chèvre sont constitués de races Alpines et Saanen et souvent en système hors-sol ; de cette manière, la race du Massif-Central est quasiment inconnue de la population. Mais souvent ce sont les personnes âgées, précise Madame C., qui, à la dégustation de ses fromages, rappellent à leur mémoire « le souvenir de la chèvre « commune » que les fermiers avaient toujours en complément de leurs vaches » pour faire le fromage destiné à l'usage familial. Mais le nom de la race « Massif-Central » n'est pas connu de ses personnes. C'est pour cette raison que Madame C. essaie de la mettre en valeur lorsqu'elle vend sur les marchés autour de Saint-Flour, insistant sur le fait que c'est une race « locale et rustique » et que ses chèvres pâturent. Elle précise également que ses fromages sont fermiers et au lait cru, produits en agriculture biologique, comme la plupart des éleveurs de chèvre du Massif-Central. Pour elle, les fromages sont réellement différents de ceux provenant d'élevages plus « classiques » : leur affinage notamment se déroulerait mieux que pour « ceux des grandes surfaces qui ont peu de goût » et le perdent avec le temps. Mais la saveur caractéristique et « plus prononcée » des fromages de chèvre du Massif-Central est

---

<sup>23</sup> DRAAF Auvergne – Recensement agricole 2010.

surtout le résultat de la pâture en extérieur des chèvres et de la diversité des plantes ingérées notamment dans les sous-bois du territoire. En outre, les éleveurs n'hésitent pas à mettre en avant cet aspect lors de la vente directe. Ce lien revendiqué au terroir local n'est pas sans rappeler l'analogie faite entre le paysage et le fromage dans la littérature populaire. Ainsi de Jean Louis Vaudoier dépeignant le fromage « du pays » de manière poétique :

« De tous les mets préparés par la main de l'homme et que la nature ne produit pas tels qu'on les mange, le fromage est celui qui évoque le plus fidèlement l'aspect et le tempérament des paysages où paissent les vaches, chèvres et brebis qui donnent le lait dont ce fromage est fait. Le camembert est (présure agressivement) une prairie normande ; le brie vaste et plat, une plaine à basse ligne d'horizon circulaire ; le gruyère est creusé de grottes comme la montagne ; les fromages de chèvre dont l'écorce couleur de pierre porte de légères chinures vertes, c'est une garrigue où de vivaces plantes parfumées vagabondent sur un terrain de roches. »<sup>24</sup>

En outre, de nombreux travaux ont démontré ces dernières années le lien réaffirmé entre fromages artisanaux et terroirs, ces derniers condensant paysages locaux et savoir-faire traditionnels, en opposition aux fromages de type « industriels », plus déconnectés d'une aire de production originelle et unique. Ce sont de ce fait les fromages « rustiques », devenus de véritables « ressources des terroirs » qui bénéficient d'une popularité nouvelle aux yeux des consommateurs.<sup>25</sup> Cet appel de l'authentique, du produit le plus « naturel » possible, existe bien au sein des élevages fromagers de chèvre du Massif-Central.

**Photographie 9: Fromages de chèvre du Massif-Central sur le marché du Puy-en-Velay**



Réalisation : Estelle Venier (avril 2015)

<sup>24</sup> Extrait du Larousse des fromages in Delfosse C., « Noms de pays et produits du terroir : enjeux des dénominations géographiques », Espace géographique, Tome 26, n°3, 1997. pp. 222-230.

<sup>25</sup> Idem

Sur la photographie ci-dessus, on aperçoit une tête de chèvre ressemblant au standard de la race Massif-Central. Cette image présentée au consommateur véhicule ainsi l'information selon laquelle les fromages sont issus de cette chèvre en particulier et non d'une chèvre Alpine ou Saanen. Cet éleveur insiste notamment sur le choix qu'il a fait d'avoir une production la « plus naturelle possible », en témoigne lors de la vente sur le marché, le panneau indicatif « AB » signalant une production en agriculture biologique. Cet éleveur, possesseur d'un troupeau moyen de 25 chèvres, traites à la main deux fois par jour, organise notamment des visites à la ferme en période estivale afin de faire découvrir les pratiques fermières traditionnelles.

### Le cas de la viande de chevreau

Si les éleveurs fromagers ne rencontrent pas de problèmes particuliers pour écouler leurs fromages, la vente de viande de chevreau représente quant à elle une problématique plus spécifique. Tous les éleveurs allaitants ou fromagers ne produisent toutefois pas de viande de chevreau, mais c'est un débouché auquel certains font appel afin de valoriser au mieux en diversifiant les produits alimentaires. Tel que le rappelle un éleveur, il s'agit d'exploiter « la totalité de ce qui est exploitable sur la chèvre », en outre, tous les chevreaux ne peuvent être gardés pour la vente aux autres éleveurs ou le renouvellement du troupeau. Mais si certains éleveurs réussissent à en vendre quelques uns pour la viande tous les ans, certains faisant même l'effort de transformer en terrines, ce n'est pas un débouché très satisfaisant. Pour beaucoup en effet, la viande de chevreau ne « part pas très bien » ou « ne vaut pas grand-chose. » Ainsi, dans le Cantal, les éleveurs de chèvre Massif-Central n'ont quasiment aucun débouché dans la viande de chevreau, d'autant que les consommateurs dans cette région sont essentiellement habitués à la viande bovine. L'aspect culturel des pratiques alimentaires est encore visible ici. En effet, dans certaines régions la viande de chevreau sera consommée quant elle sera quasiment inconnue dans d'autres. Ainsi, dans le Poitou-Charentes, les habitants sont habitués à la consommation du traditionnel chevreau à l'ail lors de la Pâques, et les éleveurs de chèvre de la région n'ont pas de difficulté pour écouler leurs « stocks ». Dans sa ferme en Ardèche, Didier Bouet tente de réfléchir à des solutions. Ce dernier réfléchit depuis quelques temps à la création d'une marque collective en groupement d'éleveurs et spécifique à la viande de chevreaux de chèvre du Massif-Central :

« J'avais envie de faire des terrines cette année, ça fait longtemps que j'y pense, parce qu'on sait plus quoi faire des chevreaux, et moi économiquement je ne peux pas m'amuser à élever des chevreaux, faut que je fasse des fromages quoi. Faire des chevreaux viande en bio au lait de la mère c'est pas

rentable du tout. Donc je ne sais pas quoi en faire parce que ça me ferait un produit supplémentaire... »

La difficulté pour les éleveurs fromagers possédant des chèvres du Massif-Central est, en effet, de pouvoir obtenir suffisamment de lait pour fabriquer leurs fromages et pour élever les petits sous les mères pour la viande, ce qui devient toutefois très difficile économiquement. Depuis peu, l'association essaie de valoriser la viande de chevreau et réfléchit en concertation à une meilleure structuration. Comme le résume un éleveur, le problème réside dans la valorisation du poids, car « quel que soit le poids c'est le même forfait (...), que le chevreau fasse 3 kilos ou 5 ce sera toujours 20 euros le forfait. » La difficulté consiste donc à trouver des débouchés satisfaisants auprès des consommateurs locaux tout en assurant une valorisation solide. Le passage par la création d'une marque collective pourrait notamment être une piste envisageable.

### *b. L'éco-pastoralisme en essor*

Les chèvres ne produisent pas seulement du lait, de la viande ou des poils, certains éleveurs tannant encore les peaux de leurs bêtes pour leur propre usage. Si celles-ci étaient autrefois pourchassées pour leur appétit vorace et les dégâts importants qu'elles occasionnaient dans le tissu végétal, elles bénéficient depuis quelques temps d'un regain d'intérêt de la part des acteurs institutionnels et environnementaux. En effet, le terme d' « éco-pastoralisme » ou « éco-pâturage » s'est relativement développé depuis une dizaine d'années. Celui-ci désigne l'entretien de prairies et de pâturages généralement secs par des herbivores tels que des chèvres, des moutons ou encore des vaches. Le suffixe « eco » renvoie quant à lui à la qualification de la pratique qui se veut écologique en étant engagée dans une démarche de préservation de la biodiversité et d'alternative à des outils de débroussaillage mécaniques. Ainsi, l'éco-pastoralisme se présente comme une forme alternative d'entretien des espaces naturels en proie à la friche ou à l'emboisement.<sup>26</sup> Il peut s'effectuer sur des terrains peu ou pas exploités en zone naturelle (campagnes, montagne) mais également au sein des agglomérations. L'objectif, tel que le précise l'association Entretien Nature et Territoire à l'initiative de plusieurs projets et actions de sensibilisation en France, est bien de « maintenir ou de restaurer un milieu tout en limitant les coûts de gestion ».<sup>27</sup> En outre, l'éco-pastoralisme

---

<sup>26</sup>Perrenoud A., « Prairies et pâturages secs : entretien avec des chèvres », fiche pratique, OFEV Suisse, 2006, 4p.

<sup>27</sup> [entretien-nature-territoire.fr](http://entretien-nature-territoire.fr), consulté le 22/05/2015

se révèle être un outil de conservation et de développement des races locales et rustiques, celles-ci s'adaptant bien au relief parfois très pentu des terrains embroussaillés et inaccessibles pour les engins motorisés. La chèvre, par son poids léger et sa rusticité, est de ce fait bien adaptée à cet usage c'est pourquoi plusieurs associations de défense des chèvres locales ont encouragé l'éco-pastoralisme. Ainsi de la chèvre des Fossés qui, comme son nom l'indique, était historiquement utilisée au débroussaillage des chemins et fossés dans l'ouest de la France, et qui fut revalorisée par de nombreux acteurs de la conservation des espaces naturels tels que l'Ecomusée de Rennes ou l'Arche de la nature du Mans. Mais la chèvre du Massif-Central bénéficie également de cette valorisation. En effet, depuis 2010, un troupeau de 60 chèvres entretient les pelouses sèches peuplées d'épineux de plusieurs communes de la Côte de Moine dans le département du Doubs. À l'initiative du projet se trouve l'association TRI fondée par les habitants du canton de Quingey et menant des actions dans le domaine de l'insertion sociale et de la préservation de l'environnement, en partenariat avec la municipalité et le Conseil Général du Doubs. Inclus dans le périmètre Natura 2000, les 40 hectares de pelouses de la Côte de Moine sont ainsi devenus le « site pilote » du réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Conseil Général du Doubs. Comme le signale la chevrrière en charge du troupeau depuis 2013, « une convention a été signée entre la municipalité de Quingey et l'association, afin de mettre au point un plan de gestion des pâturages en extensif par un cheptel de race rustique ». L'objectif était notamment de permettre la sauvegarde d'une race à petits effectifs. Mais si le projet a d'abord souhaité utiliser la chèvre des Fossés, celui-ci n'ayant pu aboutir « par refus de la part de l'Association pour la Promotion et la Sauvegarde de la chèvre des Fossés d'exporter la race hors de son berceau originel », il fut réorienté sur la chèvre du Massif-Central avec l'accord de l'ARCMC. « On est un peu mis à la marge car non laitiers », précise la chevrrière, « c'est une situation un peu exceptionnelle pour l'ARCMC ». Le troupeau est néanmoins présenté tous les ans à la fête de Saint-Front et alimente en reproducteurs plusieurs élevages du Massif-Central, témoignant de l'engagement de la chevrrière pour la sauvegarde de la race. Ainsi, bien que les chèvres se situent hors de leur berceau originel, le retour au terroir existe malgré tout, d'autant qu'un réel effort est effectué sur la sélection des animaux : « Ces chèvres sont vraiment rustiques et bien adaptées à la pâture sur les terrains accidentés situés entre 300 et 400 mètres d'altitude (...), je tente de dégager des critères autres que la couleur de la robe tels que la capacité à la pâture ou à la mise bas. » Aux questions du public concernant la fabrication de fromages et à qui l'accès est autorisé sur des sentiers balisés, la chevrrière explique que ces chèvres ne sont pas élevées

dans ce but, auquel cas cela demanderait « trop investissements et les animaux délaisseraient les épineux au profit des compléments qu'il faudrait leur fournir. »<sup>28</sup>

Depuis cette première expérience, les chèvres du Massif-Central sont de plus en plus utilisées dans le cadre de projets d'éco-pastoralisme, l'association TRI ayant notamment fourni en chèvres le Parc périurbain de Miribel Jonage à proximité de Lyon qui a également mis en place un troupeau pour l'entretien de ses pelouses en 2012, en alternance avec des vaches bretonnes Pie noir, une race également à faibles effectifs. Plusieurs particuliers se sont aussi lancés dans l'éco-pastoralisme avec des chèvres du Massif-Central, ces dernières désherbant ainsi les bassins d'orage, les lignes de chemin de fer ou encore les jardins municipaux au sein des agglomérations. Bien qu'elles se révèlent efficaces pour la promotion et le développement de la race, toutes ces formes de valorisation ne demeurent pas moins relativement classiques et non spécifiques à la race du Massif-Central. Elles trouvent toutefois leur force dans leur diversité ainsi que dans le lien toujours entretenu avec le réseau d'éleveurs et l'association.

## **II. Construction de la qualité et territorialité**

### **1. Circuits de vente et modes de commercialisation : la recherche du local**

Pour la très grande majorité des éleveurs de chèvre du Massif-Central, la vente des produits s'effectue principalement en circuits-courts, sur les marchés, dans les AMAP<sup>29</sup> et en vente directe à la ferme notamment. Les petits volumes de fromages produits par rapport aux grandes exploitations caprines spécialisées de la région expliquent dans un premier temps ce choix de commercialisation. En effet, il est nécessaire pour pouvoir vendre dans les grandes ou moyennes surfaces (GMS) d'avoir un volume important mais également de désaisonner<sup>30</sup> le troupeau afin d'avoir des fromages en rayon toute l'année. Cette dernière contrainte est particulièrement refusée par la plupart des éleveurs de chèvre Massif-Central pour des raisons éthiques mais aussi pratiques, en outre le faible nombre d'animaux empêche d'effectuer des lots convenables. Le prix de revient plus élevé des produits en vente directe est également un

---

<sup>28</sup> Entretien réalisé auprès de Claire Casteran, chevrrière pour l'Association TRI, le 17/05/2015

<sup>29</sup> Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

<sup>30</sup> Le désaisonnement est une pratique qui consiste à faire reproduire les femelles en dehors de la saison sexuelle normale. Pour les caprins, les saillies s'effectuent généralement t entre août et octobre entraînant une lactation de février à novembre. Le désaisonnement consiste donc à décaler les saillies en juin afin d'avoir du lait en hiver.

facteur important. Mais il y a surtout pour beaucoup la volonté de rester dans un circuit de vente le plus local possible, voir pour certains « hyper local ». Monsieur et Madame L. se sont installés il y a quatre ans avec quelques chèvres du Massif-Central, ils en ont aujourd'hui 25 et envisagent de « monter jusqu'à cinquante ». La transformation fromagère n'est pas encore lancée, mais ils s'exercent à faire du fromage en petite quantité et pour un usage personnel. Pour eux, la vente en circuit court est la condition *sine qua non* :

« Pour l'instant nous vendons un peu par bouche à oreille...on voudrait faire un marché sans être un marché, à Saint-Privat par exemple qui est le chemin de Saint Jacques de Compostelle, on se dit que ça pourrait être sympa. On ne veut pas faire de marché au Puy [en Velay], le but serait de rester très très local. Le mieux serait avec certains du coin qui transforment, parce que y'en a, et pas forcément en fromage de chèvre...y'en a qui ont des fraises, du fromage de brebis...l'idéal serait de pouvoir monter une AMAP dans le coin en vente directe. »

On constate donc une forme de territorialisation très forte dans le choix de nombreux éleveurs, qui s'illustre particulièrement dans la vente directe. Toutefois, cette tendance s'est fortement généralisée depuis une décennie dans les diverses exploitations agricoles du territoire français. Ainsi, en 2010, un producteur sur cinq commercialisait en circuits-courts, et 44% des éleveurs caprins privilégiaient ce mode de commercialisation.<sup>31</sup> La vente en circuits-courts n'est donc pas une exclusivité des éleveurs de chèvre du Massif-Central, toutefois c'est un choix effectué par plus de 80% d'entre eux. En vendant dans les AMAP, sur les marchés ou encore à la ferme, ces derniers peuvent notamment communiquer plus facilement sur la race et ses qualités, alors que cela se révèle plus compliqué dans la vente en supermarché par exemple. Ainsi de Madame C. qui écoule ses produits sur le marché de Saint-Flour, à une AMAP, en vente à la ferme toute l'année, à un restaurateur local, et enfin aux nombreux touristes accueillis sur la ferme avec leurs camping-cars en échange de l'achat de produits. Cette dernière a fait le choix de ne pas vendre dans les grandes surfaces, préférant donner son temps au dialogue avec les consommateurs : « je dis que c'est un fromage bio local produit avec une race locale » explique-t-elle.

En outre, les produits de la chèvre du Massif-Central ne bénéficient d'aucune marque spécifique les distinguant des autres, notamment des fromages de chèvre Alpine ou Saanen. En effet, aucune organisation collective sur la vente des produits en circuits-courts issus de la

---

<sup>31</sup> Agrest – Recensement agricole 2010.

chèvre du Massif-Central n'a été mise en place à ce jour ; ce mode de fonctionnement serait pourtant un « levier de développement à privilégier » pour les races à petits effectifs.<sup>32</sup>

## 2. Produit, race locale et territoire

Le passage du statut de conservation d'une race ancienne à la commercialisation d'un produit de qualité n'est pas chose facile et pose de nombreuses questions. Cette dernière se trouve notamment investie de propriétés nouvelles de territorialité mêlant des dimensions économiques, symboliques et culturelles. De nombreuses recherches ont été effectuées ces dernières années sur les démarches de valorisation des races à petits effectifs, faisant l'objet de thèses, de colloques et de séminaires mais également d'une implication dans des projets de développement auprès des acteurs locaux telles que les associations de sauvegarde de certaines races locales. En ce sens, la fréquence des démarches de valorisation de produits impliquant des races anciennes ou locales témoigne de la réussite de leur insertion dans le tissu socio-économique. Cette réussite est notamment devenue un argument majeur pour le maintien et le développement de ces « ressources » locales.<sup>33</sup>

Parallèlement, après le stade réussi de la conservation d'une race et la valorisation individuelle en vente directe, se pose le besoin de structuration collective.<sup>34</sup> Bien que les éleveurs de chèvre du Massif-Central n'aient pas toujours besoin de vendre mieux ou davantage leurs produits en raison de leurs faibles volumes et de la vente en circuits-courts, la mise en place d'un signe distinctif encourage néanmoins une dynamique collective et un rassemblement des éleveurs autour d'un projet commun. En outre, elle peut permettre d'attirer de nouveaux éleveurs dont l'identification claire du produit peut motiver, mais aussi des artisans (restaurateurs, etc.). Enfin, l'attractivité du public est un point important bien qu'il ne soit pas le but premier de la démarche. Cette structuration peut s'illustrer dans différents choix tels que le dépôt de marque collective ou la recherche d'un signe de qualité plus connu comme l'IGP ou l'AOP. En outre, ces démarches témoignent de la construction de la qualité du produit en organisant sa différenciation.

---

<sup>32</sup> Markey-Teneze L., Couzy C., «VARAPE : circuits-courts et races locales», Institut de l'Élevage, 2012.

<sup>33</sup> Lambert-Derkimba A., *Inscription des races locales dans les conditions de production des produits animaux sous AOC : enjeux et conséquences pour la gestion collective des races mobilisées*, thèse de doctorat, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, Paris, 2007, 284p.

<sup>34</sup> Tixier-Boichard M., Audiot A. et al., « Valorisation des races anciennes de poulets : facteurs sociaux, technico-économiques, génétiques et réglementaires », *les Actes du BRG*, Inra, 2006, p510-511.

### *a. Le projet de marque collective*

Bien que la plupart des exploitations vendent des produits labellisés biologiques, voire pour certains sous mention « Nature&Progrès », l'idée d'un projet de dépôt de marque collective est actuellement en réflexion au sein de l'Association pour le Renouveau de la Chèvre du Massif-Central. Le passage par la création d'une marque permettrait ainsi aux produits d'obtenir une forme de notoriété, d'autant qu'il n'existe pas un type de fromage associé à la race du Massif-Central. Ainsi, la mise en place d'une marque collective « correspondrait mieux » aux attentes des éleveurs, explique Fabien Fuchez, actuellement en charge de la présidence de l'association. Selon lui, cela resterait « plus abordable financièrement » qu'une AOC par exemple, en passant par des aides, et permettrait surtout aux éleveurs de rester maîtres du label sans déléguer à un autre organisme de contrôle. En effet, à la différence d'un signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO), le dépôt de marque est une opération de qualification beaucoup plus simple et à de moindre frais, qui consiste à créer un logo avec la dénomination du produit ou de la race inscrit dessus. Les normes du cahier des charges sont gérées suivant une démarche d'auto-certification laissant une part importante de liberté aux éleveurs-producteurs. Pour la chèvre du Massif-Central, « un logo montrant l'animal sur des flyers et des sacs plastiques » pourrait être une piste envisagée par l'association, reste néanmoins à prendre le temps du montage du dossier. Ce projet demeure toutefois en discussion au sein des éleveurs. Ainsi, pour Monsieur P., la démarche semble avoir « peu d'intérêt si n'est pas incluse une éthique particulière telle que la pratique d'élevage la plus naturelle possible, proche du rythme des animaux, mettant en valeur les parcours de montagne, etc. ». Pour d'autres, l'idée de marque collective est une bonne initiative mais serait encore un peu tôt au regard du travail qu'il y aurait encore à effectuer sur la sélection des animaux et le développement des effectifs.

Ainsi, les démarches de valorisation collective pour des races locales à faibles effectifs sont parfois confrontées à des difficultés d'harmonisation entre éleveurs dont les attentes peuvent diverger. Cela soulève en outre certaines limites et d'autres questionnements, comme la place du consommateur. Plusieurs études ont de ce fait montré comment la profusion de signes de qualité des produits en France pouvait induire des confusions chez l'acheteur ; confusion moins facilement possible lorsque les produits sont achetés en vente directe et que le

producteur a l'occasion de communiquer librement sur ses pratiques.<sup>35</sup> Par ailleurs, l'étude des projets de valorisation des produits issus de races locales à faibles effectifs nous permet de souligner certaines difficultés d'ordre géographique au sein de la filière des éleveurs de chèvre du Massif-Central. En effet, dans notre cas, communiquer sur les caractéristiques spécifiques du produit issu d'une race *locale* telle que la chèvre du Massif-Central, c'est à dire associée à une entité géographique définie, ne peut s'effectuer de manière homogène sur tout le territoire d'élevage de cette dernière. Bien que les fromages soient particulièrement crémeux et riches en goût par rapport à des fromages de chèvre plus « classiques », il n'existe pas de fromage de chèvre du Massif-Central spécifique à son aire d'élevage étant donné la diversité des territoires. Ainsi, il y aura la « brique du forez » dans les monts du Forez, le « cabécou » dans le Cantal, le « cabrou » en Margeride ou encore le « picodon » en Ardèche, avec un lien au terroir particulier pour chacun. En ce sens, il devient problématique de vouloir qualifier sous un seul label ces produits issus d'une même race selon leur localisation géographique. L'étude du modèle généralement utilisé du signe de qualité AOC ou AOP nous permet d'interroger les liens possibles entre race locale et produit dans des démarches de création de la qualité par différenciation territoriale, ainsi que les avantages ou inconvénients d'une telle démarche pour une race locale.

### ***b. Le modèle de l'AOC en question***

« Ce ne sont pas les différentes espèces à viande qui ont donné leur nom au « Fin Gras du Mézenc », c'est le terroir, la localisation. »<sup>36</sup>

Dans le cas de l'AOP Rocamadour mise en place en 1996, se sont d'abord et avant tout les caractéristiques géologiques et pédo-climatiques uniformes des Causses du Quercy qui ont défini l'aire de production des fromages, la race étant alors un facteur secondaire. En effet, bien qu'il soit précisé dans la réglementation que le lait provient uniquement de « troupeaux de chèvres de race Alpine ou Saanen, ou de chèvres issues du croisement des deux races »<sup>37</sup> c'est l'origine géographique qui est valorisée en premier lieu. Ce lien au terroir pour les fromages d'AOC est fortement reconnu depuis de nombreuses années. De ce fait, leur appartenance à un lieu de production incluant une géologie, un climat, un savoir-faire propre participent de leur qualification dont la typicité sera le fer de lance. Cette dernière constitue en

---

<sup>35</sup> Idem.

<sup>36</sup> Petit Marie-Agnès, conseillère d'opposition à la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire (entretien réalisé le 20 mai 2015).

<sup>37</sup> Décret du 26 novembre 2004, Journal officiel de la République française.

outre un élément fondamental dans la différenciation du produit aux yeux des consommateurs, qui participeront par conséquent à la notoriété de l'espace de production du produit auquel une image locale ou régionale sera associée.<sup>38</sup> Ainsi, c'est en mobilisant l'appartenance à une ressource locale, construisant de cette façon sa légitimité territoriale, que la valorisation du produit sera renforcée. Celui-ci participera ainsi au développement de « l'agriculture des terroirs », en opposition à la production de masse.<sup>39</sup> Mais si les démarches de valorisation mettent généralement en avant les spécificités du produit lui-même, et les systèmes d'élevage ou de transformation liés à un territoire défini, qu'en est-il de la place de la race ? Quelle image a-t-elle dans la création d'AOC ?

La race toute seule n'a pas nécessairement d'intérêt pour le produit final en réalité. En revanche, c'est bien son « insertion dans un ensemble de pratiques » (Lambert-Derkimba A., 2008) qui lui donne tout son intérêt. De ce fait, c'est ce point qui sera précisément mis en avant dans la logique AOP ou AOC. Ainsi dans le système d'élevage de la vache Salers, originaire d'Auvergne, la création d'une AOP « Tradition Salers » permet de valoriser à la fois les qualités laitières et allaitantes de cette dernière. En effet, afin d'obtenir du lait les éleveurs doivent d'abord laisser le veau téter, cette technique permet donc de fabriquer du fromage tout en élevant des broutards.<sup>40</sup> En outre, ces méthodes sont fondées sur l'adaptation de la race à des conditions climatiques difficiles dans la région. Ce système permet notamment de maintenir des élevages de races locales qui ont été sur le point de disparaître. L'imbrication entre race et pratiques d'élevage est donc ici particulièrement visible. Par ailleurs, la création des AOP avec certaines races participent de la création de paysages. Ainsi, les estives savoyardes sont caractérisées par la présence des vaches Tarentaises et Abondances dont est issue l'AOC « Beaufort ». Cette place des races fromagères au cœur des paysages renforcent notamment leur dimension patrimoniale et culturelle. L'ancrage de la race sur un territoire défini participe ainsi de l'identité collective, et en ce sens les animaux construisent des territoires.

---

<sup>38</sup> Coulon J.-B., Brunshwig G., Lagrange L., Marsat J.-B., Ricard D., *Qualité des produits et ancrage au terroir : le cas des filières fromagères d'AOC du Massif-Central*, Journées internationales de la recherche pour la gestion des territoires ruraux sensibles moyennes montagnes des pays européens, Clermont-Ferrand, 1998, pp.45-47.

<sup>39</sup> Berard L., et Marchenay P., 1995, in Lambert-Derkimba A., opus cité, p. 14

<sup>40</sup> Les broutards sont des jeunes veaux de race à viande accompagnant leur mère au pâturage. Ils se nourrissent du lait maternel ainsi que de l'herbe qu'ils broutent.

En effet, une race apporte deux choses essentielles dans une AOC : des caractéristiques zootechniques et une image. Ainsi, l'adaptation au milieu montagnard se révèle être une caractéristique propre à certaines races locales seulement, impliquant l'entretien d'un milieu spécifique dans un système d'élevage particulier. La pâture des troupeaux de Salers en système extensif est un exemple. Mais la race locale peut également apporter la qualité fromagère de son lait et son goût prononcé comme seconde caractéristique zootechnique. Enfin, l'image de « montagne » peut lui être attachée, soulignant le lien au terroir et l'aspect « naturel » qui sera favorable aux yeux du consommateur. Ainsi, et la condition est d'autant plus vraie pour des races anciennes récemment sauvegardées, l'image de races perçues comme non dominantes dont la production n'est pas classique se révèle fort utile pour démarquer les produits. Dans les mentalités collectives, la robe pie noire de la Prim'Holstein sera davantage associée à un système intensif de plaine, contrastant avec la robe plus colorée de races bovines associées à des paysages de montagne, ou du moins plus herbagers.<sup>41</sup> On peut imaginer la même configuration pour les races caprines au sein des représentations collectives. Ainsi, une chèvre au poil ras et à la mamelle longue fera plus spontanément référence à un système d'élevage de plaine dans lequel les animaux seront conduits plutôt en stabulation ; à l'inverse, une chèvre dont les poils seront longs et la mamelle plus courte fera davantage référence à un élevage pastoral de montagne dont la typicité sera plus marquée aux yeux des consommateurs de fromage. Cependant, aujourd'hui cette image de « chèvre des montagnes » au poil long est beaucoup moins connue du public, à la différence des vaches. Par ailleurs, seules deux races caprines locales reconnues sont impliquées au sein du cahier des charges d'AOC situés dans les Alpes du Sud : la Rove et la Provençale. Le paysage caprin français étant extrêmement simplifié et la logique impliquant des races locales de chèvre et des fromages d'AOC beaucoup moins développée que pour d'autres fromages AOC.<sup>42</sup> Par ailleurs, seuls deux élevages de chèvre du Massif-Central sur le territoire du même nom produisent un fromage d'AOC. Il s'agit du Picodon, et ces élevages sont situés au nord de l'Ardèche. C'est notamment Didier Bouet qui s'est chargé de faire entrer la race dans la liste des races autorisées :

« Je me suis occupé qu'elle en fasse partie. En fait il y a un nombre de races qui sont adaptées, au début elle n'y était pas, mais ça ne m'a pas empêché d'en faire, mais justement j'ai dit qu'il fallait peut-être la marquer dedans. Avant il me semble que c'était marqué « race de pays » ce qui ne voulait pas dire grand-chose, maintenant c'est marqué « chèvre Massif-central ». »

---

<sup>41</sup> Idem.

<sup>42</sup> Ibid.

Cette inscription de la chèvre du Massif-Central au sein du cahier des charges AOC Picodon témoigne des avancées faites en matière de reconnaissance territoriale des races caprines locales. En outre, l'AOP est un signe de qualité auquel est associée une forte notoriété. Néanmoins, il demeure relativement complexe à obtenir voire inaccessible à bon nombre de races à petits effectifs, notamment en raison des faibles volumes de production. Enfin, si l'AOP représente un modèle « idéal » de valorisation, il ne constitue toutefois pas un modèle unique ; le développement des marques collectives au sein des associations d'éleveurs de races locales est une alternative en plein essor.

### **3. Approche comparative : le cas des autres races caprines locales.**

Afin de mieux définir les formes de valorisation de la chèvre du Massif-Central, il convient d'effectuer une approche comparative avec les autres races caprines locales reconnues à ce jour. En parallèle des actions menées au sein des élevages de chèvre du Massif-Central, d'autres éleveurs de races locales tentent en effet de développer des productions et d'activer des réseaux de commercialisation. Nous déclinons donc le profil et les productions de six races locales de chèvres, toutes reconnues à ce jour par le Ministère de l'Agriculture. En outre, cette approche comparative a été synthétisée dans un tableau consultable en annexe (annexe 2). Nous entendons traiter ici essentiellement des modes de valorisation des produits issus de ces races locales, sans inclure les utilisations autres telles que l'entretien d'espaces auquel la plupart participent. Par ailleurs, étant donné que les effectifs d'animaux ne sont pas identiques selon les races et que les programmes de sauvegarde n'ont pas été lancés au même moment, les procédés de valorisation des différentes filières ne se trouvent pas au même stade de développement et d'harmonisation. Enfin, il nous semble intéressant de comparer les modes de valorisation des différentes races afin de mieux appréhender les problématiques et les enjeux à l'oeuvre et de proposer par la suite des possibilités de valorisation. En outre, étudier ces projets de développement nous permet d'évaluer le degré d'implication du collectif dans une démarche de création de filière, et de mettre ainsi à jour les tensions et limites socio-relationnelles qui résident au sein de toute organisation humaine. Celles-ci viennent notamment se greffer sur les limites territoriales dont nous avons fait état précédemment.

Si nous présentons ici dans un premier temps la chèvre des Fossés, nous ne nous attarderons pas sur son cas, étant donné que celle-ci ne génère pas une production particulière ou conséquente. Son profil est toutefois intéressant au vu des démarches entreprises pour son développement. Aujourd'hui au nombre de 900 individus<sup>43</sup>, la chèvre des Fossés est répartie sur le territoire nord de la Bretagne ainsi qu'en Basse-Normandie. Celle-ci est principalement connue et utilisée pour son aptitude au débroussaillage. Elle est essentiellement élevée en élevage de loisir pour l'entretien d'espaces naturels au sein des agglomérations et en milieu rural<sup>44</sup>. Sa sauvegarde est notamment l'œuvre du Conservatoire du littoral et de l'Eco-musée de Rennes, mais aussi d'autres organismes, « qui ont les moyens et qui ont fait avancer les choses », comme le souligne Didier Bouet de l'association pour le Renouveau de la chèvre du Massif-Central. Pour ces raisons, « l'association [de sauvegarde et de promotion de la chèvre des Fossés] est née d'une volonté politique plutôt que d'individus qui ont voulu se rassembler et faire leur place ». Le développement de la race s'est ainsi fait rapidement. Chaque association possède donc « ses propres démarches », conclue Didier Bouet. Le cas de la chèvre des Fossés met ainsi en évidence le facteur politique à l'œuvre dans le développement d'une filière, pour qui il se révèle néanmoins essentiel à un certain stade, et afin d'encourager davantage la valorisation.

Une autre forme de développement d'un collectif de sauvegarde d'une race locale est à souligner, elle concerne en outre la chèvre de Lorraine. Reconnue en 2012 –c'est la dernière des races locales à petits effectifs reconnue à ce jour – elle présente actuellement 600 individus répartis dans le nord-est de la France, ainsi qu'en Lorraine belge. L'originalité du développement de la race réside dans son caractère exponentiel ; en effet, les effectifs étaient divisés par huit il y a dix ans. C'est notamment par l'engagement d'individus au tempérament fort et directif qu'une association et un groupe d'éleveurs s'est constitué. Ainsi, seulement un ou deux individus « ont fait en cinq ans ce que [l'association pour la chèvre du Massif-Central] a fait en une quinzaine d'années» explique encore Didier Bouet. En outre, cette forme d'organisation relativement directive ne correspond pas au tempérament des éleveurs de chèvre du Massif-Central selon lui :

---

<sup>43</sup> Association pour la Sauvegarde et la Promotion de la chèvre des Fossés, 2015.

<sup>44</sup> Danchin-Burge C., Duclos D., « Situation et perspectives d'avenir des races caprines à petits effectifs », Institut de l'Élevage/Inra, 2009, pp. 4-5.

« Je n'ai pas envie de dire aux éleveurs tu fais ci, tu fais ça...Et ici, dans le Massif-Central, ça ne marche pas comme ça. En plus, nous entre le Cantal, la Creuse, l'Allier, on s'en sort pas...et pour le développement d'une race c'est un sacré handicap (...). »

Ainsi, les mentalités impactant les modes de gestion des associations de sauvegarde s'additionnent aux limites territoriales. L'association des amis de la chèvre de Lorraine bénéficie en outre depuis peu du soutien d'une animatrice et élabore parallèlement un projet de labellisation de type marque collective des produits fromagers afin d'encourager la promotion de la race. De plus, l'attachement au « terroir » et à l' « identité locale » n'est pas équivalent au sein des associations, soutient encore une fois Didier Bouet. Cette relation au terroir participerait de ce fait de l'engagement dans la promotion des produits issus d'une race « du terroir », qui serait d'autant plus renforcée. Ce serait notamment le cas pour les éleveurs de chèvre des Pyrénées, qui, par la revendication forte de l'ancrage au terroir de leurs animaux, effectuent un travail important sur la communication et la promotion des produits. Un projet de labellisation IGP « Tomme des Pyrénées –Chèvre au lait cru » est notamment en cours d'élaboration.<sup>45</sup> Avec plus de 3000 animaux à son actif, la race des Pyrénées s'est fortement implantée sur tout le territoire montagnard de la région Midi-Pyrénées et Aquitaine. Si le système allaitant est le plus répandu, 20% des élevages produisent du fromage, principalement en estive, espace très bien valorisé par la race. De plus, la production de viande de chevreau représente un marché important, surtout au Pays Basque où les habitants consomment le traditionnel chevreau de Pâques. Des élevages mixtes lait-viande dans lesquels les chevreaux restent deux à trois mois sous les mères existent également mais sont source de tensions et de différends entre éleveurs, ceux-ci ayant quelques difficultés à s'accorder sur le choix d'une production spécifique à soutenir et à développer.<sup>46</sup>

C'est en analysant les modes de développement des autres filières caprines que peuvent être mises en lumière les problématiques inhérentes aux élevages de chèvre du Massif-Central quant à la valorisation collective des produits. L'étude des procédés de développement de la chèvre commune Provençal et de la chèvre du Rove permettent notamment cette mise en lumière. En outre, deux facteurs ont permis à ces deux races d'être conservées puis de prospérer de manière conséquente. Le premier facteur est lié à la tradition de l'élevage ovin transhumant fortement implanté dans le grand sud-est. Les bergers élevaient en effet des

---

<sup>45</sup> Jacquemoud F., « La tomme fédère les Pyrénées », *La France agricole*, n°3440, juin 2012, page 26. La révision du cahier des charges de la Tomme des Pyrénées élaboré en 1996 permettrait d'inclure les producteurs fermiers de fromages au lait cru de vaches, brebis et chèvres et de valoriser davantage les systèmes herbagers.

<sup>46</sup> Danchin-Burge C., Duclos D., opus cité, pp.5-6

chèvres et des boucs afin de conduire le troupeau, d'assurer l'allaitement des agneaux orphelins ou doubles, mais aussi d'avoir du lait frais et de la viande dans les estives. Du Languedoc-Roussillon à la Provence et aux Bouches-du-Rhône, les chèvres du Rove et Provençales se sont maintenues, « bien plus que la chèvre du Massif-Central « qui était presque complètement absorbée par l'Alpine chamoisée. »<sup>47</sup> En outre, ces races bénéficient d'une reconnaissance territoriale importante étant donné qu'elles sont incluses dans le cahier des charges de plusieurs AOC tels que l'AOC Banon pour la Provençale et les AOC Pélardon et Picodon pour la Rove. Pour cette dernière, une demande de labellisation pour son fromage typique, la « brousse », est en cours. Enfin, ces deux races bénéficient également du soutien financier de leur région et de l'aide d'un technicien de la Chambre d'agriculture plusieurs jours par an. Le fait que ces régions du Sud soient davantage des « terres de chèvres », à la différence de l'Auvergne par exemple, explique sans doute ces formes de reconnaissance territoriale et de soutien. De ce fait, celles-ci sont parmi les plus importantes régions d'élevage caprin fromager en France, après les régions Centre et Poitou-Charentes.<sup>48</sup>

Ainsi, à l'étude des différents procédés de structurations collective et de valorisation des races locales, nous constatons plusieurs tendances. En outre, lorsque l'initiative est portée par un individu jouant un rôle majeur dans la mise en place d'une dynamique de valorisation, cela implique une forme de dépendance du groupe et de la filière et peut être source de fragilité. À l'inverse, si les éleveurs sont davantage dans une logique d'indépendance, souvent lié à des tempéraments forts, l'harmonisation des rapports et l'engagement collectif dans une démarche de valorisation, qui a long terme peut aboutir à la reconnaissance des organismes agricoles et politiques, sera plus compliqué. De cette façon, la variabilité des stades de développement des races, au-delà de leur ancrage historique local plus ou moins fort, est également à mettre sur le compte des caractères humains et des mentalités. Toutefois, de nombreux éleveurs s'accordent sur l'importance et la nécessité d'avoir un soutien technique et local, d'autant plus lorsque la reconnaissance officielle par le Ministère de l'Agriculture a été obtenue.

### **III – Acteurs externes et soutien local**

#### **1. Le soutien technique local**

---

<sup>47</sup> ARCMC 2015

<sup>48</sup> SSP-Institut de l'Élevage 2014.

De manière générale, les éleveurs sont suivis par plusieurs organismes agricoles et techniques sur le terrain, tels que les Chambres d'agriculture, l'Institut de l'Élevage ou encore les syndicats. Ces derniers notamment sont des interlocuteurs privilégiés dont les missions relèvent de la défense des intérêts des éleveurs, de l'animation et de la valorisation de la filière départementale. Ainsi, parmi de nombreuses actions, le Syndicat caprin de Haute-Loire facilite l'accès des producteurs à des stands lors de manifestations permettant la promotion de produits fermiers. Celui-ci a également été à l'initiative de la marque locale « Chabrirou du Velay » valorisant les fromages de chèvre fermiers de Haute-Loire. Plusieurs éleveurs de chèvre du Massif-Central situés en Margeride et sur le plateau du Velay commercialisent notamment des fromages sous cette marque. Mais si le syndicat caprin intervient auprès de tout éleveur caprin qui le souhaite, celui-ci n'est engagé dans aucun programme de soutien spécifique aux éleveurs de chèvre du Massif-Central. En outre, « le nombre d'éleveurs demeure relativement faible comparé aux autres élevages de chèvres dans le département, composés majoritairement d'Alpines et de Saanen » soutient un responsable caprin membre du Syndicat de Haute-Loire.<sup>49</sup> La situation est similaire en Ardèche, autre département dans lequel les éleveurs de chèvre du Massif-Central sont fortement implantés. Par ailleurs, l'Association pour le Renouveau de la chèvre du Massif-Central qui a rencontré plusieurs fois les syndicats n'a pu tisser de liens particuliers avec l'organisme, bien que la race ait été reconnue officiellement depuis quelques années, certains membres de l'association estimant que « [les éleveurs de chèvre du Massif-Central] n'existent pas à leurs yeux ». Les faibles effectifs de la race semblent ne pas encourager les différents organismes agricoles à soutenir les éleveurs, ainsi que les faibles références technico-économiques tels que les rendements laitiers. Par ailleurs, il semblerait que la race soit davantage connue et mise en avant par les institutions « dans le cadre évènementiel de la fête de Saint-Front, et non dans le cadre d'une activité économique tel que l'élevage fromager » explique Marie-Agnès Petit de la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire. Ainsi, malgré la reconnaissance officielle, les éleveurs fromagers et allaitants peinent encore à s'affirmer auprès des instances agricoles locales. De plus, celles-ci semblent orienter leur communication davantage en faveur d'autres races locales, « comme la brebis noire du Velay », précise encore Marie-Agnès Petit. En effet, la Chambre d'agriculture accompagne actuellement, avec l'appui d'un technicien, les producteurs dans la commercialisation et la promotion de leurs produits, notamment la vente d'agneaux de viande. Ceux-ci bénéficient en outre de la marque « Noir du Velay », assurant

---

<sup>49</sup> Entretien réalisé auprès du Syndicat caprin de la Haute-Loire, le 2 mai 2015.

ainsi une forte promotion de la race lors d'évènements tels que les marchés, foires et salons. En outre, l'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay est soutenue par le Pays du Velay dont l'objectif, via la promotion des produits et savoir-faire locaux, est d'accroître la renommée du territoire et son activité touristique. Le soutien des produits issus d'une race locale d'autant plus rattachée à un terroir et une aire géographique spécifique est ici fortement relié à une stratégie de développement rural portée par des instances agricoles locales mais aussi par des collectivités territoriales. En plus d'une part d'autofinancement de l'association, le projet de valorisation et de promotion de la viande d'agneau du Velay a ainsi bénéficié en 2012 du soutien financier du département, mais également de fonds LEADER à plus de 40% du total. Aux yeux de plusieurs instances agricoles et politiques, la valorisation des produits issus de la chèvre du Massif-Central est problématique en raison de l'éclatement territorial de la race et des élevages, à la différence de la brebis noire du Velay qui se trouve être beaucoup plus localisée. Pour ces différentes raisons, un suivi conséquent par la Chambre d'agriculture semble « difficile » selon Marie-Agnès Petit, il faudrait pour cela qu'une « justification de son appartenance propre à la Haute-Loire » soit possible.<sup>50</sup>

## **2. Le projet VARAPE : un outil de développement majeur**

Dans le cadre du Programme National de Développement Agricole et Rural 2009-2013 (PNDAR), le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt lance en 2013 un appel à projet « mobilisation collective pour l'agro-écologie ». Cet appel s'inscrit dans un projet de développement initié en 2012 en France, visant à soutenir les démarches collectives ascendantes favorisant l'agro-écologie, notamment au travers des Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE). Afin de financer les projets, le Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural (CASDAR) est créé. Avec ce financement est notamment initié sur la période 2013-2014 le projet VARAPE coordonné par l'Institut de l'Élevage dans lequel l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) intervient, ainsi que le centre de ressource favorisant l'autonomie des agriculteurs (Trame) et le Collectif des races locales des massifs (Coram). Le sigle VARAPE signifie « Valorisation des Races à Petits Effectifs via les circuits-courts ». Ce projet se désigne comme un outil mis à disposition des éleveurs de différentes filières, toutes concernant les races locales à petits effectifs, afin de réfléchir à des méthodes de valorisation économique des produits issus de ces races jugées

---

<sup>50</sup> Entretien réalisé auprès de Marie-Agnès Petit, conseillère d'opposition à la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire, le 20 mai 2015

« moins productives ». En s'appuyant sur diverses expériences à travers le pays et sur des témoignages d'éleveurs lors de rencontres organisées, l'objectif est de mettre en avant la commercialisation via les circuits-courts, méthode jugée la plus efficace pour valoriser les produits. De ce fait, ils permettent de gérer de plus faibles volumes de production ainsi qu'une diffusion localisée dans le berceau des races. Par ailleurs, ce projet réunit de nombreux acteurs dont les représentants des diverses associations de sauvegarde de certaines races, des partenaires et institut techniques tels que l'Institut de l'Élevage, mais aussi des comités locaux tels que les lycées agricoles, les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM) ou encore les membres de Chambres d'agriculture. Bien que le projet rassemble un nombre conséquent d'acteurs du développement rural, celui-ci n'inclut pas toutes les races locales françaises. Ainsi, seulement treize races issues des différentes régions françaises participent au projet. Parmi celles-ci seules deux races caprines à petits effectifs ont été choisies pour la période 2013-2014 : la chèvre des Pyrénées et la chèvre Poitevine.<sup>51</sup> Ce choix s'explique par la nature des effectifs de ces deux races qui se trouvent être relativement importants, autour de trois mille individus pour chacune. De plus, ce sont des races pour lesquelles plusieurs études technico-économiques ont été réalisées en raison du niveau avancé des démarches de valorisation par rapport aux autres races locales. Il peut donc être regrettable que la chèvre du Massif-Central ne figure pas parmi les races caprines retenues, ceci s'expliquant par le faible nombre d'éleveurs recensés et la relative « jeunesse » de l'association, selon Fabien Fuchez, actuel président de l'Association pour le renouveau de la chèvre du Massif-Central. Par ailleurs, en ce qui concerne la région Auvergne, seule la vache Ferrandaise a été incluse dans le programme VARAPE.

Ainsi, au cours des différentes réunions et rencontres d'éleveurs, plusieurs problématiques liées au mode de valorisation des produits ont été dégagées et analysées. La question du contenu du cahier des charges a ainsi mis en lumière la nécessité de ne pas être trop restrictifs au risque d'exclure un nombre important d'éleveurs, l'objectif étant davantage de rassembler en collectif afin de garantir une meilleure valorisation et pérennité de la race. Par ailleurs, la mise en avant de la race dans la commercialisation des produits a été jugée importante, participant de la « belle histoire » du produit aux yeux du consommateur. Néanmoins, l'aspect race n'est pas spontanément recherché par celui-ci, en outre l'achat en circuit-courts est avant tout effectué dans une recherche du goût et de la qualité, et la proximité avec le producteur

---

<sup>51</sup> Markey L., Couzy C., « Projet Varape », Compte-rendus, Institut de l'Élevage, 2012, 2p. Voir notamment la vidéo de présentation du projet et des races impliquées sur le site de l'Institut de l'Élevage.

est d'un effet rassurant. Ainsi, le projet VARAPE s'est donné l'objectif de guider et d'accompagner des démarches collectives de valorisation des produits issus des races à petits effectifs. Ce guide permet en outre à d'autres collectifs d'éleveurs n'ayant pas participé au projet de comparer leurs expériences et leurs démarches afin de les améliorer. Enfin, bien que le projet se soit clôturé à la fin de l'année 2014, le collectif se réunit tous les ans ; de plus, cela n'exclut pas la mise en place d'un autre projet futur impliquant d'autres races à petits effectifs.

**Temps forts des races**

*Séminaire VARAPE en Bretagne les 20 et 21 novembre 2013 et en Auvergne les 14 et 15 mai 2014*

VARAPE (pour « Valorisation des Races à Petits Effectifs ») est un projet Casdar coordonné par l'Institut de l'Élevage dans lequel l'INRA, l'IFIP et l'Itavi sont impliqués, en plus de 13 associations de races à très petits effectifs (toutes espèces

confondues), jusque fin 2014. Après les Pyrénées en mai 2013, les rencontres Bretonnes et Auvergnates ont à nouveau réuni éleveurs, animateurs de races et partenaires techniques autour d'un programme éclectique et minuté ! Au menu : visites d'élevages (Bretonne Pie Noir, Chèvre Poitevine, Porc Blanc de l'Ouest, Salers laitière, Ferrandaïse, Bizet), soirées de débats et d'échanges d'expériences, séances de travail internes au projet... et bien sûr dégustation de produits issus des races locales, notamment au restaurant Le Ruffé à Brest.



Vaches Ferrandaïses au Mont Dore

**Extrait du Petit journal des races locales, bulletin d'information de l'Institut de l'Élevage, n°2 (août 2014).**

## Partie III DES PRATIQUES AGRICOLES AU CŒUR D'UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

### I- Biodiversité, gouvernance et développement territorial

#### 1. La prise en compte de la biodiversité comme enjeu de développement

##### *a. La conservation de la biodiversité : une démarche prospective*

Si les éleveurs, les conservatoires et les instituts de recherches constituent les premiers acteurs et lanceurs d'alerte de la perte de la biodiversité animale au sein du monde agricole, les instances politiques nationales et supranationales reconnaissent de plus en plus son importance. Ainsi, dans le cadre de la Loi d'orientation agricole de 2006, le maintien de la diversité génétique est souligné comme un enjeu majeur. Il s'agit désormais de « simplifier et adapter l'organisation de l'élevage et le dispositif collectif d'amélioration génétique du cheptel prévus par les dispositions des chapitres (...) du code rural, afin de garantir aux éleveurs l'accès à un service de qualité sur les plans zootechnique et sanitaire sur tout le territoire et de préserver la diversité des ressources zoogénétiques en faisant un effort spécifique pour les races locales, en particulier dans les zones de montagne. »<sup>52</sup> Parallèlement, plusieurs objectifs sont poursuivis tels que la défense et l'affirmation de la valeur patrimoniale de ces ressources, la traçabilité des semences et la sécurité sanitaire des reproducteurs, ou encore le financement collectif de la sélection.

Cet ensemble de mesures traduit en outre une forme de prise de conscience mondialisée de la nécessité de préserver et développer la biodiversité animale dans l'élevage notamment. La tenue de la Conférence internationale de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) sur les ressources zoogénétiques en 2007, et dont les efforts se concentrent dans l'impulsion aux pays quant à la caractérisation de leurs ressources et à l'élaboration de stratégies de conservation, constitue une étape importante. Le développement

---

<sup>52</sup> Loi d'orientation agricole : Loi n°2006-11 du 5 janvier 2006, in : Lambert-Derkimba A., *Inscription des races locales dans les conditions de production des produits animaux sous AOC : enjeux et conséquences pour la gestion collective des races mobilisées*, thèse de doctorat, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, Paris, 2007, 284p.

à grande échelle de la production animale industrielle « sur une palette très restreinte de races » est notamment ciblé et retenu comme une « menace mondiale à la diversité des animaux de ferme ». <sup>53</sup> En outre, le rapport soulève la forte dépendance de l'agriculture et de l'élevage à l'égard d'animaux à hauts rendements reproduits de manière intensive dont la conséquence est notamment l'uniformisation des produits. Dans le contexte de changement climatique et d'augmentation des risques sanitaires des productions animales, l'accent est ainsi mis sur la nécessité de revaloriser les races locales, qui, bien que « moins productives », comportent des traits uniques tels que « la résistance aux maladies ou la tolérance aux conditions climatiques extrêmes. » <sup>54</sup> En outre, ces dernières permettraient de préserver la capacité d'adaptation des systèmes de production agricoles en Europe et dans le monde. En écho aux réflexions de la chercheuse Annick Audiot, il s'agirait donc de raisonner en termes de conservation « dynamique », dans le cadre d'une efficacité économique. En effet, loin d'être une démarche passéiste, la conservation du « patrimoine biologique » relèverait de la prospection, engagée dans une logique de production qui tente de « concilier les impératifs du présent avec les besoins possibles de l'avenir. » <sup>55</sup> La conservation de la biodiversité animale est donc un enjeu de développement majeur, à l'échelle des États et des territoires d'élevage.

### ***b. La biodiversité, vecteur d'un développement territorial durable***

Au sein du Livret sur la biodiversité animale publié récemment par la Confédération paysanne, confédération regroupant plusieurs syndicats agricoles dans la défense de l'agriculture paysanne, il est fait état du lien entre diversité animale et préservation d'une agriculture des terroirs. Cette diversité serait ainsi une condition nécessaire à « l'adaptation des pratiques d'élevage aux terroirs », contribuant à un développement agricole équilibré et diversifié. Celui-ci serait qualifié de « durable » en permettant notamment le maintien des populations agricoles et rurales sur leurs territoires *via* la préservation de leur système agraire. <sup>56</sup> De cette façon, il s'agit d'éviter la seule restriction de la biodiversité à un périmètre défini, comme les zones Natura 2000 par exemple, mais d'encourager son développement sur l'ensemble des territoires, en passant notamment par les systèmes agricoles dont l'avenir en dépend. Nous entendons opérer ici une distinction entre biodiversité « sauvage »,

---

<sup>53</sup> Communiqué de la Conférence internationale de la FAO, Interlaken (Suisse), juin 2007.

<sup>54</sup> *Idem*.

<sup>55</sup> Audiot A., *Races d'hier pour l'élevage de demain*, Inra, 1995, 229p.

<sup>56</sup> Bessin J., « La biodiversité animale à la ferme », Confédération paysanne, 2013, 36p.

généralement protégée dans des espaces naturels définis et surveillés, et biodiversité « domestique » rassemblant les animaux d'élevages de diverses races locales.

La préservation de ces races locales au sein d'une production agricole diversifiée relève par conséquent d'une forme de développement rural local au sein duquel de nombreux acteurs locaux et territorialisés coexistent. En effet, si le développement rural était pour l'agronome et géographe Deffontaines « l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les processus qui les concernent »<sup>57</sup>, celui-ci relève bien d'une démarche ascendante et transversale, initiée par des acteurs locaux. L'utilisation de la diversité des races d'un territoire spécifique dans le cadre d'un projet de développement agricole participe donc d'un développement endogène de plus en plus plébiscité par les instances politiques nationales et supra nationales. En outre, bien que l'initiative soit locale, il est nécessaire pour sa réussite qu'elle soit impliquée dans une démarche globale et partenariale, portée notamment par les instances supra locales. Ces considérations rencontrent notamment les préoccupations de plus en plus affichées des citoyens et consommateurs dans la revendication du soutien aux activités locales, en particulier dans les zones rurales en marge des grands pôles urbains. De ce fait, les volontés citoyennes portées par des mouvements écologistes, des associations rurales et d'autres acteurs du développement local revendiquent un modèle de développement fortement inscrit dans une logique de production et de consommation localisée, attentif aux ressources territoriales. C'est ce que soulignent en particulier les économistes Nicolas Jacquet et Daniel Darmon à propos des systèmes productif locaux : « la mutation des modes de production (...) implique un rapprochement territorial. » Par conséquent, « (...) la distance devient un handicap et la proximité un élément de l'innovation et de la réactivité ».<sup>58</sup> En outre, il s'agit de considérer cette biodiversité domestique comme une ressource territoriale à part entière, qui nécessite l'inclusion dans des systèmes de production locaux ; ce que de plus en plus de collectivités et d'instances gouvernementales envisagent actuellement.

Depuis la réforme de la Politique agricole commune (PAC) initiée au début des années 2000, et dont la politique de développement rural constitue le second pilier, les approches territoriales et régionales se sont multipliées. En outre, les réflexions autour de la notion de

---

<sup>57</sup> Deffontaines, J.P., Marcepoil, E., Moquay, P. (2001), *Le développement territorial : une diversité d'interprétations*. in: Lardon S., Maurel P. et al., *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Hermès Science Publications, 2001, 438p.

<sup>58</sup> Jacquet et Darmon (2005) in : Guillaume R., « Des systèmes productifs locaux aux pôles de compétitivité : approches conceptuelles et figures territoriales du développement », *Géographie, économie et société*, vol.10, 2008/3, p.295-309.

« filières territorialisées » initiées par des acteurs agricoles se sont multipliées. Ces « filières territorialisées », explique un article des Chambres d'agriculture, visent en particulier le soutien aux projets collectifs agricoles ou forestiers, « associant les acteurs d'une filière, de la production à la mise en marché, sur des perspectives de débouchés fiables et rémunérateurs avec des indicateurs objectifs du lien amont-aval et du retour de valeur ajoutée vers les acteurs des territoires, et notamment les agriculteurs. »<sup>59</sup> Par ailleurs, la mise en avant de ces « filières territorialisées » a été effectuée par M. Andrieu, membre de la Commission de l'agriculture et du développement rural, dans un rapport au nom du Parlement européen sur la « marque d'excellence territoriale ». Celle-ci permettant selon lui de mettre en valeur les diverses richesses des territoires.<sup>60</sup> Ainsi, les initiatives en faveur du développement rural se sont considérablement multipliées depuis plusieurs années et tentent d'aborder tous les enjeux économiques, sociaux et écologiques à l'œuvre dans les territoires.

## **2. Aides et soutien politique aux races à petits effectifs**

### *a. Les mesures agroenvironnementales*

Dans le second pilier de la PAC, le Fond européen agricole pour le développement rural (FEADER) constitue un volet essentiel pour le développement des territoires ruraux, en participant à la diversification de l'économie rurale par le soutien de projets de développement agricole et rural. L'enjeu de la protection de la biodiversité et la valorisation des races à petits effectifs a notamment été inclut dans des programmes régionaux. Ainsi, sur la période 2007-2013, le dispositif du FEADER a mis en place neuf mesures agro-environnementales (MAE) dont l'objectif est de répondre aux enjeux de préservation de l'environnement et de la biodiversité au sein des espaces ruraux et agricoles. Parmi ces neuf MAE, une mesure concerne les races à petits effectifs notamment, celle-ci insistant sur la nécessité de « préserver les nombreuses races animales et espèces végétales menacées d'érosion génétique, en encourageant les agriculteurs à les développer sur leurs exploitations ». <sup>61</sup> Ainsi, bien qu'il n'y ait pas de prime spécifique à l'élevage de chèvre du Massif-Central, les éleveurs possédant au minimum vingt chèvres sont potentiellement éligibles, à condition que les animaux soient répertoriés par les organismes de sélection et de

---

<sup>59</sup> « De nouveaux modèles de développement pour les territoires ruraux : les filières territorialisées », *Chambre d'Agriculture*, n°1029, janvier 2014, consulté le 30/04/2015.

<sup>60</sup> Idem.

<sup>61</sup> « Les Mesures agroenvironnementales », Guide pratique, Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 2012. Guide disponible sur : [www.agriculture.gouv.fr/feader](http://www.agriculture.gouv.fr/feader)

conservation.<sup>62</sup> Ouverte à l'échelle nationale mais régionalisée, cette mesure regroupe les espèces asine, bovine, équine, ovine caprine et porcine. Elle demeure ouverte en 2015, dans le cadre de la réforme de la PAC, pour les éleveurs déjà engagés en Protection des races menacées (PRM) en 2014, ainsi que pour les jeunes agriculteurs et nouveaux installés. Toutefois, il semble que parmi les éleveurs de chèvre du Massif-Central, peu d'éleveurs l'aient obtenu. Ainsi, seulement deux éleveurs de l'Association pour le Renouveau de la chèvre du Massif-Central auraient demandé l'aide, celle-ci n'ayant finalement pas été accordée car « jamais activée », selon un éleveur. De plus, peu d'entre eux semblent réellement se soucier de l'apport de cette aide qui serait au final « dérisoire ». Ceux-ci se concentrent davantage sur les Indemnités compensatrices de handicap naturel (ICHN), dont la plupart bénéficient étant situés en zone de montagne, ainsi que sur les primes à l'agriculture biologique.

Mais les MAE permettent également de soutenir l'élevage de races à petits effectifs en lien avec des projets d'entretien des paysages et d'écopastoralisme. En effet, dans le programme des fonds FEADER de la période 2007-2014, une MAE concerne la préservation du patrimoine naturel et souligne en outre l'importance des races locales dans cette préservation. Ainsi, entre 2008 et 2009, plusieurs dizaines d'agriculteurs des Monts du Cantal ont fait pâturer dans le cadre de ces mesures leurs animaux sur des landes, tourbières et pelouses d'altitude de bonne qualité agropastorale situées en zone Natura 2000, afin de lutter contre l'enfermement des milieux. Le syndicat mixte du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne a notamment été le maître d'ouvrage de ces actions. Ces initiatives ont également été menées en concertation avec les agriculteurs, les élus, la Chambre d'agriculture et l'association départementale pour l'aménagement des structures d'exploitation agricoles (ADASEA) du Cantal.<sup>63</sup> Au-delà de l'intérêt patrimonial et environnemental, ces démarches possèdent un intérêt économique pour les éleveurs qui peuvent ainsi profiter d'une bonne qualité fourragère. Bien que les éleveurs de chèvre du Massif-Central ne soient pas inclus dans le dispositif mis en place dans les Monts du Cantal -ce sont de ce fait essentiellement des éleveurs bovin qui ont participé au programme – d'autres initiatives d'élus ont permis de mettre à jour des projets similaires utilisant notamment les races locales. Ainsi, le Grand Parc de Miribel Jonage, situé au nord-est de Lyon et dont les 2200 hectares sont classés en zone Natura 2000, a initié un programme d'écopastoralisme avec des chèvres du Massif-Central en

---

<sup>62</sup> Idem.

<sup>63</sup> Ibid.

2012. Le projet encore en voie d'expérimentation est né de la volonté des élus locaux (le parc couvre treize communes) regroupés au sein du syndicat mixte pour l'aménagement du Grand Parc de Miribel Jonage (Symalim) et actuel propriétaire du parc. Ce dernier emploie une société publique locale du Rhône (SPL) chargée de la gestion et de l'animation du parc. La valorisation et la protection des milieux naturels au sein du parc font notamment partie de ses missions. Dans ce contexte, un troupeau de 32 chèvres du Massif-Central a été fourni afin de pâturer sur les pelouses sèches du parc, et d'empêcher l'enfrichement du milieu. En outre, précise Guillaume Bonmier, responsable du troupeau, « les chèvres, en broutant plusieurs espèces invasives, permettent aux orchidées de se développer. » En effet, 33 espèces d'orchidées sont répertoriées sur l'ensemble du parc. L'utilisation d'animaux de race rustique et à petits effectifs dans un projet de valorisation des milieux naturels devient ainsi une voie de plus en plus privilégiée par les collectivités. De ce fait, la préservation des qualités patrimoniales et esthétiques des pelouses à orchidées pâturées par des races méconnues rencontre un franc succès auprès du public. Des projets de communication sur ces races et la gestion pastorale au moyen de panneaux informatifs et de visites de chèvrerie sont notamment en cours de création.<sup>64</sup> Enfin, des projets de lutte contre les incendies *via* le pâturage se sont développés depuis 2007 dans le cadre des MAE, en particulier dans le Sud de la France où les forêts sont entretenues par plusieurs troupeaux de chèvres du Rove et Provençale notamment.

### ***b. Les éleveurs de chèvre du Massif-Central vers la reconnaissance territoriale ?***

Bien que de plus en plus de fonds soient mis en place pour la conservation des races locales dans le cadre de la préservation des espaces naturels, celles-ci ne sont pas toujours reconnues au sein des collectivités locales de leur territoire. Ainsi, nous avons constaté une forme de reconnaissance territoriale relativement hétérogène de la chèvre du Massif-Central au sein des territoires auvergnats. Dans un premier temps, celle-ci est quasiment inconnue du public en dehors du berceau originel de la race situé autour de Saint-Front, et ce malgré l'implication des éleveurs sur les marchés et à la ferme. En outre, plus les territoires d'élevage sont éloignés de son lieu d'origine, moins celle-ci sera connue. Néanmoins, sa reconnaissance officielle auprès du Ministère de l'Agriculture semble avoir permis quelques améliorations, comme l'explique Fabien Fuchez, président de l'ARCMC :

---

<sup>64</sup> Entretien réalisé auprès de Guillaume Bonmier, agent de développement de la gestion pastorale et des milieux naturels, le 15 mai 2015.

« Il n'y a pas vraiment d'avant et d'après. Mais ça nous a ouvert des portes, comme au salon de l'Agriculture via Capgène., ou encore l'accès à des outils de communication nationaux comme les plaquettes et documentaires de Capgène et de l'Institut de l'Élevage. On acquiert aussi une crédibilité auprès des autres agriculteurs, donc on peut discuter ensemble. »

Lors de la fête annuelle de la chèvre du Massif-Central en 2010, à l'occasion de la célébration de la reconnaissance officielle de la race, tous les éleveurs ont notamment reçu une plaque comportant l'inscription « Éleveur de chèvre du Massif-Central », affirmant de manière plus concrète une forme de reconnaissance territoriale. En outre, Fabien Fuchez précise que les actions de l'association devraient désormais s'orienter davantage sur la communication auprès des consommateurs et du public en général, afin de faire connaître au maximum la race et ses enjeux. Toutefois, la reconnaissance s'illustre aussi dans des formes inattendues, telles que sur les timbres nationaux vendus par la Poste en début d'année 2015. En effet, lancé lors du Salon de l'Agriculture en février 2015, un carnet de douze timbres met à l'honneur les différentes races caprines des régions françaises, telles que la chèvre de Lorraine, la chèvre Poitevine, la chèvre Corse ou encore la chèvre du Massif-Central. Cette initiative s'inscrit notamment dans la volonté de la Poste de mettre en lumière depuis 2013 le patrimoine régional naturel français à travers les races d'animaux d'élevage.<sup>65</sup>

**Photographie 10 : Les races caprines françaises présentes sur les timbres postaux**



Réalisation : Estelle Venier

<sup>65</sup>www.laposte.fr

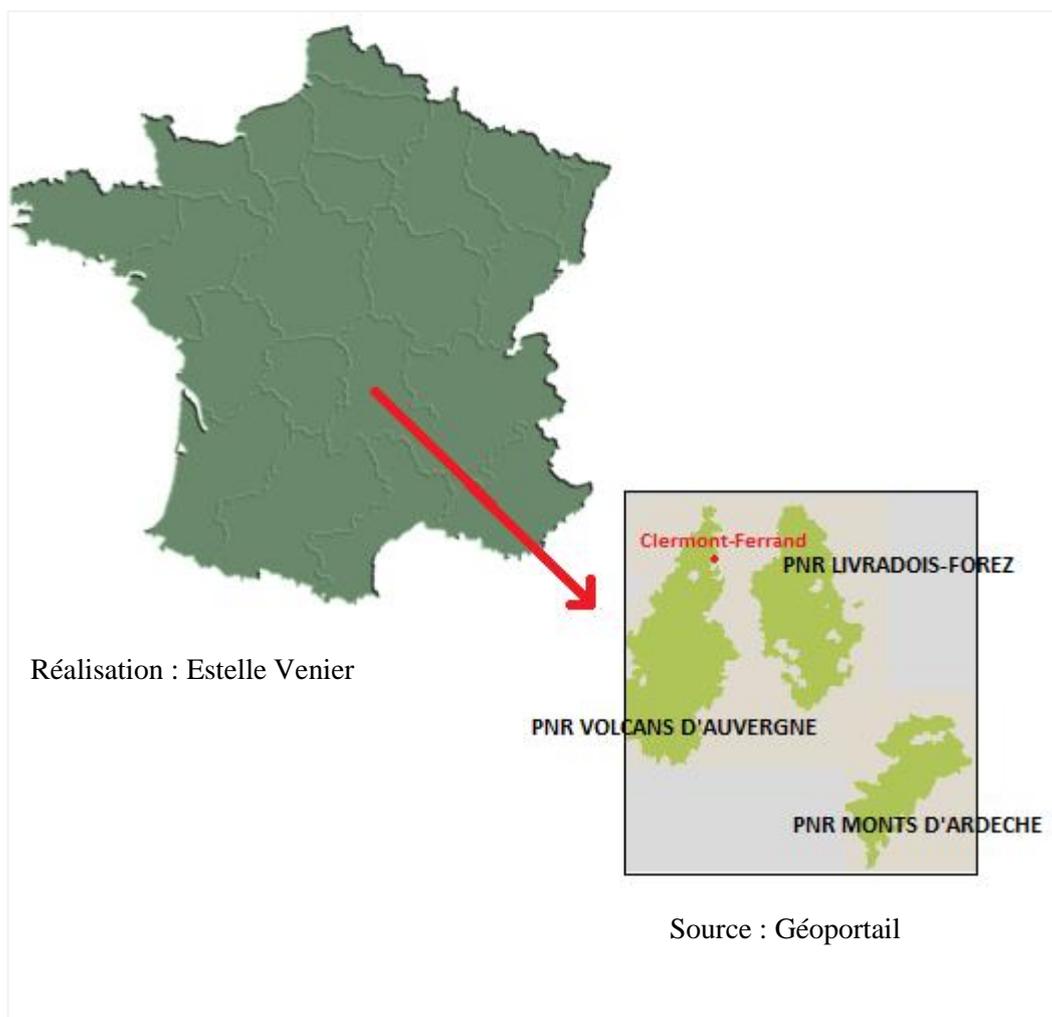
Ainsi, les instances nationales jouent également un rôle majeur dans la communication et la propagation de l'image de la chèvre du Massif-Central en dehors des limites territoriales d'élevage. Cet exemple montre notamment comment les instances supra locales peuvent aider la structuration de la filière, sans pour autant pouvoir se substituer aux instances locales. En effet, ces dernières sont d'une importance majeure dans la coordination des éleveurs et le soutien à la valorisation de leurs produits sur une aire géographique définie nous l'avons vu.<sup>66</sup> Il semble toutefois que le soutien politique local ne soit pas particulièrement développé auprès des éleveurs de chèvre du Massif-Central. Comme le remarque encore Fabien Fuchez, la dynamique « manque du relais des élus », les programmes régionaux étant selon lui essentiellement orientés vers les bovins. Le fait que le Massif-Central ne soit pas une « terre de chèvre » reste donc encore très ancré au sein des mentalités locales. De plus, bien que l'Ardèche, qui est une « terre de chèvres », ait initié quelques projets, ceux-ci n'ont « pas aboutis », précise Fabien Fuchez. Ce dernier souligne à ce sujet la problématique majeure de l'éclatement géographique des élevages de chèvre du Massif-Central qui semble compliquer les relations inter-régionales. En effet, la grande majorité des élevages sont situés en Auvergne et en Rhône-Alpes. Pour cette raison, la gestion des financements concernant les races à petits effectifs rencontre certaines difficultés dans leur aboutissement, chacune des régions estimant que la race appartiendrait davantage à l'autre. Le développement de la chèvre du Massif-Central rencontre par conséquent des limites territoriales et politiques liées à des jeux d'acteurs complexes. Pour ces raisons, le soutien des élus locaux demeure relativement faible et hétérogène. À cet égard, il semble qu'en dehors de la région de Saint-Front où est programmée la fête annuelle de la chèvre du Massif-Central, la « chèvre du pays », dont les représentants politiques locaux tirent leur fierté, peu d'élus sur le reste du territoire s'intéressent réellement au devenir de la race et des éleveurs. De manière quelque peu paradoxale, le soutien des collectivités semble s'affirmer presque essentiellement dans le cadre de pratiques écopastorales d'entretien des espaces naturels ou municipaux, comme c'est le cas en périphérie lyonnaise ou dans le Doubs, au détriment d'une partie importante d'éleveurs fromagers ou allaitants localisés dans le sud du Massif-Central et dans le berceau originel de la race. Néanmoins, bien que ces acteurs institutionnels et politiques ne soient pas essentiels, ils garantissent une meilleure réussite des démarches en favorisant les dynamiques collectives ainsi qu'un apport financier important.

---

<sup>66</sup> Lauvie A. et al., « Gestion des populations animales à petits effectifs. Accès aux dispositifs par l'analyse des controverses », *Natures Sciences Sociétés*, 2007/2 Vol. 15, p. 154-161.

### 3. Le rôle des Parcs naturels régionaux : un soutien encourageant

**Carte 5 : Les Parcs naturels régionaux concernés par l'élevage de chèvre du Massif-Central**



Une partie importante du territoire d'élevage de la chèvre du Massif-Central se situe dans le périmètre de trois Parcs naturels régionaux (PNR) : le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, le Parc naturel régional Livradois-Forez et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. De manière générale, les PNR sont fortement engagés dans les dispositifs de gestion des populations animales locales, en assurant auprès du public des missions de sensibilisation et d'information notamment, mais également en accompagnant les collectifs d'éleveurs dans la valorisation des produits de races locales situées sur le territoire. Ainsi, en 2009, la Direction régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et le Conseil régional d'Auvergne ont initié un programme régional de diagnostic de la

biodiversité avec la contribution de partenaires régionaux tels que les PNR Livradois-Forez et volcans d'Auvergne. Le projet consistant à dresser un état des lieux de la biodiversité présente sur les territoires a notamment amené le PNR Livradois-Forez à établir un livret sur la biodiversité présente dans le parc. Dans ce document sont en outre mentionnées les diverses espèces domestiques présentes sur le parc, telles que la Ferrandaise, la brebis noire du Velay, la chèvre du Massif-Central, ou encore le cheval d'Auvergne. La responsabilité du PNR Livradois-Forez dans la conservation de la chèvre du Massif-Central est ainsi explicitée :

« (...) à la vue des effectifs de la Chèvre du Massif-central, le Parc a une responsabilité importante, étant donné le peu d'éleveurs produisant cette race ainsi que son endémicité par rapport au territoire Massif Central. Un programme de conservation doit donc être mis en place afin de maintenir la diversité du patrimoine génétique de cette race ainsi que de renforcer les effectifs déjà en nette augmentation. (...) Le Parc se doit également de favoriser le développement de micro-filières aujourd'hui naissantes et axées sur la valorisation de produits issus de races et de variétés locales. Le Parc doit assurer l'animation de ces filières ou du moins apporter son soutien aux associations concernées. »<sup>67</sup>

De la même manière, le PNR des volcans d'Auvergne communique sur les races locales au moyen d'articles sur son site internet :

« Des éleveurs passionnés du territoire ont su sauvegarder et valoriser économiquement des races rustiques locales : vaches Salers et Ferrandaise, brebis Rava et Bizet, chèvre du Massif-Central, Cheval Auvergnat. Au-delà de la sauvegarde génétique de ces races locales, les enjeux concernent la sauvegarde d'un patrimoine culturel régional, de tradition, de savoir-faire, fortement lié à des enjeux d'aménagement et de développement local des territoires ruraux auvergnats. Ces races locales doivent s'inscrire dans des circuits-courts pour démontrer leur efficacité économique au travers de produits et de services bien valorisés ». <sup>68</sup>

Toutefois, si plusieurs réunions ont été réalisées avec les PNR volcans d'Auvergne et Monts d'Ardèche, celles-ci n'auraient « pas abouti », selon les éleveurs de chèvre du Massif-Central. En outre, le faible nombre d'éleveurs sur chacun des PNR semble être une des raisons pour lesquelles les projets ne se sont pas concrétisés. Le responsable agricole du PNR Livradois-Forez vient ainsi confirmer les propos des éleveurs :

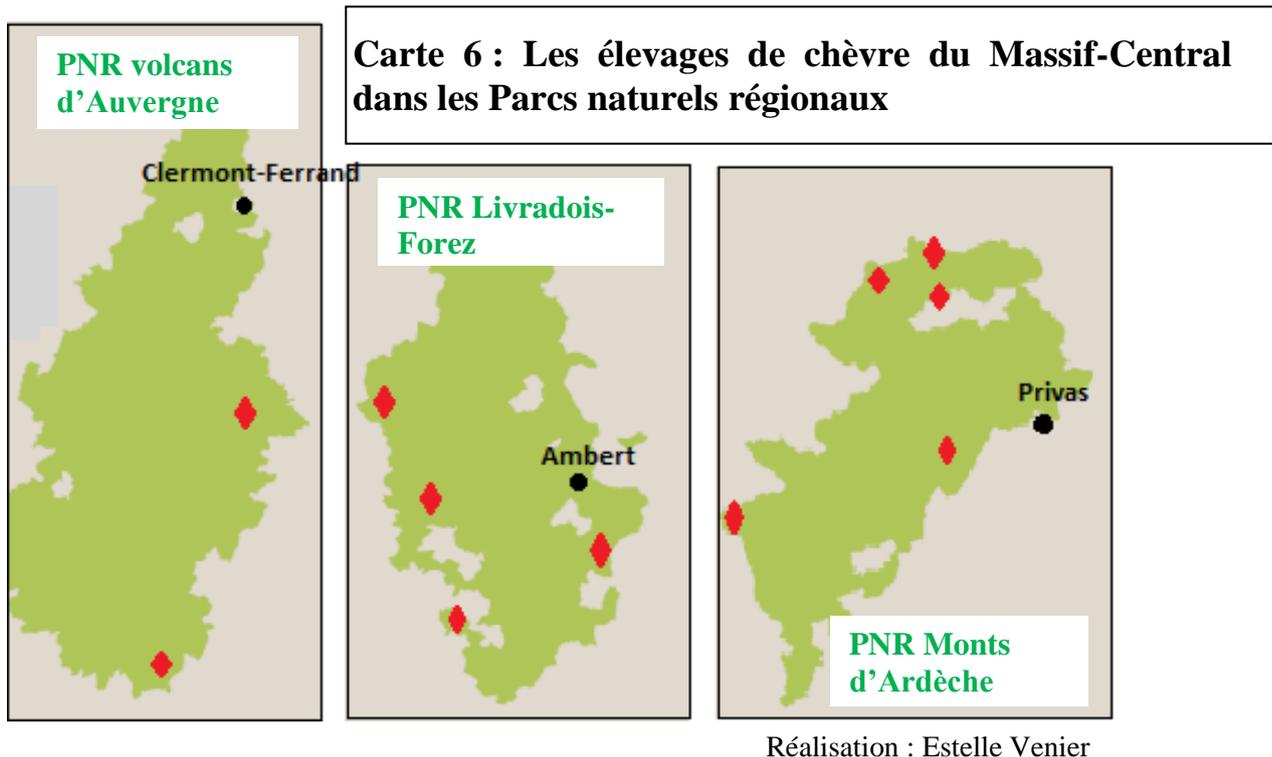
« Il n'y a presque plus d'éleveurs de chèvre du Massif-Central dans le périmètre du Parc. Le problème principal est celui des effectifs qui sont trop faibles, c'est impossible de monter un troupeau rapidement avec des chèvres du Massif-Central. »<sup>69</sup>

---

<sup>67</sup> « Contribution au diagnostic biodiversité du territoire du PNR », Parc naturel régional du Livradois-Forez, 2010, 31p.

<sup>68</sup> [www.parcdesvolcans.fr](http://www.parcdesvolcans.fr)

<sup>69</sup> Entretien réalisé auprès de M.Comte, responsable agricole au sein du PNR Livradois-Forez, le 17 mai 2015.



Les cartes ci-dessus montrent en effet la faible part des élevages de chèvre du Massif-Central au sein des PNR. En outre, tous ne sont pas éleveurs-fromagers ou allaitants, les parcs ne soutenant que les exploitations agricoles. Ainsi seulement deux élevages sur le territoire du Parc naturel régional du Forez produisent du fromage. De plus, le travail de conservation et de valorisation des races rustiques s'effectue dans le cadre d'un « projet de territoire », selon un membre du PNR des volcans d'Auvergne. Pour le PNR Livradois-Forez, un volet de la charte du parc porte sur la biodiversité mais également le développement des circuits-courts et de l'agriculture biologique ; les races rustiques correspondent à ce volet, il est donc « plus facile » de travailler avec elles. Mais comme le souligne encore le PNR Livradois-Forez, « le parc peut inciter à utiliser une race mais ne porte pas le projet »<sup>70</sup> précisant ainsi la nécessité pour les associations de sauvegarde des races à petits effectifs de créer un projet collectif de valorisation en amont. C'est également la position du PNR des volcans d'Auvergne, pour qui les projets de développement et de valorisation doivent être « en premier lieu élaborés par les associations », le parc n'ayant pas de rôle « initiateur »<sup>71</sup>. En 2013, des réunions entre les membres des associations de races locales, dont l'ARCMC faisait partie, et le PNR volcans

<sup>70</sup> Idem

<sup>71</sup> Entretien réalisé auprès du Syndicat mixte du PNR volcans d'Auvergne, le 5 mai 2015.

d'Auvergne avait été réalisées, mais sans concrétisation par la suite. Didier Bouet, ancien président de l'ARCMC, résume ainsi les relations relativement compliquées avec les PNR :

« On a essayé plusieurs fois de travailler avec des parcs naturels comme celui des Monts d'Ardèche, on s'est rencontré plusieurs fois mais ça n'a abouti pas. Ils nous disent que nous ne sommes que deux ou trois éleveurs sur le parc donc ils ne veulent pas financer des projets pour deux ou trois éleveurs. On a eu des contacts avec le PNR volcans d'Auvergne, pareil on est allé à des réunions et tout, plus aucune suite. On avait commencé à faire du bon boulot il y a deux ans pour faire une valorisation commune de toutes les races à faible effectif du Massif-Central, changement de technicien, et on n'a plus jamais entendu parler de rien. »

Par ailleurs, bien que les PNR soient engagés dans la valorisation de la biodiversité, certaines races à petits effectifs bénéficient d'un soutien plus marqué, en raison notamment de leurs effectifs plus importants mais également pour des raisons culturelles. De ce fait, les démarches des PNR Livradois-Forez et volcans d'Auvergne sont aujourd'hui encore très centrées sur le développement de races bovines telles que la Ferrandaise, ou la brebis noire du Velay, comme le précise M. Lionel Roucan, vice-président du Conseil régional d'Auvergne : « La région n'a pas élaboré de programme spécifique pour les caprins, encore moins pour la chèvre du Massif-Central. C'est une terre de bovins et d'ovins pour le Velay, pas de chèvres. » La vache Ferrandaise a ainsi bénéficié du soutien actif du Syndicat mixte du Parc des volcans d'Auvergne pour le développement de sa filière depuis les années 1970 et retrouve une légitimité par la forte valorisation de ses produits, dont certains sont en voie de labellisation. Toutefois, cette dernière se trouve sur un territoire plus limité – dans le Puy de Dôme essentiellement – à la différence de la chèvre du Massif-Central. Le cheval d'Auvergne présent dans les PNR volcans d'Auvergne et Livradois-Forez a également pu bénéficier du soutien régional par la personne de Lionel Roucan notamment, pour lequel un financement régional de 80% a été élaboré. Ce dernier est également à l'initiative du futur Parc naturel régional des sources et gorges du Haut Allier, en Haute-Loire. Le projet initié en 2011 entend notamment soutenir l'élevage de brebis noire du Velay dont les pratiques agropastorales traditionnelles participent de l'entretien et de l'ouverture des paysages. Toutefois, ce projet n'inclut pas les éleveurs de chèvre du Massif-Central qui seraient moins présents sur le périmètre. En outre, la Chambre d'agriculture du département de la Haute-Loire peine encore à s'investir dans le projet, soutenant davantage la filière bovine locale. Pour ces différentes raisons, Lionel Roucan estime qu'il demeure difficile de valoriser la chèvre du Massif-Central au moyen d'une marque collective tel que l'envisage l'association. Ainsi selon lui, « faire une association sur une marque locale est difficile, mais reste possible sur des races anciennes. »

Selon lui, une fédération autour du renouveau des races à petits effectifs ou anciennes gagnerait davantage en efficacité.<sup>72</sup>

Mais les enjeux de la valorisation des races à petits effectifs sont de plus en plus pris en compte par un nombre croissant d'acteurs et d'institutions, et parmi eux le PNR volcans d'Auvergne. En effet, le projet de territoire du parc intègre au cœur de ses missions la question des races locales pour la période 2013-2025. Ainsi, l'édito de la lettre du PNR volcans d'Auvergne, dont le dossier principal porte sur les races locales, expose le « double enjeu de la préservation et la valorisation des races locales emblématiques du territoire ». Cet enjeu figure notamment dans la charte établie par les élus des communautés de communes du PNR. Celle-ci prévoit « un certain nombre d'actions qui visent la sauvegarde de ce patrimoine et la reconnaissance de son potentiel économique, alors qu'un retour vers une agriculture paysanne de proximité est en marche. »<sup>73</sup> Ce dernier point met notamment l'accent sur la reconnaissance de la valeur des circuits-courts pour les agriculteurs, ainsi que sur la qualité sociale et environnementale de pratiques agricoles plus « naturelles ». La décision gouvernementale d'opérer une « transition agro-écologique de l'agriculture »<sup>74</sup> peut notamment être vue comme un prolongement des politiques menées par les acteurs locaux et régionaux depuis plusieurs années. Par ailleurs, plusieurs articles au sein de la lettre du PNR détaillent les initiatives de sauvegarde et les types de commercialisation de plusieurs races comme les vaches Salers et Ferrandaises, mais aussi la chèvre du Massif-Central et la brebis Rava. Pour la plupart, la vente via les circuits-courts tels que les marchés, les AMAP ou encore les magasins de producteurs est mise en avant. En outre, le PNR volcans d'Auvergne inclut dans son projet de territoire la création d'une marque parc dont le but est de mettre davantage en lumière le lien existant entre les races du territoire et les produits issus de ces dernières et fabriqués dans le périmètre du parc. Ainsi la marque « Produit du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne » a pour objectif de valoriser une variété de produits locaux tels que des produits laitiers ou de la pâtisserie, tous étant issus d'un procédé de fabrication artisanale. Mais elle concerne également des prestations telles que les savoir-faire d'agriculteurs, d'artisans ou de restaurateurs, ou encore la qualité d'un hébergement touristique et d'une animation sur le parc. En outre, une nouvelle marque de produits laitiers hors AOC est en voie de création et devrait concerner d' « autres produits que le Saint-

---

<sup>72</sup> Entretien réalisé auprès de Lionel Roucan, vice président au Conseil Régional, à la prospective et au développement durable, président de préfiguration du futur PNR du Haut Allier, le 19 mai 2015.

<sup>73</sup> « Des volcans et des hommes », *Lettre du PNR volcans d'Auvergne*, été 2012, n°25, 12p.

<sup>74</sup> Loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, 13 octobre 2014.

Nectaire ». De cette façon, les éleveurs de chèvre du Massif-Central pourraient être amenés à bénéficier de cette labellisation, « si tant est qu'un projet collectif est élaboré par l'association ». <sup>75</sup>

Ainsi, bien que la reconnaissance demeure quelque peu perturbée localement par l'absence de poids de la filière dans les processus économiques, en raison du faible nombre d'élevages fromagers et allaitants notamment, une forme de reconnaissance territoriale de la chèvre du Massif-Central est en voie de concrétisation. De ce fait, cette dernière est de plus en plus considérée comme une ressource locale, un patrimoine, dont les pratiques d'élevages en accord avec des principes agro-écologiques contribuent à la préservation du paysage naturel. Néanmoins, la volonté d'indépendance de plusieurs élevages ne facilite pas toujours la structuration collective de la filière et son développement.

## **II- L'élevage de chèvre du Massif-Central : un modèle agricole alternatif**

### **1. Des pratiques d'élevage inscrites dans un développement territorial durable**

#### *a. Contre la standardisation des pratiques d'élevage : le choix de l'atypique*

« Moi tu sais, le système des grosses exploitations je ne veux pas, je n'y rentrerai jamais. Donc je ne suis pas anti-alpines, je ne suis pas anti-saanen, c'est clair, mais je suis anti-industrie. »

Madame T.

À l'issue de l'enquête réalisée auprès des éleveurs de chèvre du Massif-Central, une caractéristique majeure est à souligner : l'homogénéité des approches de l'élevage ainsi que des pratiques. En effet, le point commun des éleveurs de chèvre du Massif-Central se situe dans une forme d'éthique commune, laquelle implique un engagement fort contre un mode d'élevage jugé trop intensif. En réaction à un modèle relativement conventionnel, ces éleveurs revendiquent des pratiques plus respectueuses de la biodiversité en refusant la hiérarchisation des races et la performance productive comme seul critère de réussite. Ainsi, la majorité des éleveurs possèdent généralement d'autres races locales à petits effectifs en complément des chèvres. En Margeride par exemple, plusieurs éleveurs élèvent des brebis « fumées » dites

---

<sup>75</sup> Entretien réalisé auprès du Syndicat mixte du PNR volcans d'Auvergne, le 5 mai 2015.

aussi « à tête de blaireau »<sup>76</sup>, ou des vaches Tarines, race surtout présente dans les Alpes du Nord (Savoie) mais également dans le Massif-Central. De la même manière, un couple d'éleveurs du Cantal possède un troupeau de brebis basco-béarnaises, une race laitière du Sud adaptée à la montagne, en complément de l'élevage de chèvre. Bien qu'elles n'aient pas un rendement laitier aussi élevé que les races généralement sélectionnées, celles-ci possèdent une résistance essentielle aux intempéries ainsi qu'aux maladies induisant une réduction importante des frais de vétérinaire. Le critère économique n'est donc pas la seule motivation de ces éleveurs pour qui l'aspect et la beauté de la race compte également. En effet, le critère esthétique trouve sa place aux côtés des qualités et aptitudes spécifiques des races oubliées de la sélection industrielle. De plus, l'ancrage de la race au terroir local, en particulier son lien aux espaces montagneux, est recherché. Ce lien est notamment garant de l'autonomie des éleveurs quant à la sélection des animaux au sein d'un réseau ou d'un collectif, ce que le processus de sélection industrielle a relativement abolit. Les chercheurs François Casabianca et François Vallerand comparent ainsi les processus de sélection animale à une « forme industrielle », laquelle aurait abolit le rapport à l'espace de la race. Dans ce processus de sélection, l'animal, ou plutôt le reproducteur, n'a qu'une « valeur génétique, (...) sans aucune référence à son lieu ou élevage d'origine. » De plus, la sélection industrielle induit une délégation à un « tiers », un technicien, expert ou généticien hors du cadre de l'élevage *in situ*, entraînant un transfert d'autorité.<sup>77</sup> À l'inverse, la sélection au sein des réseaux d'éleveurs, telle qu'elle se pratique pour les races locales, permet une relative autonomie de décision tout en ayant une organisation collective.

Pour ces éleveurs engagés la préservation des races locales constitue donc un réel enjeu pour l'agriculture à l'heure actuelle. En ce sens, la recherche de ce qui est « atypique », signifiant étymologiquement quelque chose de « différent du type habituel », est privilégiée. Le choix de races rustiques et moins productives traduit donc un état d'esprit dans lequel la productivité n'est pas recherchée en premier lieu. Bien que la question du rendement laitier fasse partie intégrante des motivations de l'éleveur, le respect de l'animal dans des pratiques au plus proche de son rythme naturel est recherché.

---

<sup>76</sup> La brebis « fumée » est une race menacée autrefois répandue en Haute-Loire, Cantal et Lozère. Aujourd'hui, quelques éleveurs de la Margeride (Haute-Loire) et du secteur de Saint-Flour tentent de relancer son élevage. [www.ferm.chez.com](http://www.ferm.chez.com)

<sup>77</sup> Casabianca F., Vallerand F., « Gérer les races locales d'animaux domestiques : une dialectique entre ressource génétique et développement régional », *Génétique, Sélection, Évolution*, INRA, Paris, n°26, 1994, pp.343-357.

Ainsi, le « goût et l'aspect des fromages évolue aussi selon les saisons » comme l'explique un éleveur. En effet, ceux-ci seront différents selon que les chèvres pâturent au printemps lorsque l'herbe est riche, ou à la fin de l'été lorsque celle-ci est plus pauvre, les chèvres se rabattant alors sur d'autres plantes. Comme le rappelle encore un éleveur, les gens « doivent comprendre que c'est ça l'élevage naturel, et que les chèvres ne mangent pas toute l'année la même chose. » Les fromages varient ainsi selon la végétation disponible au gré des saisons, et en cela ils sont « atypiques » par rapport aux fromages industriels dont l'aspect et le goût sont stables tout au long de l'année.

Ainsi, comme le remarquent François Casabianca et François Vallerand, les éleveurs de races locales privilégient en premier lieu l'« adaptation aux contraintes du système d'élevage » en respectant le saisonnement et la « longévité des performances [laitières] des animaux » notamment ; la recherche des « performances de production, brutes et qualitatives » n'intervenant que dans un deuxième temps.<sup>78</sup> De la même manière, ce sont des *aptitudes* et non des performances qui sont avant tout sélectionnées. Les éleveurs de chèvre du Massif-Central se situent donc dans une dynamique opposée à l'élevage de chèvres tel qu'il s'est intensifié depuis les années 1960. En ce sens, ils revendiquent davantage un lien avec l'agriculture paysanne.

Comme le rappelle Fabien Fuchez, de l'Association pour le Renouveau de la chèvre du Massif-Central, « la très grande majorité des éleveurs fromagers vendent leurs produits en agriculture biologique, et parmi eux beaucoup ont la mention « Nature&Progrès » ». Cette dernière mention qui se trouve être plus « stricte » que le label « Agriculture Biologique », entend respecter les principes de l'agro-écologie. Définie au cours des années 1990 en parallèle du concept de développement durable, l'agro-écologie est « l'application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des agrosystèmes durables ». <sup>79</sup> Elle représente en outre un ensemble de pratiques agricoles dont la cohérence repose sur l'utilisation des processus écologiques et la valorisation de la biodiversité. Dans l'élevage par exemple, la diversité génétique et la recherche d'une complémentarité avec des pratiques agricoles seront favorisées. Dans la charte de la mention « Nature&Progrès », les besoins physiologiques de l'animal sont pris en compte dans l'accès au plein air notamment avec une durée minimale de

---

<sup>78</sup> Idem.

<sup>79</sup> Gliessman S.R., *Agroecology : Ecological Processes in Sustainable Agriculture*, Ann CRC Press, 1997, 384 pp.

cinq mois en pâturage. Le principe de complémentarité et de relation au sol est également illustré dans la prescription de systèmes en polyculture-élevage, tout comme le souci de préservation des paysages et de leur diversité dans l'entretien des haies, talus et bandes forestières par exemple. En outre, tous les éleveurs de chèvre du Massif-Central adoptent des modes d'élevage essentiellement herbagers, en parcours libre ou en gardiennage. Parallèlement, la majorité des éleveurs fromagers et allaitants ne possèdent pas de très grandes surfaces, entre 15 et 60 ha généralement, préférant la diversification et la transformation plutôt que l'augmentation des volumes. Hormis trois gros élevages avec plus d'une centaine de chèvres, la plupart n'augmentent pas la taille de leur troupeau au-delà d'une trentaine de têtes, préférant rester « petits mais diversifiés », comme le rappelle un éleveur. Le respect du vivant, le maintien de l'exploitation à une taille raisonnable, une vision de l'animal pas seulement en terme de productivité : tout cela caractérise l'élevage paysan. Plusieurs éleveurs revendiquent notamment le qualificatif de « paysan », dans son rattachement à l'image positive du « pays » ou du « terroir », encourageant une agriculture différente de celle jugée trop « modernisée » ou industrialisée. En outre, ces systèmes traduisent une volonté d'émancipation de ce que le sociologue et philosophe Michaël Löwy nomme « quantification du monde », en proposant toutefois d'autres formes d'agriculture et d'élevage.<sup>80</sup>

En outre, plusieurs éleveurs installés depuis peu expriment une sensibilité aux principes de l'agro-écologie et entendent les appliquer au sein de leur exploitation. Ce sont souvent des personnes en reconversion et anciennement citadins, comme Fred et Magali qui ont quitté leur emploi dans l'armée pour s'installer il y a quatre ans dans un petit hameau de la Margeride. Ces « néo-ruraux » constituent en effet une partie des éleveurs de chèvre du Massif-Central, pour qui le choix de pratiques agricoles plus respectueuses des espaces naturels et de la biodiversité est un élément essentiel de leur démarche. Il ne s'agit toutefois pas de remettre en cause de manière absolue l'agriculture telle qu'elle s'est développée aujourd'hui mais de critiquer ses dérives dont certaines deviennent dangereuses à l'égard de l'environnement et de la diversité animale mais aussi des relations humaines. De plus, la revendication de l'autonomie ne peut être pensée dans l'absolue étant donnée la nécessité de l'utilisation de certains outils scientifiques – pour le développement de la filière qui demeure encore fragile – tels que le contrôle laitier ou le soutien technique de certaines structures.

---

<sup>80</sup> Löwy M., (1993), in Deléage E., « Les paysans dans la modernité », *Revue Française de Socio-Economie* 2012/1, n°9, p.117-131.

Par ailleurs, l'objectif est bien de tenter de créer du lien localement au moyen de l'organisme diversifié qu'est la ferme en s'insérant au maximum dans l'organisation sociale locale du territoire de vie. Ainsi de ce couple d'éleveurs situés au cœur de la Margeride, près du petit village d'Alleyras, et qui participent activement tous les étés à l'accueil sur leur ferme de touristes résidant au « Village vacances ». Le couple propose notamment des ballades à dos d'ânes autour de la ferme située au cœur des Gorges de l'Allier, mais également des visites de la ferme et des animaux dont les chèvres du Massif-Central. Les fromages de chèvre ainsi que des savons issus du lait de ces dernières sont vendus aux touristes de passages, permettant notamment un apport financier conséquent en complément des visites. La ferme, située dans un des plus beaux sites de France, participe donc de la promotion du territoire et de son paysage local au moyen d'un système de production particulièrement diversifié.

#### *a. Des systèmes autonomes mais ancrés au territoire*

«Depuis le départ on a bien dit qu'on voulait avoir des chèvres mais aussi des tas d'autres choses et vivre un peu en autarcie et se faire tout nous même. »

Monsieur et Madame L.

L'ensemble paysager relativement austère et enclavé que constituent les « hautes terres » du Mézenc ou les montagnes de la Margeride a contribué à l'isolement des populations locales pendant longtemps. Aujourd'hui encore ces espaces demeurent relativement en marge des grands espaces agricoles traditionnels. Ces lieux isolés et préservés de l'urbanisation et de l'intensification de l'agriculture ont ainsi fortement attirés de nouveaux éleveurs pour qui l'installation dans les espaces « en marge » était la condition de leur liberté et d'une forme d'autonomie. De cette façon, il est intéressant de constater comment les mentalités indépendantes des éleveurs de chèvre du Massif-Central sont fortement influencées par leur environnement géographique. Ainsi, pour ce couple d'éleveurs installés près d'Alleyras, il s'agissait de vivre dans un « lieu isolé, au cœur de la nature, accroché à la montagne ». Ces choix de vie influencent nécessairement les comportements et notamment le degré d'implication au sein de la filière des éleveurs de chèvre du Massif-Central. Cette recherche d'autonomie et d'indépendance propre à beaucoup d'entre eux entraîne de la même manière une dynamique plus hétéroclite, moins ouverte aux soutiens extérieurs par exemple. En ce sens, l'esprit d'indépendance des éleveurs, s'il ne s'oppose pas à une dynamique collective interne, n'avait jusque là pas permis l'engagement de demandes de soutien financier en provenance de l'extérieur. Les mentalités évoluent toutefois, notamment avec la nouvelle

génération d'éleveurs « plus communicants », comme le précise Didier Bouet, ancien président de l'association. Ainsi, pour la fête annuelle de Saint-Front, la mairie finance un projet d'achat de barnum afin de protéger les animaux de la pluie. En effet, cela fait plusieurs années que des pluies torrentielles perturbent la fête, entraînant parfois des problèmes de santé graves chez les animaux. Ce projet d'équipement encourage également certains éleveurs résidant hors du département, pour qui les événements climatiques n'étaient pas engageants, à revenir à la fête avec leurs animaux. Ainsi, bien que les éleveurs demeurent dans une optique relativement indépendantiste, il ne s'agit pas de vivre complètement coupé du monde.

La recherche d'autonomie s'illustre également dans les points de vue quant à l'alimentation des chèvres. Ainsi, Madame F. possède 23 hectares de prairies permanentes sur lesquelles il est possible de retourner étant donné que l'exploitation est en agriculture biologique, celle-ci privilégiant l'autonomie alimentaire. En outre, cet aspect de l'élevage et de l'agriculture en général s'est fortement développé depuis quelques années au cœur des instances agricoles et des territoires ruraux. L'Auvergne dont la surface herbagère des parcours est une des plus importantes en France a ainsi placé l'autonomie alimentaire de ses élevages dans ses priorités. L'élaboration de systèmes alimentaires équilibrés, plus indépendants des aléas climatiques et limitant l'achat de concentrés et de fourrages produits hors de l'exploitation répond ainsi aux enjeux économiques et environnementaux majeurs de l'agriculture contemporaine. Les éleveurs caprins d'Auvergne et d'Ardèche favorisent généralement cette autonomie alimentaire en faisant le choix de l'élevage extensif sur de petites structures, et les éleveurs de chèvres du Massif-Central ne constituent pas une exception. En outre, plusieurs d'entre eux participent régulièrement à des rencontres organisées dans le but d'optimiser les ressources herbagères par la conduite sur le pâturage notamment. Ainsi, nous avons pu assister avec des éleveurs de Haute-Loire à deux journées d'échanges organisées par le réseau Pâtur'Ajuste en Isère.<sup>81</sup> L'objectif de la rencontre entre des éleveurs caprins, ovins et bovins et des conseillers agricoles et environnementaux était de proposer, par le soutien technique et les témoignages des éleveurs, des solutions de valorisation des ressources naturelles, en maîtrisant les différents stades de développement de la végétation selon les types de milieux. La maîtrise de l'embroussaillement et des ligneux sur certaines parcelles a notamment été un point

---

<sup>81</sup> Le réseau Pâtur'Ajuste a été créé en 2011 à l'initiative de la société coopérative de conseil et de formation SCOPELA et de chercheurs de l'INRA, suite au constat que des éleveurs techniciens rencontrent des difficultés pour favoriser une agriculture basée sur les processus écologiques mais que dans le même temps ceux-ci inventent des solutions techniques dans les territoires. SCOPELA collabore également avec les acteurs territoriaux et institutionnels pour proposer ces solutions dans le cadre de politiques agricoles notamment dans le cadre des mesures agro-environnementales (MAE).

thématique important. L'autonomie alimentaire est ainsi recherchée, tout en gardant à l'esprit la nécessité d'adapter les pratiques de pâture aux exigences de la production.

Par conséquent, les systèmes d'élevages favorisant l'autonomie alimentaire peuvent être considérés comme intensifs en « savoir-faire écologiques », tel que le formule Estelle Deléage, et non intensifs dans l'utilisation d'intrants.<sup>82</sup> En outre, cette caractéristique s'applique particulièrement bien aux principes de l'agriculture paysanne telle que les éleveurs de chèvres du Massif-Central la revendiquent. Le souci de rester une ferme « à taille humaine » est également très présent parmi ces éleveurs, constituant selon eux un gage de qualité pour les produits mais également de proximité avec les animaux. L'enjeu du bien-être animal et de l'éleveur est de ce fait un paramètre important présent au sein des élevages. Ainsi de cette éleveuse de quarante chèvres en transformation fromagère dans le Cantal :

« Moi mon but c'est d'avoir un troupeau correct, ça sert à rien d'avoir trop de chèvres si c'est pour ne plus pouvoir suivre derrière financièrement, et de faire de la qualité, que les animaux soient bien aussi, c'est surtout ça. »

En outre, la mention « Produit fermier » est jugée par une partie des éleveurs comme un bon critère de qualité aux yeux du consommateur. Rappeler ainsi l'origine fermière du produit témoignerait d'un cadre de vie respectueux des animaux d'autant plus propice à la création de la qualité. C'est notamment par méfiance envers les productions industrielles que les consommateurs se tournent de plus en plus vers les produits fermiers, souvent synonymes de pratiques écologiques. Ainsi, même l'agriculture biologique n'empêcherait pas certaines dérives, pour cette même éleveuse du Cantal :

« Pour moi aujourd'hui le bio ça veut pas dire grand-chose, quand je vois des éleveurs qui se vantent d'être en bio et qui ont des chèvres en hors-sol qui ont jamais vu un bout d'herbe...et en fait ils sont en bio parce qu'ils donnent des granulés bio, moi je ne supporte pas ça. Et quand on voit qu'il se fait n'importe quoi dans le bio...donc non je ne veux pas être en bio. Je dis aujourd'hui ils feraient mieux de faire des appellations ou des conventions « bien-être animal » ou « produit fermier » que des choses comme ça. »

L'association pour le renouveau de la chèvre du Massif-Central n'exclut pas la possibilité de création d'une charte de mode d'élevage permettant de valoriser la race et ses produits par le biais de pratiques agricoles jugées éthiques et partagées par tous les éleveurs. En outre, cette dernière mettrait en valeur l'utilisation constante de parcours sur des milieux pauvres très bien

---

<sup>82</sup> Deléage E., opus cité, p.13

valorisés par la race du Massif-Central –c'est là que la différenciation par la race peut s'opérer. Par ailleurs, il convient de remarquer que l'attachement aux petites structures s'illustre dans l'importance donnée à la *ferme*, autant dans la qualification des produits que dans le nom donné aux exploitations. On trouve en effet plusieurs fermes telles que « la Ferme d'Orcelas », « la Ferme du bout du monde », « la Ferme du Monestier » ou encore « la Ferme de Jassy ». Historiquement, une ferme était constituée de plusieurs bâtiments agricoles et accueillait une diversité d'animaux et par conséquent de productions, dans un souci d'autonomie et de polyvalence. De plus, cette dernière crée un fort ancrage au territoire par les relations de proximité établies avec la population locale lors de la vente en circuits-courts de ses produits. De la même manière, les éleveurs de chèvre du Massif-Central, par la volonté de préserver une race locale et en développant des produits issus de son élevage, participent à la vie du pays et encouragent les dynamiques locales. Pour reprendre les mots de Mendras à propos des sociétés paysannes, il s'agit de « faire société en fonctionnant au sein de collectivités locales structurées par des relations d'interconnaissance. »<sup>83</sup> Les démarches des éleveurs s'inscrivent donc dans ce souci de « faire société », en construisant au maximum du lien social au sein de leur environnement. Cette démarche aboutit ainsi à une optimisation du revenu permise par la valeur ajoutée issue de la valorisation en vente directe. Mais la participation à des réseaux favorisant le tourisme rural traduit également des liens entretenus avec le territoire. Ainsi, la grande majorité des élevages de chèvre du Massif-Central font partie du réseau « Accueil Paysan » dont l'objectif est de faire découvrir des pratiques agricoles généralement respectueuses de l'environnement à des citoyens et non-agriculteurs, mais également de mettre les agriculteurs et éleveurs-paysans au premier rang du développement rural dont ils sont aussi responsables. La vente en AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) à laquelle la plupart des éleveurs de chèvre du Massif-Central participent traduit également cet engagement dans la dynamique locale au plus près des consommateurs et pour qui les éleveurs n'ont « rien à cacher », c'est même tout le contraire. Cette pratique encourage enfin la diffusion d'une image positive, associant l'éleveur-paysan au territoire qu'il arpente, entretient et fait vivre, image ainsi construite d'une « identité paysanne territorialisée ».<sup>84</sup>

---

<sup>83</sup> Mendras H. in : Deléage E., opus cité, p.5

<sup>84</sup> Idem

### *b. L'éleveur ou le « paysagiste » de la montagne*

Si les pratiques agricoles alternatives étaient hier contestées, elles sont aujourd'hui de plus en plus institutionnalisées, tant dans les filières caprines et agricoles en général, que dans les politiques territoriales. Ce mode de production est aujourd'hui en effet reconnu comme « Agriculture durable » au sein de laquelle les dimensions sociales, économiques et écologique s'imbriquent. Le modèle est notamment plébiscité par les politiques européennes qui ont reconnu la « multifonctionnalité de l'agriculture » dont la vocation dépasse la seule recherche de la productivité, mais encourage la dynamique sociale, économique et paysagère du territoire, tout en allant de pair avec une production de qualité. Cette notion d'« agriculture multifonctionnelle » est née au cours du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, dans le contexte d'émergence de la notion de développement durable. Elle implique trois niveaux d'exigence tels que la viabilité économique, l'innocuité environnementale et l'équité sociale.<sup>85</sup> Dans les politiques agricoles récentes, la création des MAE remplit cette attente en termes économiques et environnementaux. En effet, les éleveurs comme les agriculteurs participent de la gestion de l'environnement en façonnant et préservant le paysage. C'est ce que Deffontaines décrit comme un emboîtement des espaces, du champ au territoire et du territoire au paysage. Autrement dit, « du paysage, moyen de connaissance de l'activité agricole, on est passé de l'activité agricole comme moyen de production du paysage. »<sup>86</sup> En outre, si les agriculteurs produisent un cadre de vie par le modelage du paysage au gré des labours et cultures, l'éleveur a également sa place dans les aménités du paysage rural. Par la présence des ruminants gambadant dans les collines et montagnes, ce dernier produit un environnement d'autant plus sain et vivant qu'il respecte la ressource naturelle en l'entretenant par le contrôle de la pâture. Ainsi, l'éleveur est un « artisan conscient et attentif à la qualité paysagère de [son] espace de production. » Il laisse une « signature », une « ambiance produite » et l'image de lui-même offerte aux autres, inséparable de l'acte de production.<sup>87</sup>

---

<sup>85</sup> Blanchemanche S., Laurent C., et al., « Multifonctionnalité de l'agriculture et statuts d'activité », *Économie rurale* n°260, 2000, Le droit rural. Analyses économiques, juridiques, sociologiques, pp. 41-51

<sup>86</sup> Deffontaines J.-P., « Du paysage comme moyen de connaissance de l'activité agricole à l'activité agricole comme moyen de production du paysage. L'agriculteur producteur de paysages. Un point de vue d'agronome », *Compte-rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, 1996, pp.57-69.

<sup>87</sup> Henry D. « "Entre-tenir la montagne" : paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne : hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust », thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2012, 417p.

En outre, les éleveurs de chèvre du Massif-Central renforcent le volet social de l'agriculture durable par la création d'un bien-être psychologique au sein de la population locale qui peut voir les animaux pâturer à l'air libre dans leur milieu naturel. La valeur esthétique et affective de l'élevage extensif se révèle ici. Ainsi, pour certaines personnes âgées de la région, la contemplation des montagnes peuplées de vaches et de chèvres génèrera un « plaisir nostalgique ».

Cette image de la chèvre de montagne retient également sur l'image du produit vendu localement sur les marchés ou dans les AMAP. La relation se fait rapidement entre la chèvre dans la montagne et le fromage présenté pour peu que le client ait aperçu les chèvres en extérieur. Les éleveurs en commercialisant en vente directe utilisent notamment cet argument afin d'asseoir davantage le lien du produit au territoire. De plus, le logo de l'association pour le renouveau de la chèvre du Massif-Central représente la chèvre sur un rocher, symbolisant son lien originel à la montagne (photographie 11). La valorisation des produits bénéficie donc de l'apport d'un mode d'élevage renouant avec un système extensif ancien et traditionnel et propre à la race du Massif-Central. C'est tout le système d'élevage et ses pratiques qui retentissent ainsi sur le produit en le valorisant. La plupart des élevages de chèvre du Massif-Central n'étant pas situés dans une zone d'appellation, la valorisation des fromages s'opère donc par l'image positive des pratiques d'élevage respectant des principes agro-écologiques.

**Photographie 11 : Logo de la chèvre du Massif-Central**



Source : ARCMC

## **b. Patrimoine et identité : le rôle la chèvre du Massif-Central**

### *a. Un patrimoine toujours en construction*

La notion de patrimoine fait appel au temps et à la mémoire, tout autant qu'elle nécessite une assise spatiale et une référence géographique. En outre, comme l'explique Guy di Méo, « le patrimoine n'existe pas *a priori* », mais fait l'objet d'une construction sociale.<sup>88</sup> S'il relève d'une construction humaine c'est pour acquérir une place symbolique au sein de l'imaginaire collectif qui le met à son tour en valeur. De manière générale, on parle de patrimoine en référence à un bien, un bâti par exemple, ou à un espace, comme un parc naturel régional, etc. Plus rarement toutefois a-t-on envisagé le vivant sous forme de patrimoine.

En effet, celui-ci évolue par définition, alors que le patrimoine, architectural surtout, est fixe. L'intégration du vivant, et notamment des races animales locales, date des années 1980. Selon l'historien André Chastel, si « l'extension (...) de la notion de patrimoine à des domaines de plus en plus vastes, et en particulier à la nature, est un phénomène de la seconde moitié de notre siècle », la notion de « patrimoine écologique est (...) la plus délicate de toutes ». En effet, les races d'animaux domestiques ne sont pas une simple composante de l'espace naturel, et leur conservation n'a pas pour seul but la préservation des savoirs. L'objectif est bien également de transmettre des pratiques et des connaissances, sans oublier, comme le soulignent les éleveurs, leur valeur économique car il s'agit « d'en vivre ».<sup>89</sup> En effet, les éleveurs de chèvre du Massif-Central, comme les éleveurs de races à petits effectifs, récusent l'idée qu'ils soient des « gardiens de musée » tout en promouvant un patrimoine vivant. Il s'agit ainsi de trouver un équilibre entre une démarche patrimoniale de valorisation de la race aux yeux du plus grand nombre afin d'encourager sa conservation, et une démarche économique de pratiques d'élevage et de production.

Toutefois, la valorisation économique du patrimoine vivant est de plus en plus soutenue par de nombreux organismes comme la fondation du patrimoine qui, en 2013, a créé un « prix pour la préservation de l'agro-biodiversité animale », récompensant en priorité les éleveurs actifs dans le développement de filières de races locales (porc gascon, vache landaise, etc.).

---

<sup>88</sup> Di Méo G., « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, n°78, 1994, pp.16-34.

<sup>89</sup> Chastel A., « La notion de patrimoine hier et aujourd'hui », *Cahiers de l'Académie d'Architecture*, 1980, p.7-15.

Dans le cadre de la patrimonialisation de la chèvre du Massif-Central, les éleveurs élaborent une double dynamique. Ces derniers construisent tout d'abord l'histoire et la légitimité de la race dans le cadre de la *tradition* propre à un territoire d'élevage originel. Mais ils tentent parallèlement une part d'*innovation* en s'efforçant d'en vivre et de l'exploiter dans le cadre d'une agriculture alternative. La race du Massif-Central, comme d'autres, constitue donc une pièce maîtresse dans le développement de projets agricoles innovants. Par ailleurs, en entretenant les pelouses sèches et les landes des hauts plateaux du Mézenc ou de la Margeride, et en y vendant leurs fromages, les éleveurs participent de la patrimonialisation de ces espaces et de leur mise en tourisme. En témoigne notamment leur participation aux week-ends découverte du Réseau « de Ferme en Ferme », organisé par les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture en Milieu Rural (Civam), au cours duquel les agriculteurs et éleveurs d'un territoire font découvrir leur métier en lien avec le patrimoine local. Sur le plateau du Mézenc, plusieurs éleveurs de chèvre du Massif-Central participent régulièrement à cet événement qui draine un nombre important de touristes. L'occasion est alors de faire déguster et de proposer à la vente les produits du terroir, dont les fromages issus de la chèvre du Massif-Central font partie, autant que le « Fin gras du Mézenc ».

Si cela demeure relativement aisé de mettre en avant le « patrimoine caprin » dans certaines zones géographiques comme autour de Saint-Front et du Mont Gerbier de Joncs, cela l'est beaucoup moins dans d'autres territoires. Ainsi, il est plus difficile de mettre en avant la chèvre du Massif-Central et ses produits dans le Puy-de-Dôme ou le Cantal, même si ces territoires sont aussi montagneux. De même, il est plus aisé de convoquer l'appartenance de la race au patrimoine local auprès de personnes âgées qu'auprès de jeunes actifs par exemple, comme l'explique cette éleveuse :

« Les gens de plus de 70 ans disent que ça leur rappelle les chèvres de leur enfance. Les autres se demandent ce que sont ces chèvres, rigolent, ah, vous êtes les hippies du coin ! »

Pour beaucoup encore, l'image de la chèvre du Massif-Central fait pâle figure aux côtés de la race Alpine ou Saane. De la même manière, l'image de la chèvre pâturant dans une prairie naturelle n'est pas encore synonyme de productivité et d'efficacité pour tous les techniciens et conseillers agricoles notamment.

### *b. La Fête de Saint-Front : un évènement culturel identitaire*

Dans le cadre du processus de patrimonialisation et de valorisation, la chèvre du Massif-Central est élevée au rang de ressource locale synonyme de développement local. En outre, sur le massif du Mézenc, la fête de Saint-Front participe de ce processus. Évènement culturel majeur dans la région depuis sa création en 1999, cette dernière draine plus de 3000 participants chaque année. Elle fut initiée par plusieurs acteurs locaux dont le propriétaire de la ferme pédagogique de Saint-Front, Didier Chaptal, très impliqué dans la sauvegarde des races à petits effectifs. D'abord à la recherche d'une manifestation thématique originale et ouverte à tous, les acteurs locaux portèrent leur choix sur la chèvre du Massif-Central dont la relance était en progression. La fête se déroule donc au cœur de la ferme pédagogique, cette dernière accueillant diverses races locales aux côtés de la chèvre du Massif-Central telles que la brebis du Velay ou la vache Tarine (photographie 12). En outre, c'est avec le soutien de la commune que le centre a été créé dans le souci de développer le tourisme dans la région. La fête mobilise quant à elle une réelle dynamique locale, accueillant un public important d'éleveurs et d'agriculteurs de la région ainsi qu'une population locale non agricole, soucieuse de participer à un évènement culturel reliant avec les traditions locales. Elle draine également des touristes de passage, offrant ainsi un témoignage vivant de la vie agricole locale. Mais comme le souligne Didier Bouet, ancien président de l'ARCMC :

« Il y a beaucoup de locaux à la fête, d'agriculteurs du coin. Mais je ne suis pas sûr qu'ils s'intéressent à la chèvre en elle-même, ils viennent parce qu'on rencontre le voisin, c'est sympa quoi. C'est pas des agriculteurs locaux qui posent des questions sur la chèvre. Il y a toujours une dizaine de personnes qui poussent vraiment mais ce sont des gens qui ont envie de s'installer. »

Didier souligne ici un double processus à l'œuvre lors de la manifestation culturelle. En effet, une première portion du public, la plus importante, vit la fête comme l'occasion d'animer la vie locale, de discuter avec ses voisins et d'apprécier les produits du terroir et les animations proposées. En ce sens, la fête, en animateur de la vie rurale, est vectrice d'une dynamique collective et identitaire. Il s'agit pour les « gens du coin » de se rassembler autour d'un évènement qui fait appel aux racines collectives et culturelles locales (marchés de pays, défilé, groupes folkloriques...). En outre, la race du Massif-Central est connue et reconnue des locaux comme un élément du patrimoine. Mais cette dernière intéresse réellement en elle-même une petite portion d'individus, essentiellement des populations extérieures au territoire

et qui souhaitent se lancer dans son élevage. En effet, la fête ne vise pas la promotion d'un produit local essentiellement –bien que le menu de la fête soit composé de fromage et de viande de chèvre- mais entend témoigner d'une activité ancrée dans l'histoire locale et toujours vivante. Il s'agit de faire le lien entre une ressource locale et ancienne revalorisée et une pratique économiquement viable actuellement dans le but d'attirer de nouveaux éleveurs. En ce sens, il s'agit de souligner sa réussite puisque la fête fédère et attire de nombreux éleveurs et futurs éleveurs des départements voisins.

La fête est ainsi un véritable acteur du monde rural, en renforçant le pilier social de la multifonctionnalité agricole notamment. La chèvre du Massif-Central, apparaît à cette occasion aux yeux du public comme un élément du patrimoine vivant local à part entière. En témoigne la vente de cartes postales représentant la race lors de l'évènement. En outre, cette pratique permet d'exporter l'image de la race comme patrimoine local hors des frontières du territoire afin de la faire connaître davantage. La fête et ses animations jouent ainsi le rôle de « levier identitaire » sur le territoire du Mézenc.<sup>90</sup> De plus, en mettant la chèvre du Massif-Central au cœur des enjeux agraires régionaux, ainsi qu'en en faisant un élément d'identité, l'ARCMC s'inscrit comme porteuse de développement local. En effet, sa patrimonialisation n'empêche par la réussite d'un compromis entre la valorisation économique de sa production et sa conservation sur un territoire dont elle constitue désormais une ressource locale à part entière. Par ailleurs, l'ARCMC participe à plus forte échelle de la valorisation du patrimoine animalier auvergnat. En effet, la fête de Saint-Front accueille tous les ans un nombre important de races à faibles effectifs d'Auvergne mais aussi d'ailleurs, telles que les races bovines Ferrandaise, Villard de Lans, et Hérens, ou encore les chevaux d'Auvergne, de Merens, les chèvres du Val d'Aoste, des Pyrénées, etc. Outre son rôle dans le lien social et identitaire vécu lors de la fête, l'ARCMC participe bien d'un développement durable de l'agriculture par cette réhabilitation des races locales dans les systèmes agraires régionaux.

---

<sup>90</sup> Mermet, (2004) in : Rieutort L., « Du territoire identitaire aux nouveaux partenariats ville-campagne : les voies du développement local dans la haute vallée de la Loire », *Norois*, n° 204, 2007/3, 15p.

Photographie 12 : Défilé traditionnel de la fête de Saint-Front



Source : ARCMC

## CONCLUSION

Il est apparu au cours de cette étude pluridisciplinaire que les pratiques d'élevage de la chèvre du Massif-Central, adaptées à des territoires spécifiques sur lesquelles elles ont une place, peuvent jouer un rôle dans le développement des territoires ruraux. Par la préservation des ressources naturelles et des savoir-faire traditionnels permettant la production de produits de qualité, les éleveurs oeuvrent à la gestion durable des territoires. En maintenant un tissu économique local ainsi qu'un dynamisme social, par la promotion touristique et patrimoniale notamment, ces derniers s'affirment en acteurs du développement économique territorial.

En outre, générer un produit de qualité et une activité viable est une question de survie pour la race et les acteurs de son développement, pour qui il s'agit d'assurer la relève dans le cadre de la filière productive notamment. Ceci doit ainsi passer par une professionnalisation de l'élevage de chèvre du Massif-Central, que seule une organisation collective et structurée peut favoriser. Dans le cas de la valorisation des produits issus de la chèvre du Massif-Central, la difficulté principale pour les éleveurs consiste dans la différenciation des produits afin de mieux établir une connexion avec la race, et dans le soutien aux éleveurs fromagers. La mise en place de moyens techniques et financiers sont en outre nécessaires à l'avenir afin de permettre le développement de projets concrets

Cependant, si plusieurs signes sont encourageants quant au développement de son élevage, la question de la reconnaissance à l'échelle locale et supra locale demeure quelque peu en demi-teinte. Si la préoccupation et le soutien des Parcs naturels régionaux et de certains acteurs nationaux constituent des étapes importantes dans la reconnaissance de l'importance des races locales pour l'avenir des territoires ils ne sont pas propres à tous les territoires du Massif-Central. En outre, cela soulève certains questionnements. Faut-il réduire le périmètre d'élevage à certaines zones proches du berceau d'origine de la race afin de favoriser la consolidation du réseau et la reconnaissance de la part des institutions par l'endémicité de la race ? Cela ne réduirait-il pas les effectifs d'éleveurs ? À la fois patrimonialisée et remise en cause, la chèvre du Massif-Central et son système d'élevage sont fortement symboliques, en ce sens où ils concentrent un ensemble de tensions sous-jacentes à la société, notamment d'ambiguïté quant à la prise de position sur les enjeux agraires régionaux et les dynamiques territoriales souhaitées.

## TABLE DES DOCUMENTS

Carte 1 : Les races de chèvres en France métropolitaine.....	10
Carte 2 : Aires de répartition de la chèvre du Massif-Central.....	13
Carte 3 : Répartition des élevages caprins en Auvergne.....	26
Carte 4 : Localisation des différents élevages de chèvre du Massif-Central.....	28
Carte 5 : Les Parcs naturels régionaux concernés par l'élevage de chèvre du Massif-Central.....	64
Carte 6 : Les élevages de chèvre du Massif-Central dans les PNR.....	66
Photographie 1 : Landes et tourbières du Mézenc.....	12
Photographie 2 : Plateau du Mézenc vers Fay-sur-Lignon.....	12
Photographie 3 : Les Gorges de l'Allier et ses forêts de hêtres et de résineux.....	12
Photographie 4 : Bouc Massif-Central gris argenté.....	15
Photographie 5 : Chèvre Massif-Central noire à barrettes et blanche des Cévennes.....	15
Photographie 6 : Bouc Massif-Central noir uni.....	15
Photographie 7 : Chèvres Massif-Central pâture dans les broussailles.....	20
Photographie 8 : Berger auvergnat gardant ses chèvres.....	20
Photographie 9 : Fromage de chèvre Massif-Central sur le marché du Puy-en-Velay.....	37
Photographie 10 : Les races caprines françaises présentes sur les timbres postaux.....	62
Photographie 11 : Logo de la chèvre du Massif-Central.....	78
Photographie 12 : Défilé traditionnel de la fête de Saint-Front.....	83
Graphique 1 : Evolution par race de la production laitière suivant le rang de lactation.....	17
Graphique 2 : Les différentes pratiques d'élevage de la chèvre du Massif-Central.....	27
Schéma 1 : Les facteurs de rusticité chez la chèvre du Massif-Central.....	21
Tableau 1 : Aptitudes laitières de certaines races caprines.....	18

## ANNEXE 1

Reconnaissance officielle de la chèvre Massif-Central (extrait du Journal officiel de la République française du 28 avril 2010)

28 avril 2010

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 23 sur 116

Capture Fenêtre

RACES RECONNUES	RACES LOCALES	RACES À PETITS EFFECTIFS
Créole (Cabri créole)	Créole	
Des Fossés	Des Fossés	Des Fossés
Du Massif central	Du Massif central	Du Massif central
Poitevine (du Poitou)	Poitevine	Poitevine
Provençale (Payse, Commune provençale)	Provençale	Provençale
Pyrénéenne (des Pyrénées)	Pyrénéenne	Pyrénéenne
Rove (du Rove)	Rove	Rove
Saanen (Alpine Saanen)		

## ANNEXE 2

Tableau : Les différents modes de valorisation des races caprines locales

<b>Race</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Type de produit</b>	<b>Mode de valorisation</b>
Chèvre de Lorraine	600 animaux	Fromages fermiers	Projet de marque « chèvre de Lorraine »
Chèvre des Fossés	900 animaux		Éco-pastoralisme
Chèvre du Massif-Central	1000 animaux	Fromages fermiers  Viande	Projet de marque « chèvre du Massif-Central » Race incluse dans cahier des charges AOC Picodon
Chèvre Commune Provençale	1400 animaux	Fromages fermiers	Race incluse dans cahier des charges AOC Banon
Chèvre Pyrénéenne	3000 animaux	Fromages d'estive (tomme)  Viande	Projet de labellisation IGP « Tomme des Pyrénées – Chèvre au lait cru »
Chèvre Poitevine	2800 animaux	Fromages fermiers  Viande	Marque « Chèvres de race poitevine – fermier ADDCP » valorisant les produits laitiers et la viande.
Chèvre du Rove	8000 animaux	Fromages fermiers (brousse et autres)  Viande	Projet d'AOP « Brousse de chèvre du Rove » Race incluse dans le cahier des charges du Pélardon, Picodon et Banon.

## ANNEXE 3

### Guide d'entretien des éleveurs de chèvre du Massif-Central

Thème du guide d'entretien	Relance verbales prévues
<u>I/ Présentation exploitation/éleveur</u>	
a/ Présentation de l'éleveur et de sa ferme	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Statut</li> <li>-Productions</li> <li>-Nb personnes travaillant sur ferme</li> <li>-Surface</li> <li>-Cheptel</li> <li>-Conduite d'élevage : stabulation, hors sol, parcours, pastoralisme ?</li>   <li>-Système conventionnel, AB, raisonné ? Diversifié ou monoactivité ?</li>   <li>-Pourquoi vous êtes vous installé ici ?</li> </ul>
<u>II/ Choix de la race</u>	
a/ Choix de la race	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourquoi avez-vous choisi cette race de chèvre ? <i>Rusticité, esthétique, productivité, valeur patrimoniale, qualités fromagères, économe, engagement militant...</i></li>   <li>-Chez qui vous êtes vous fourni ? Pourquoi ?</li>   <li>- Fonctionnement en réseau ? Liens avec l'ARCM-C ? FERME ?</li> </ul>
b/ Problématiques liées au choix de la race	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Avez-vous rencontré des obstacles lors du choix de la race ? Lors de l'installation ? Autres freins ? <i>Faible offre de reproducteurs, refus conseillers/techniciens agricole, banque, autres éleveurs...</i></li>   <li>-Avez-vous des aides particulières grâce à cette race ? <i>Nationales, supra-nationales ?</i></li> </ul>

<u>III/De la valorisation des produits</u>	
a/ Transformation	<p>-Quels produits ? <i>Quantité (litrage), qualité (diversité ou un seul produit ?)</i></p> <p>-Existe-t-il une AOC pour les fromages de chèvre Massif-Central ? Volonté de labellisation du fromage ? Elaboration d'un cahier des charges ?</p>
b/Circuit de distribution	<p>-Vente directe ? Marchés ? GMS ? AMAP ? Vente à la ferme ? Restaurateurs ? autre ? Vente locale seulement ou sur zone étendue ?</p> <p>-Satisfait du circuit de distribution et des ventes ?</p> <p>-Faut-il améliorer la valorisation des produits ? De quelle manière ? <i>Micro-filière, dépôt de marque, magasin collectif...</i></p> <p>-Revenu correct ? Autres sources de revenus ?</p>
<u>IV - Territoire et perspectives de développement local</u>	
a/ Le territoire	<p>- Comment définiriez-vous votre territoire ?</p> <p>-Caractéristiques en lien avec agriculture, tradition/savoir-faire locaux... ?</p> <p>-Quels sont vos liens avec territoire ? Une implication locale ? <i>Réseau citoyen, association, ferme pédagogique....</i></p> <p>-Quels sont vos partenaires privilégiés ? <i>Asso FERME, ARCM-C, Syndicat caprin...</i></p> <p>-Aire d'élevage de chèvre MC est vaste : est-ce un problème pour organisation/coordination éleveurs et associations ?</p>
b/ Développement local	<p>-Comment élevage chèvre massif-central participe du développement local ?</p> <p>Participation à gestion des paysages via pâture-débroussaillage dans espaces naturels ou ville? (Entretien paysages, forêts, comme chèvre des Fossés ou du Rove)</p> <p>-Implication de la commune ? collectivités</p>

	locales ? Perception des élus ?
c/Perspectives d'évolution	<p>-Vers quoi souhaitez-vous évoluer ? <i>Plus de productivité ? Transformation ? Développer circuits-courts ? Vente directe ? Lien avec citoyens/élus/éleveurs...</i></p> <p>-Avez-vous des projets particuliers en cours ou idées ? <i>Ferme pédagogique, accueil paysan....</i></p> <p>Seul ou à plusieurs ? <i>Quel mode de fonctionnement ? Financements, soutiens...</i></p>

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages :

AUDIOT A., 1995, *Races d'hier pour l'élevage de demain*, éd. Inra.

BOUET G. et FEL A., 1983, *Atlas et géographie de la France moderne : le Massif-Central*, Paris, Flammarion.

DEFFONTAINES J-P., *et ali*, 2001, « Le développement territorial : une diversité d'interprétations », *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Hermès Science Publications.

GLIESSMAN S. R., 1997, *Agroecology : Ecological Processes in Sustainable Agriculture*, Ann CRC Press

GUILLAUMIN A. *et ali.*, 2007, *Des indicateurs pour caractériser la participation des exploitations agricoles d'un territoire au développement durable.*, Recommandations pour la mise en œuvre, OTPA

HENRY D., 2012, *"Entre-tenir la montagne" : paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne : hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust*, Thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II

LAMBERT-DERKIMBA A., 2007, *Inscription des races locales dans les conditions de production des produits animaux sous AOC : enjeux et conséquences pour la gestion collective des races mobilisées*, Thèse de doctorat, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, Paris.

LÖWY M., 1993, « Exposé », *in* Colloque des intellectuels juifs, *Le temps désorienté*, Paris, Albin Michel.

MENDRAS H., 1976, *Sociétés paysannes*, Paris, Armand Colin.

PORCHER J., 2014, *Vivre avec les animaux, une utopie pour le XXIe siècle*, éd. la Découverte, Paris.

### Articles :

BAUMONT I. et HUGUET J., 2008, « Quand le terroir est dans le fromage...à la rencontre des chevriers du sud-est de la France », *Étude ethnologique pour Terres Caprines*.

BESSIN J., 2015, « La biodiversité animale à la ferme », *Nature&Progrès*, n°102.

BLANCHEMANCH S., LAURENT C., *et ali.*, 2000, « Multifonctionnalité de l'agriculture et statuts d'activité », *Économie rurale*, n°260, Le droit rural. Analyses économiques, juridiques, sociologiques

CAPGENE = brochures

CASABIANCA F. et VALLERAND F., 1994, « Gérer les races locales d'animaux domestiques : une dialectique entre ressource génétique et développement régional », *Génétique, Sélection, Évolution*, INRA, Paris, n°26.

CHASTEL A., 1980, « La notion de patrimoine hier et aujourd'hui », *Cahiers de l'Académie d'Architecture*

COULON J.-B. *et ali.*, 1998, Qualité des produits et ancrage au terroir : le cas des filières fromagères d'AOC du Massif-Central, *Journées internationales de la recherche pour la gestion des territoires ruraux sensibles moyennes montagnes des pays européens*, Clermont-Ferrand.

DANCHIN-BURGE C. et DUCLOS D., 2009, « Situations et perspectives d'avenir des races caprines à petits effectifs », *Rapport*, Institut de l'élevage/INRA/AgroParisTech.

DEFFONTAINES J.-P., 1996, « Du paysage comme moyen de connaissance de l'activité agricole à l'activité agricole comme moyen de production du paysage. L'agriculteur producteur de paysages. Un point de vue d'agronome », *Compte-rendus de l'Académie d'Agriculture de France*,

DELÉAGE E., 2012/1, « Les paysans dans la modernité », *Revue Française de Socio-Economie*, n°9

DELFOSSÉ C., 1997, « Noms de pays et produits du terroir : enjeux des dénominations géographiques », *Espace géographique*, Tome 26, n°3.

DI MEO G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, n°78

DUCLOS D., 2011, « Ils ont choisi les races locales », *La Chèvre*, n°303.

GUILLAUME R., 2008/3, « Des systèmes productifs locaux aux pôles de compétitivité : approches conceptuelles et figures territoriales du développement », *Géographie, économie et société*, vol.10.

JACQUEMOUD F., 2012, « La tomme fédère les Pyrénées », *La France agricole*, n°3440.

LAPATRE E., 1926, « La vie pastorale dans le Massif du Forez », *Annales de Géographie*, n°35.

LAUVIE A. *et ali.*, 2007, « Gestion des populations animales à petits effectifs. Accès aux dispositifs par l'analyse des controverses », *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 15

MARKEY-TENEZE L. et COUZY C., 2012, “VARAPE : circuits-courts et races locales”, *Compte-rendus*, Institut de l’Elevage.

MARKEY-TENEZE L. et COUZY C., 2012, « Projet Varape », *Compte-rendus*, Institut de l’Elevage.

MERMET J.-CL., 2004, « Patrimoine, tourisme et développement local dans le massif du Mézenc, une expérience d’association », *Cahier de Mémoire d’Ardèche et Temps Présent*, n° 81

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (FAO), 2007, Rapport de la conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture, *Conférence d’Interlaken*, Suisse.

PERRENOUD A., 2006, « Prairies et pâturages secs : entretien avec des chèvres », Fiche pratique, *OFEV*, Suisse.

RIEUTORT L., 2007/3, « Du territoire identitaire aux nouveaux partenariats ville-campagne : les voies du développement local dans la haute vallée de la Loire », *Norois*, n° 204

TIXIER-BOICHARD M. et AUDIOT A. *et al.*, 2006, « Valorisation des races anciennes de poulets : facteurs sociaux, technico-économiques, génétiques et réglementaires », *les Actes du BRG*, Inra.

## **Brochures :**

« Conserver et valoriser les races caprines locales », Institut de l’Elevage, 2014.

« La chèvre du Massif-Central », 2005, Journal de FERME, n°50/51.

« Les races locales entre tradition et modernité », *Lettre du PNR volcans d’Auvergne*, 2012, n°25

« Contribution au diagnostic biodiversité du territoire du PNR », Parc naturel régional du Livradois-Forez, *Rapport*, 2010

« De nouveaux modèles de développement pour les territoires ruraux : les filières territorialisées », *Chambre d'Agriculture*, n°1029, janvier 2014

« Les Mesures agroenvironnementales », 2012, *Guide pratique*, Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

## **Webographie :**

<http://www.arc-m-c.com/> : Association pour le Renouveau de la Chèvre du Massif-Central

<http://www.chevredurove.com> : Association de Défense des caprins du Rove

<http://www.asdccb.org> : Association de Sauvegarde et de Développement de la Chèvre commune Provençale

<http://www.chevredespyrennees.org> : Association de la chèvre de race Pyrénéenne

<http://www.chevredesfosses.fr> : Association de Sauvegarde et de Promotion de la Chèvre des Fossés

<http://www.ferm.chez.com> : Association FERME

<http://draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr/Recensement-agricole-2010> : DRAAF Auvergne (ressources Agreste)

<http://www.chambres-agriculture.fr/> : Chambre d'Agriculture

<http://www.gouvernement.fr/> : Gouvernement français

<http://www.idele.fr> : Institut de l'Élevage

<http://www.pnrdesvolcans.fr> : Parc naturel régional des volcans d'Auvergne

## **Filmographie :**

« Des chèvres pour tondre la pelouse », France3 régions, Auvergne, 07/08/2014

« Le projet VARAPE », Philippe Berté, Institut de l'Élevage, 2012.

# TABLE DES MATIÈRES

## REMERCIEMENTS

## INTRODUCTION.....1

- a. Pourquoi une étude de cas sur l'élevage de chèvre du Massif-Central ?.....1
- b. Problématique et hypothèses.....3
- c. La démarche méthodologique.....4

## PARTIE I. HISTORIQUE ET CONTEXTUALISATION.....7

### I. Histoire des races locales.....7

- 1. De la standardisation des races.....7
- 2. Race locale et race à petits effectifs.....8

### II. La chèvre du Massif-Central, une race de montagne.....11

- 1. Un vaste territoire d'élevage.....11
- 2. Caractéristiques principales.....14
  - a. Une chèvre « colorée ».....14
  - b. Qualités et spécificités de la race.....16

### III. La mise en place de sa sauvegarde des années 90 à aujourd'hui.....22

- 1. Éleveurs et associations : acteurs de la première heure.....22
- 2. Des effectifs en constante augmentation.....24

## PARTIE II. VALORISATION ET DYNAMIQUES TERRITORIALES.....30

### I. Quel potentiel de développement et de valorisation pour la chèvre du Massif-Central ?.....30

- 1. Structuration et mise en cohérence.....30
  - a. De la complexité territoriale.....30
  - b. ...à la coordination des acteurs ?.....32

2.	Des valorisations diversifiées mais qui restent classiques.....	34
a.	Les produits alimentaires.....	34
b.	L'éco-pastoralisme en essor.....	39
<b>II.</b>	<b>Construction de la qualité et territorialité.....</b>	<b>41</b>
1.	Circuits de vente et modes de commercialisation : la recherche du local.....	41
2.	Produit, race locale et territoire.....	43
a.	Le projet de marque collective.....	44
b.	Le modèle de l'AOC en question.....	45
3.	Approche comparative : le cas des autres races caprines locales.....	48
<b>III.</b>	<b>Acteurs externes et soutien local.....</b>	<b>51</b>
1.	Le soutien technique local.....	51
2.	Le projet VARAPE : un outil de développement majeur.....	53
 <b>PARTIE III. DES PRATIQUES AGRICOLES AU CŒUR D'UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE.....</b>		<b>56</b>
<b>I.</b>	<b>Biodiversité, gouvernance et développement rural.....</b>	<b>56</b>
1.	La prise en compte de la biodiversité comme enjeu de développement.....	56
a.	La conservation de la biodiversité : une démarche prospective.....	56
b.	La biodiversité, vecteur de développement rural.....	57
2.	Aides et soutien politique aux races à petits effectifs.....	59
a.	Les mesures agroenvironnementales.....	59
b.	Les éleveurs de chèvre du Massif-Central vers la reconnaissance territoriale.....	61
3.	Le rôle des Parcs naturels régionaux : un soutien encourageant.....	64
<b>II.</b>	<b>L'élevage de chèvre du Massif-Central : un modèle agricole alternatif.....</b>	<b>69</b>
1.	Des pratiques d'élevages inscrites dans un développement territorial durable.....	69
a.	Contre la standardisation des pratiques d'élevage : le choix de l'atypique.....	69
b.	Des systèmes autonomes mais ancrés au territoire.....	73
c.	L'éleveur ou le « paysagiste » de la montagne.....	77
2.	Patrimoine et identité : le rôle de la chèvre du Massif-Central.....	79

a. Un patrimoine toujours en construction.....	79
b. La fête de Saint-Front : un évènement culturel identitaire.....	81

<b>CONCLUSION.....</b>	<b>84</b>
------------------------	-----------

<b>TABLE DES DOCUMENTS.....</b>	<b>85</b>
---------------------------------	-----------

<b>ANNEXES.....</b>	<b>86</b>
---------------------	-----------

<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>91</b>
---------------------------	-----------

<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>95</b>
--------------------------------	-----------